

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2024





Sommaire

01.

L'ÉDITO ET LA MLVOE

02.

L'ORGANIGRAMME

03.

LA LABELLISATION

04.

DÉMARCHE QUALITÉ

05.

NOS RÉSULTATS

06.

ACCUEIL ET
ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

07.

L'OBLIGATION DE FORMATION

08.

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT
JEUNE

09.

BOOST'N'JOB & MOB

10.

DÉMARCHE A.C.T.I.V.E. - O2R

11.

LE SERVICE CHARGÉ DE RELATIONS
ENTREPRISE

12.

ACCÈS AUX DROITS

13.

LE SERVICE PUBLICS SPÉCIFIQUES

14.

PÔLE PARTENARIATS ET PARRAINAGES

15.

LE SERVICE COMMUNICATION

16.

NOTRE ANNÉE 2024 EN QUELQUES
DATES ET NOS PERSPECTIVES 2025

01. L'édito

et la MLVOE



L'année 2024 a été une année de défis, mais aussi d'avancées majeures pour la Mission Locale Val-d'Oise Est. **Face à un marché de l'emploi en pleine mutation, les jeunes se retrouvent souvent démunis : manque d'expérience, faible connaissance des codes professionnels, difficultés de projection... La Mission Locale se positionne plus que jamais comme un trait d'union entre ces réalités et les attentes du monde du travail.**

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) est resté au cœur de nos actions, avec plus de 1291 jeunes intégrés. Pour mieux répondre à leurs besoins, le Catalogue d'Intervention a été enrichi, à la suite d'un diagnostic terrain, avec de nouvelles thématiques comme la transition écologique, les compétences numériques avancées ou la santé mentale. Cet outil vient en complément du guide pédagogique MLVOE, garantissant une montée en compétence progressive et individualisée.

Notre ancrage territorial s'est renforcé : forums emploi, événements à thème, actions hors les murs dans les quartiers, les établissements scolaires ou les associations... La dynamique « aller-vers » a permis de toucher des jeunes parfois très éloignés de l'insertion professionnelle. Ces actions ont été menées en étroite collaboration avec nos partenaires locaux – Éducation nationale, services de l'État, collectivités, France Travail, dans le cadre notamment de la Loi Plein Emploi – pour construire des parcours cohérents et adaptés.

L'année a également marqué la fin du PIC PRIJ, avec 560 jeunes repérés, soit 112% de l'objectif initial. Dans la même logique, nous avons obtenu l'AMI O2R (Offre de Repérage et de Remobilisation), un nouveau dispositif qui nous permettra de renforcer l'accompagnement des jeunes les plus en rupture, en les rattachant au Service Public de l'Emploi, en lien avec les partenaires engagés.

La situation budgétaire n'a pas été sans défis. **Le contexte financier national exerce une pression forte sur les ressources des Missions Locales.** Cette réalité fragilise notre équilibre budgétaire et restreint notre capacité à développer et renforcer certaines actions. Malgré ces contraintes, la Mission Locale Val-d'Oise Est fait preuve de résilience en adaptant sa stratégie, en diversifiant ses sources de financement, et en maintenant un accompagnement de qualité. Cette vigilance financière est essentielle pour assurer la continuité de notre mission auprès des jeunes, notamment les plus vulnérables.

2024 a aussi été rythmée par la démarche de labellisation nationale des Missions Locales. Elle a renforcé notre exigence de qualité, notre gouvernance, et la valorisation du travail de nos équipes.

Enfin, rien de cela ne serait possible sans l'engagement quotidien de nos professionnels, le soutien indéfectible de nos élus, financeurs et partenaires. Grâce à eux, nous avançons avec confiance et détermination pour bâtir des solutions durables, au service de chaque jeune.

Le Président
Jean-Pierre BLAZY

Les membres du Bureau
Djida TECHTACH, Vice-présidente
Patrick HADDAD, Secrétaire
Marwan CHAMAKHI, Trésorier

Directrice générale
Samira MOUNTASSIR

La Muvce

La Mission Locale Val-d'Oise Est accompagne plus de 6 900 jeunes, tous niveaux d'études confondus, infrabac à Bac+ 5 et plus. Nous exerçons une mission de service public afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap, de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion sociale et professionnelle.



LES 26 COMMUNES COUVERTES PAR LA MISSION LOCALE VAL-D'OISE EST

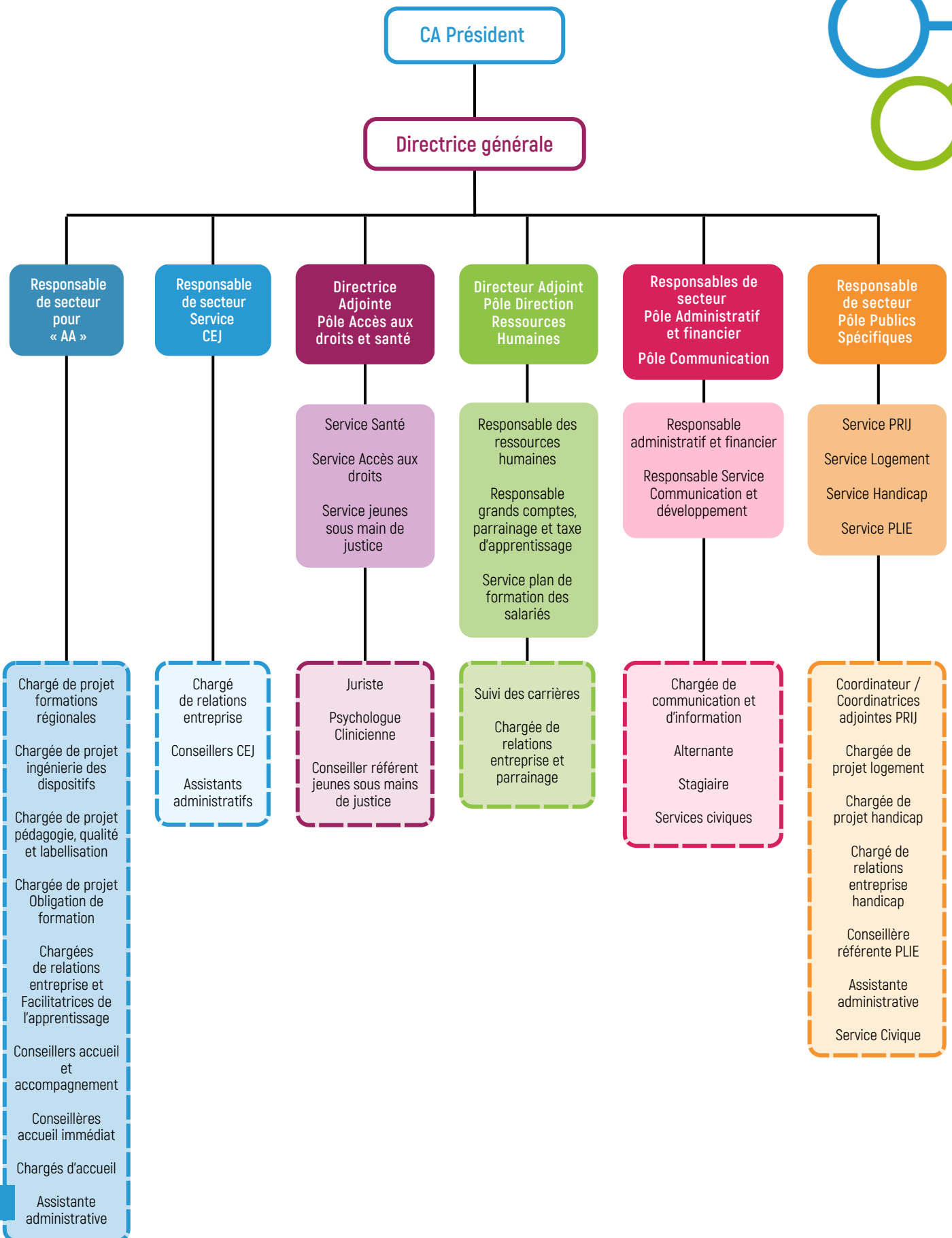
Arnouville,
Attainville,
Bonneuil-en-France,
Bouqueval,
Chennevières-lès-Louvres,
Écouen,
Épiais-lès-Louvres,
Fontenay-en-Parisis,
Fosses,

Garges-lès-Gonesse,
Gonesse,
Goussainville,
Le Mesnil-Aubry,
Le-Plessy-Gassot,
Le Thillay,
Louvres,
Marly-la-Ville,
Puiseux-en-France,

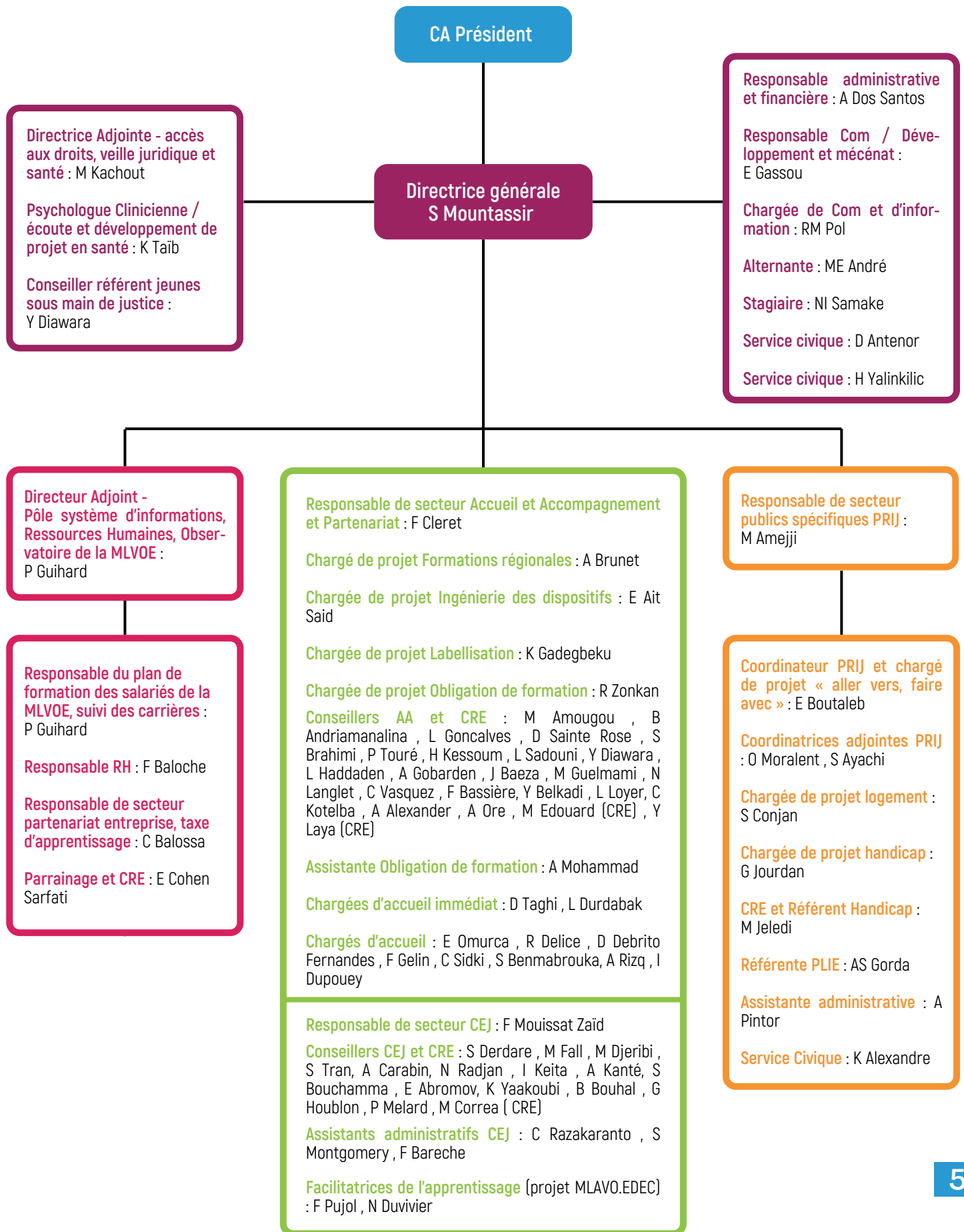
Roissy-en-France,
Saint-Witz,
Sarcelles,
Survilliers,
Vaudherland,
Vémars,
Villeron,
Villiers-le-Bel.

02. L'organigramme

Organigramme 2024



Organigramme détaillé 2024



03. La labellisation



Labellisation de la Mission Locale Val-d'Oise Est

Au cours de cette année, la Mission Locale Val-d'Oise Est s'est engagée dans une démarche structurante et ambitieuse : qui est la demande de labellisation. Cette initiative reflète notre volonté de continuer à garantir une qualité de service optimale, conforme aux exigences nationales, tout en renforçant notre positionnement auprès des jeunes, de nos partenaires et des institutions.

Pour atteindre cet objectif, nous avons travaillé de manière concertée et rigoureuse à la réalisation de l'ensemble des documents et supports requis pour la labellisation. Ces travaux ont impliqué une mobilisation forte de nos équipes, un dialogue constant avec nos parties prenantes, ainsi qu'une analyse approfondie de nos processus internes.

Parmi les documents clés réalisés figurent :

- La formalisation de notre projet associatif et stratégique.
- La création de notre diagnostic territorial partagé.
- La mise à jour de nos procédures opérationnelles.
- La production d'indicateurs et d'éléments de suivi illustrant l'impact de nos actions.
- La rédaction d'un dossier complet répondant aux standards définis par le cahier des charges de la labellisation.

Ces étapes cruciales ont permis d'aboutir à un niveau de préparation exemplaire. Aujourd'hui, nous sommes prêts à présenter notre Mission Locale à un audit externe, ultime étape du processus de labellisation. Nous sommes confiants dans la solidité de notre dossier et dans notre capacité à démontrer la qualité et la pertinence de notre engagement au service des jeunes.

Cette démarche marque un tournant dans l'histoire de notre structure et constitue une reconnaissance des efforts collectifs déployés au fil des années. Nous abordons cette phase avec enthousiasme et détermination, persuadés que cette labellisation renforcera notre légitimité et la valeur de nos actions.

En route vers la labellisation, nous affirmons notre ambition : continuer à innover, à accompagner et à être un acteur de référence dans l'insertion et l'autonomisation des jeunes.



04. Démarche qualité

Démarche qualité : Une dynamique d'amélioration continue

Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'amélioration des pratiques et du renforcement des compétences, la Mission Locale Val-d'Oise Est a poursuivi ses initiatives de développement et d'innovation.

Webinaires d'information et de formation

Depuis le deuxième trimestre 2024, nous avons lancé une série de webinaires visant à répondre aux besoins identifiés lors des analyses de pratiques. Ces webinaires avaient pour objectif de :

- Diffuser des informations collectives sur les dispositifs internes,
- Favoriser l'intervention de partenaires extérieurs,
- Proposer des temps de formation dans un cadre convivial et interactif.



Ces rendez-vous ont permis de renforcer la cohésion entre les équipes, d'améliorer la circulation des informations et de stimuler l'appropriation des dispositifs proposés.



Premier séminaire interne de travail

La Direction en concertation avec les membres du Bureau a innové en organisant le tout premier **séminaire interne de travail**, conçu comme un espace d'échange et de co-construction. L'objectif de cet événement était triple :

1. Favoriser le partage de connaissances,
2. Renforcer les compétences individuelles et collectives,
3. Développer des outils concrets pour accompagner nos bénéficiaires.

Les retours des participants ont souligné les points forts de cet événement :

- Une excellente qualité des échanges
- Une approche ludique et engageante,
- Un contenu riche et pertinent,
- Des cas pratiques facilitant l'application des concepts abordés.



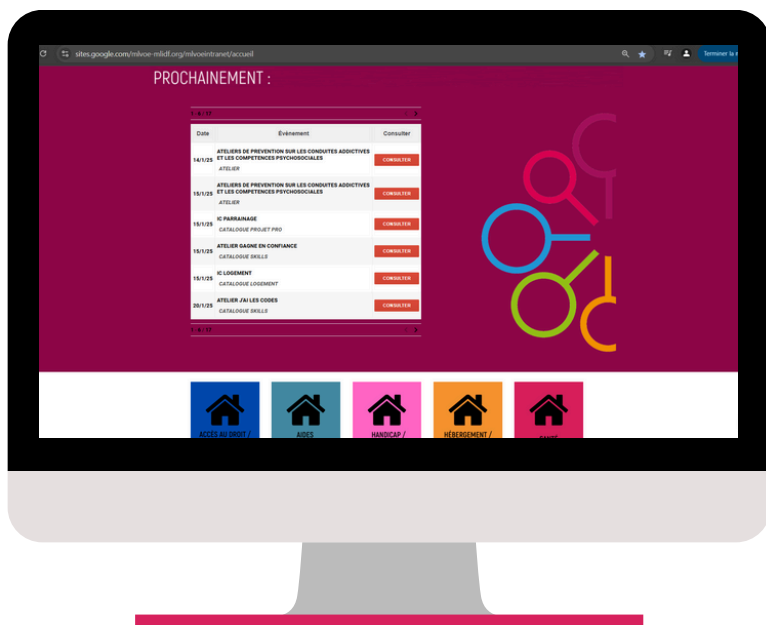
Toutefois, la durée des échanges a été jugée trop courte, ce qui nous a encouragé à prévoir des formats plus longs pour les prochaines éditions.

Des actions concrètes pour l'avenir

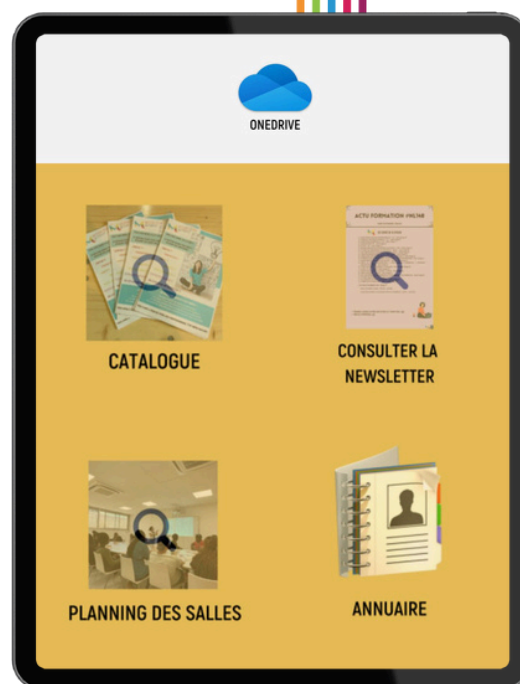
À la suite de ces initiatives, nous avons ajusté notre **plan d'amélioration des compétences**.

Parmi les actions phares prévues :

- La mise à disposition de **boîtes à outils** pratiques pour l'ensemble des salariés,
- Une planification renforcée des formations en lien avec les retours terrain,
- La création de notre tout nouvel intranet.



Ces démarches illustrent notre volonté constante d'évolution proactive afin de mieux répondre aux enjeux de notre mission. Elles témoignent également de l'implication des équipes et de la Direction dans une dynamique d'amélioration continue.



05. Nos résultats

Quelques chiffres globaux de 2024



19 845

jeunes en contact



1 048

jeunes en PACEA



3 174 022

euros
d'allocations CEJ
et PACEA versées



147 895

euros
d'aides versées aux entreprises
avec les contrats aidés (PEC) :
67 entreprises aidées sur le
territoire



29 694

entretiens
de jeunes



18 805

ateliers



1 921

informations
collectives



2 348

propositions
de formation



742

offres d'emploi
proposées



Subvention du Conseil Régional

	Objectif	Réalisation (au 21/01/25)
Entrées dans les dispositifs régionaux de formation et E2C	300 (120 000 euros)	300 (120 000 euros)
Entrées dans les dispositifs régionaux de formation ouvrant droit au RJA (métiers en tension)	300 (78 000 euros)	101 (60 600 euros)
Entrées dans les dispositifs régionaux de formation et E2C – public spécifique	40 (32 000 euros)	20 (16 000 euros)
Entrées dans les dispositifs régionaux de formation ouvrant droit au RJA – public spécifique (métiers en tension)	35 (42 000 euros)	3 (3 600 euros)
Entrées dans le dispositif « chèque permis de conduire pour les jeunes en insertion » - demandeurs d'emploi QPV et Zone Rurale)	668 (66 800 euros)	298 (29 800 euros)
Total	1 173 (338 800 euros)	722 (230 000 euros)



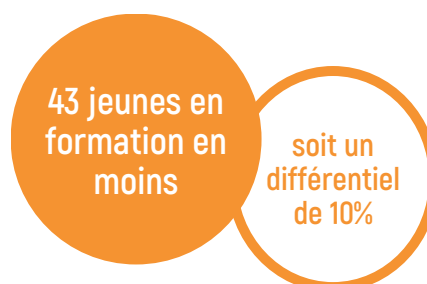
Le montant de la subvention 2024 du conseil régional devrait s'élever à **230 000 euros**, l'objectif étant de **338 800 euros**, soit une **perte de 108 800 euros** (taux de réalisation : environ 68 %).

Les difficultés rencontrées pour atteindre l'objectif sont liées à une forte diminution du nombre de places, de l'ordre de 40 à 50%, sur les différents dispositifs de formation du conseil régional.

Il faut aussi bien entendre que la demande de formation est loin d'être la première demande des jeunes reçus. Ils recherchent souvent un emploi en priorité et peuvent mettre du temps à envisager une formation, même quand ils en ont besoin.

Malgré tout, le nombre total de jeunes entrés sur une formation régionale en 2024 est de :

Ce nombre est certes en diminution mais moins que ce que l'on aurait pu craindre finalement :



L'autre difficulté en 2024 est liée aux objectifs d'entrée pour des publics spécifiques (bénéficiaires du RSA, bénéficiaires d'une RQTH, jeunes sous main de justice - suivis par le SPIP ou la PJJ - et jeunes suivis par la MLDS). Cette nouveauté était en théorie une avancée, puisque le montant de la subvention par jeune était doublé, mais **cela s'est avéré compliqué à mettre en œuvre pour des raisons dues à l'identification du public et à sa mobilisation, liées aux freins inhérents à sa situation.**

S'agissant de l'identification, elle repose essentiellement sur du **déclaratif**. Il est en effet compliqué d'obtenir ce type d'information des partenaires, pour des raisons de confidentialité (MDPH, SPIP et PJJ) ou pour des raisons liées à leurs difficultés de fonctionnement (MLDS). Le seul partenaire ayant pu nous permettre de mettre à jour les informations sur les dossiers des jeunes est le conseil départemental, s'agissant des jeunes bénéficiaires du RSA.

S'agissant de la mobilisation du public, les freins sont évidemment importants.

Pour les bénéficiaires du RSA, le frein le plus important repose sur l'absence d'un mode de garde, ce public étant essentiellement composé de jeunes femmes avec enfants.

L'accompagnement mis en place ne peut pas permettre de régler ce problème lié au manque de places en crèche ou auprès d'assistantes maternelles.

Pour le public ayant une RQTH, le frein est lié au type de handicap. Les jeunes reçus ayant souvent un **handicap assez lourd, les formations régionales ne sont pas vraiment adaptées.** Ils peuvent entrer sur des dispositifs de mobilisation (PEE ou E2C) mais peuvent difficilement envisager de réussir les sélections d'entrée pour des formations certifiantes. Le handicap n'est pas forcément conciliable avec les conditions de mise en œuvre de la formation ou les conditions d'exercice du métier sans adaptation.

Les jeunes suivis par la MLDS ne sont pas identifiables sans information fournie par la MLDS elle-même mais, **étant décrocheurs de l'éducation nationale, ils sont rarement intéressés par une formation professionnelle, qu'ils identifient au cadre scolaire.**

Les jeunes suivis sous main de justice, quand ils sont identifiés, sont plus souvent à la recherche d'un emploi, en raison d'un sentiment d'urgence lié à leur situation judiciaire, surtout pour les jeunes suivis par le SPIP.

Pour ces différentes raisons, **23 jeunes relevant des publics spécifiques** (uniquement bénéficiaires du RSA ou d'une RQTH) **sont entrés en formation régionale, pour un objectif de 75.**

Le différentiel le plus important concerne les formations en tension qui sont certifiantes et impliquent le passage de sélections (tests et entretien) et n'intéressent pas forcément tous les jeunes ou présentent des **contraintes liées aux conditions de travail** (horaires, port de charge, ...) inconciliables avec les freins rencontrés (handicap ou problèmes liés à la garde d'enfants).

Pour les publics non spécifiques, les objectifs d'entrée en formation ont en revanche été réalisés pour les formations classiques (300) et à 77% pour les formations en tension (101 entrées, à comparer aux 99 entrées réalisées en 2023).





Ces nouveaux critères liés au lieu d'habitation ont donc nettement réduit le nombre de jeunes concernés mais la principale difficulté a porté sur l'exigence d'être inscrit à France Travail.

Si, en 2023, la demande d'aide au permis pouvait être faite dès le 1er entretien, cette exigence d'être inscrit à France Travail a provoqué une déperdition du public, qui ne revenait pas forcément à un 2ème RDV.

L'inscription à la Mission Locale n'étant curieusement pas exigée pour ce public, rien ne l'empêchait de faire directement la demande d'aide au permis sans revoir son conseiller.

C'est la différence essentielle car en 2023, les jeunes devaient être bénéficiaires d'un PACEA ou d'un CEJ pour faire la demande d'aide au permis et devaient donc voir leur conseiller Mission Locale.

Par conséquent, si l'objectif aurait été facilement atteint avec les critères d'accès de 2023, cela devient beaucoup plus compliqué avec les critères fixés en 2024.

L'AIDE AU PERMIS RÉGIONAL

Concernant le nombre de jeunes bénéficiaires de l'aide au permis régional, l'objectif est loin d'être atteint :



La première difficulté est liée au changement des critères de financement. La subvention de 100 euros par jeune ne concerne plus que les jeunes en QPV ou en zone rurale inscrits à France Travail, alors qu'en 2023, tous les jeunes étaient concernés quel que soit leur lieu d'habitation.

Il faut rappeler que :

1 336 jeunes accompagnés par la Mission Locale ont obtenu l'aide au permis en 2023

Cela représentait par ailleurs une autre difficulté pour 2024, le « stock » de demandes à effectuer étant très limité pour les jeunes déjà accompagnés.

D'autres explications peuvent être rajoutées :

Si en 2023, le conseil régional extrayait directement le nombre de jeunes bénéficiaires de l'aide au permis à partir de son système d'information, en 2024, la Mission Locale devait déclarer elle-même les jeunes bénéficiaires, avec toute la difficulté liée au fait de joindre les jeunes pour qu'ils nous donnent la réponse du conseil régional, sachant que le délai de réponse pouvait être très variable suivant les périodes.



Enfin, à partir du 1er octobre, le conseil régional a changé les modalités pour effectuer la demande. Il faut maintenant **télécharger l'application LABAZ** et les jeunes doivent **faire la demande en utilisant leur portable**. Cela complique l'accompagnement pour procéder à la demande. Il faut aussi **se connecter via France connect** ou **faire une demande de création de compte**, qui implique de joindre des documents pour être identifié. Un certain nombre de jeunes ont « bloqué » à cette étape.



Pour ceux qui ont réussi à passer cette étape, le **problème porte alors sur la difficulté à fournir les documents demandés** pour attester de leur lieu d'habitation notamment, et bien sûr l'attestation d'inscription à France Travail.



Il est aussi arrivé assez souvent que les **documents demandés** ne soient **pas lisibles** pour le conseil régional, pour des raisons assez obscures, peut-être liées au type de portable utilisé.



Cela a pu amener des jeunes à **abandonner** leurs démarches, la persévérance n'étant pas forcément une qualité que la majorité possède encore.

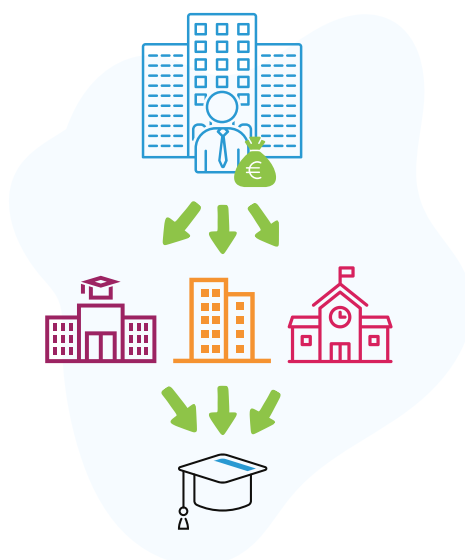


La **restriction des critères d'accès** se poursuit encore en 2025, puisque **le code de la route est maintenant exigé** depuis le 1er mars.

La Taxe d'apprentissage

Qu'est-ce que la taxe d'apprentissage ?

C'est l'impôt dû par les entreprises afin de permettre le financement des dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles.



LES MODALITÉS DE VERSEMENT POUR 2024

01/01/2024 au 31/05/2024

Le paiement des **13 %** doit être versé entre le 1er janvier 2024 et le 31 mai 2024 (calculé sur la base de la masse salariale de 2023).

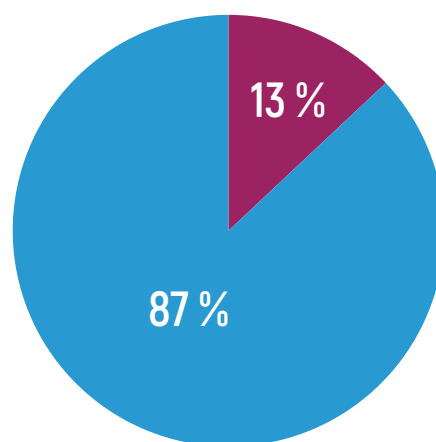
MASSE SALARIALE BRUTE 2023

0,68 % Hors Alsace-Moselle (0,44%)

LES TYPES D'ENTREPRISES CONCERNÉS

Un entrepreneur individuel, une société, une entreprise commerciale ou artisanale, une GIE, une entreprise individuelle, une coopérative agricole ou une association (sauf celles exonérées), sont soumis à la taxe d'apprentissage.

Versement de vos dépenses libératoire : vous versez votre taxe en direct aux établissements de votre choix.



Financement de l'apprentissage (ancienne "part quota" : votre taxe est versée à votre OPCO de branche dont les bénéficiaires exclusifs sont les CFA et les OF.

Entreprises	Montant de la Taxe reçu
RATP	10 222,23 €
ADVER	759,74 €
FSU	386,75 €
SOLDE SOLTEA	11 905,46 €

Montant total de la taxe reçu

23 274,18 €

CONCLUSION

Grâce à la taxe d'apprentissage, la Mission Locale Val-d'Oise Est a pu mettre en place plusieurs actions d'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'orientation et d'insertion professionnelle.

Nous organisons des ateliers d'orientation pour aider les jeunes à découvrir différents métiers et secteurs d'activité. Ces ateliers leur permettent de rencontrer des professionnels, de participer à des simulations d'entretiens et de recevoir des conseils pratiques pour leur futur projet professionnel.

Nous offrons également un suivi personnalisé pour les aider à trouver la formation qui leur correspond, que ce soit en alternance, en stage ou en apprentissage. Cette aide leur permet de mieux cibler leurs efforts et de se lancer dans des formations adaptées à leurs aspirations et aux besoins du marché du travail.



La taxe d'apprentissage nous permet aussi de financer des actions de sensibilisation aux métiers en tension. Ces ateliers aident les jeunes à mieux comprendre ces secteurs et à orienter leur parcours vers des métiers qui recrutent.

Nous organisons également des salons de l'emploi et de la formation où les jeunes peuvent rencontrer des recruteurs et explorer des opportunités professionnelles. Ces événements sont rendus possibles grâce à la taxe d'apprentissage et contribuent à renforcer les liens entre les jeunes et les entreprises locales.

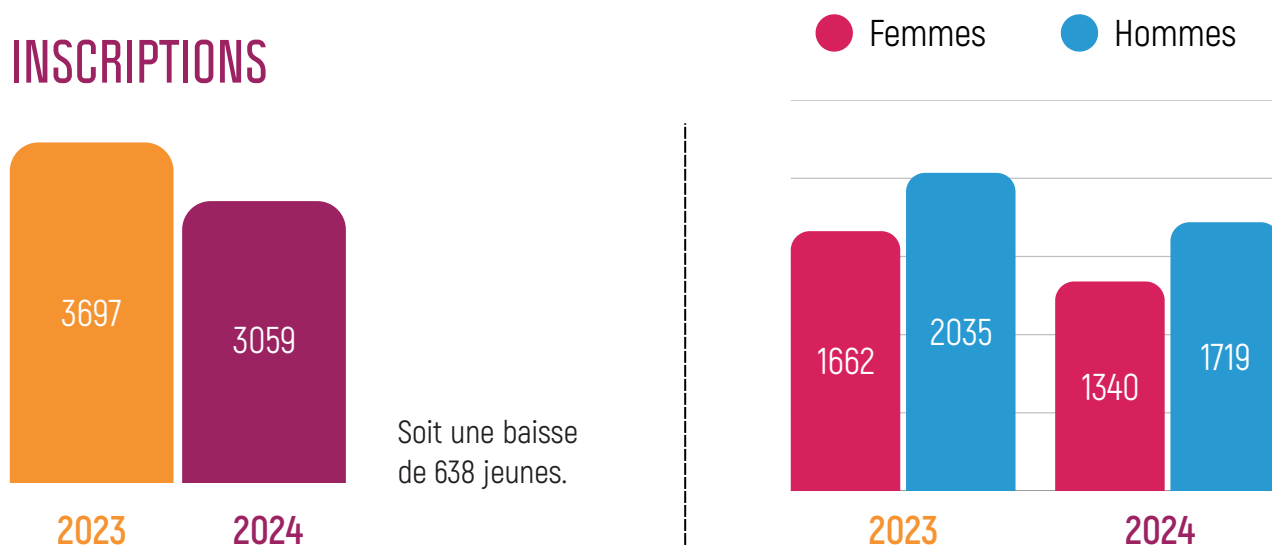
Enfin, pour les préparer à leur entrée dans le monde professionnel, nous leur offrons des séances pratiques sur la rédaction de CV, les lettres de motivation et la préparation aux entretiens d'embauche.

06. Accueil et

accompagnement global

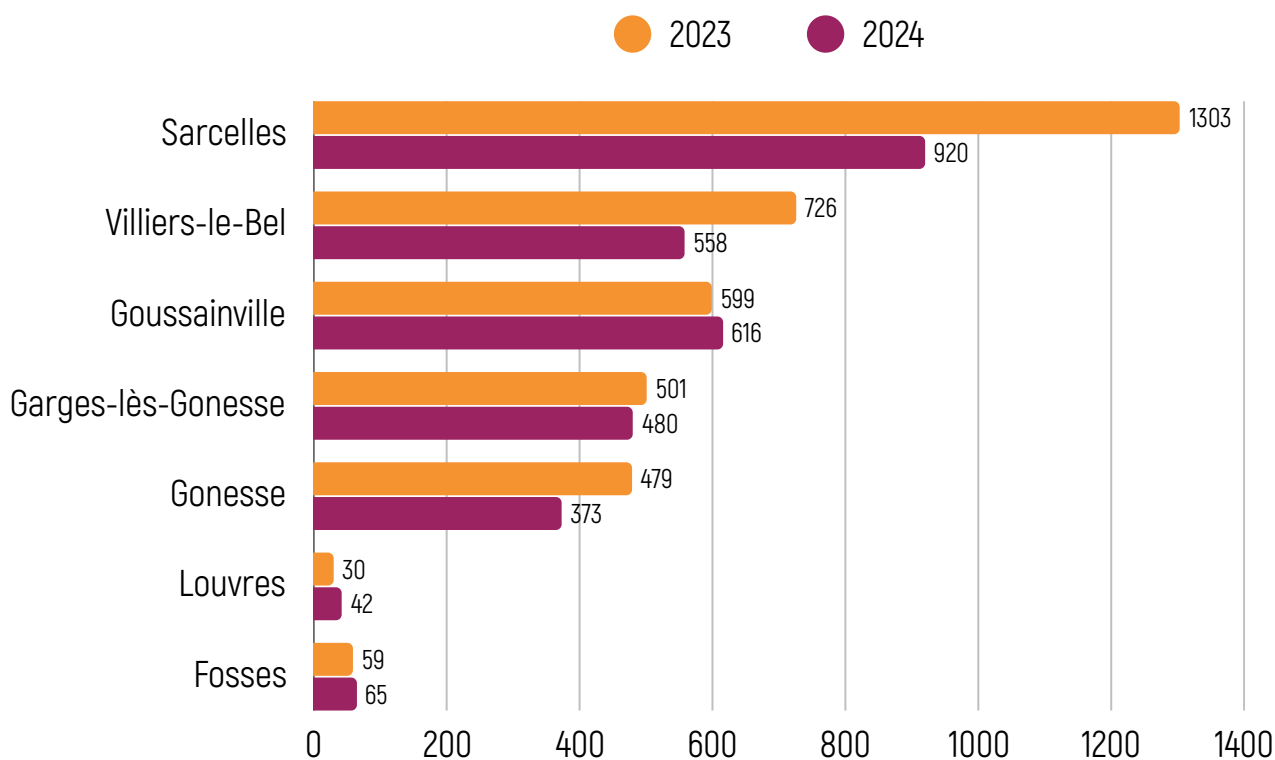
Les premiers accueils en 2024

INSCRIPTIONS



Nous constatons une baisse des inscriptions en 2024 par rapport à l'année précédente. Il est difficile d'établir des hypothèses sur cette baisse mais d'ores et déjà, le déménagement d'une association accueillant des réfugiés et la baisse d'arrivée de ces derniers sur le territoire peuvent expliquer cette baisse.

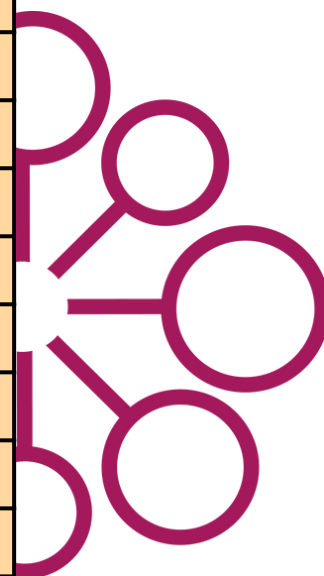
INSCRIPTIONS PAR ANTENNE



Les antennes de Sarcelles et de Villiers-le-Bel sont en baisse d'inscriptions et selon la commune, la baisse est significative : l'antenne de Sarcelles connaît une baisse drastique. L'antenne de Goussainville, quant à elle, augmente un peu sa fréquentation. Les permanences de Louvres et de Fosses sont en légère augmentation par rapport à 2023.

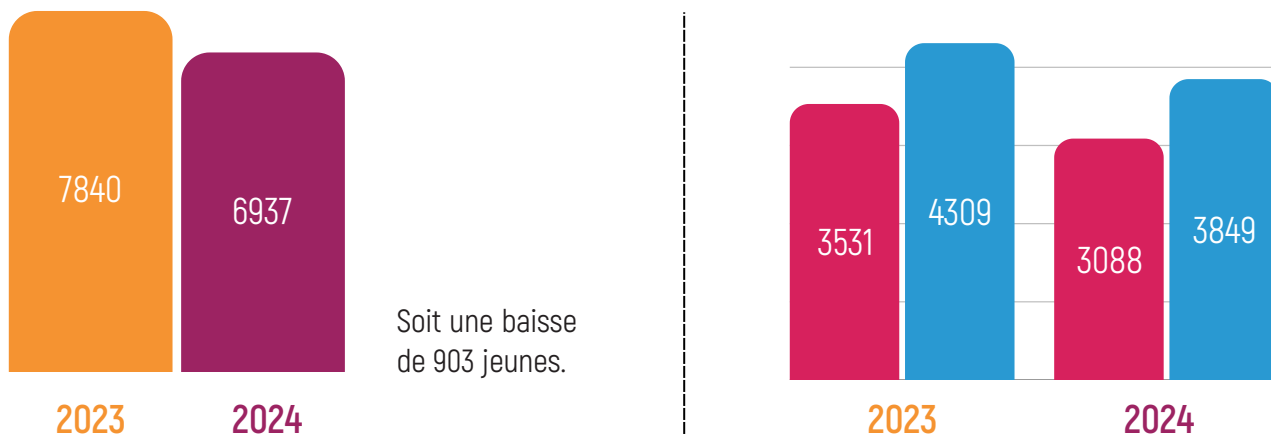
NOMBRE DE JEUNES EN PREMIER ACCUEIL EN 2024 PAR COMMUNES

Nombre de jeunes en 1er accueil	Commune
106	Arnouville
6	Attainville
9	Bonneuil-en-France
1	Bouqueval
3	Chennevières-lès-Louvres
10	Fontenay-en-Parisis
96	Fosses
521	Garges-lès-Gonesse
326	Gonesse
460	Goussainville
3	Le Mesnil-Aubry
33	Le Thillay
77	Louvres
33	Marly-la-Ville
20	Puiseux-en-France
30	Roissy-en-France
9	Saint-Witz
775	Sarcelles
22	Survilliers
7	Villeron
448	Villiers-le-Bel
11	Vémars
35	Écouen
2	Épiais-lès-Louvres



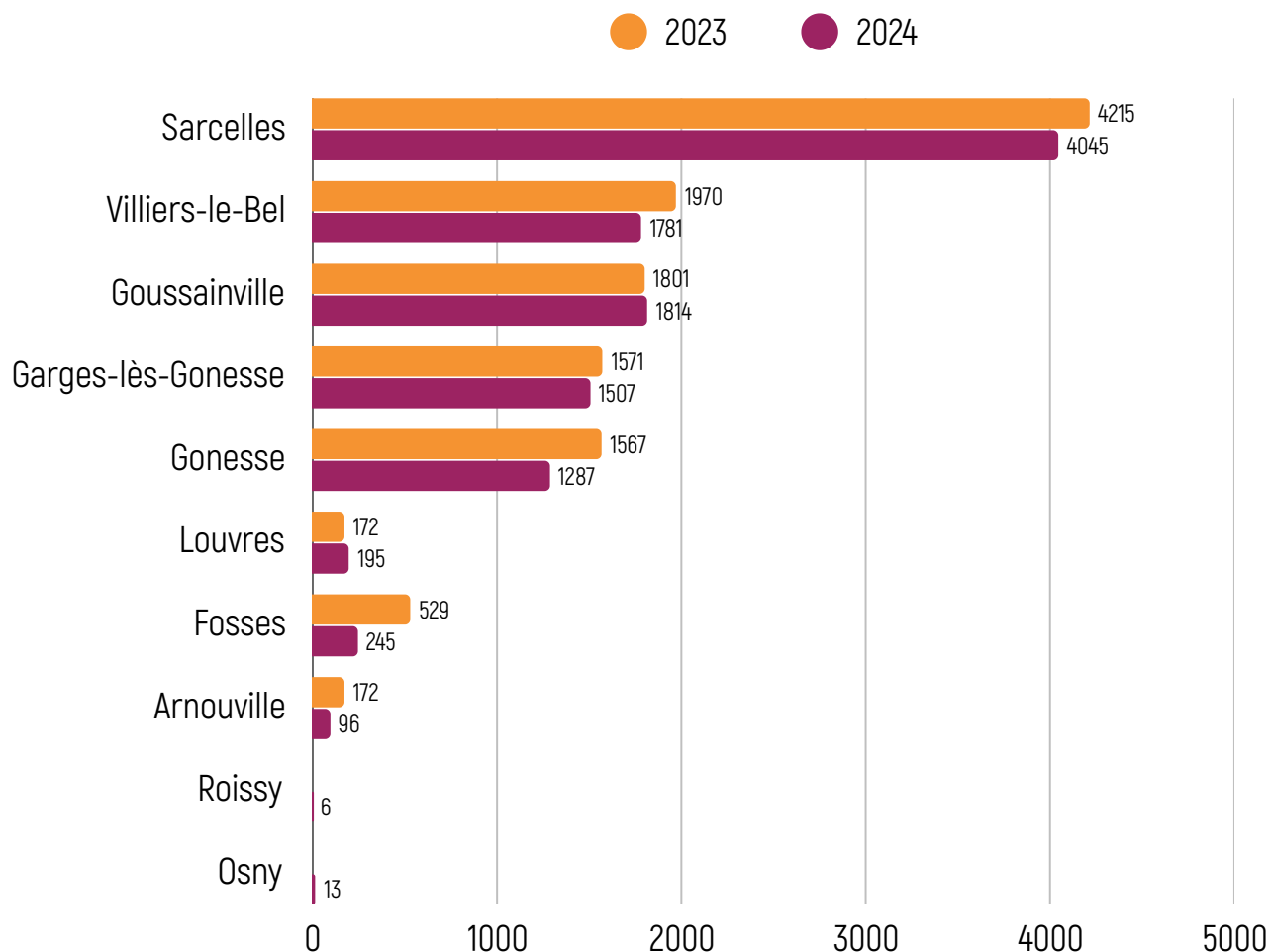
Les jeunes accompagnés en 2024

NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS



Les inscriptions étant en diminution, cela a pour conséquence que les accompagnements baissent et il est difficile d'expliquer ce phénomène.

NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR ANTENNE



Le PACEA et le PIAL

Fer de lance de l'accompagnement global pendant des années, le **PACEA** reste un des dispositifs majeurs de l'accompagnement mais concurrencé par le CEJ, il a perdu quelques auras.

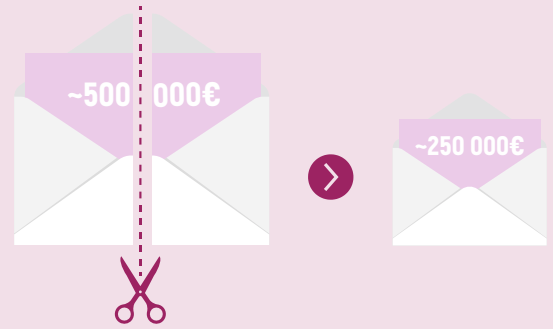
Il y a encore quelques années, le **PACEA** était le dispositif socle basé sur des indicateurs de performance axés presque uniquement sur ce dispositif. Il reste encore incontournable sur le dispositif d'aide au permis de la Région Île-de-France.

Nous avons dû **revoir entièrement notre manière de distribuer les allocations** : durant des années, **les aides financières approchaient les cinq cents euros** mais afin que notre enveloppe globale puisse bénéficier à un maximum de jeunes, nous avons dû nous résoudre à **limiter les allocations à cent euros**.



Cela n'a pas été sans conséquence dans l'accompagnement et parfois quelques incidents avec des jeunes qui, habitués à des aides supérieures, ne comprenaient pas ces montants fortement diminués.

En début d'année 2024, l'enveloppe globale a été annoncée sur un montant approximatif de 500 000 euros mais au mois d'avril, il a été brutalement divisé par deux.



Cependant, **notre enveloppe PIAL a été fortement augmentée** ; le **PIAL** est une phase du **PACEA** et est destiné aux **jeunes primo-arrivants hors union européenne** afin d'apprendre la



langue dans des associations qui ne sont pas amenées à rémunérer les apprenants. Dans cette phase-ci, **les allocations ont pu être maintenues à hauteur de plus de cinq cents euros** et nous avons ainsi pu aider des jeunes primo-arrivants et bien souvent non communicants afin qu'ils puissent apprendre la langue française.

L'enveloppe globale **PACEA** et **PIAL** a quand même approché les 448 000 euros sur 2024 et reste non négligeable dans l'accompagnement de notre public.



CONVENTION PARTENARIALE FRANCE TRAVAIL – MISSION LOCALE

La circulaire DGEFP n°2008/18 du 5 novembre 2008 relative à la mise en œuvre du projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) et à l'offre raisonnable d'emploi, met en place un accord cadre de partenariat renforcé définissant les modalités de collaboration dans le but de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans, entre France Travail et la Mission Locale. L'application de cette circulaire s'établit par une convention conclue pour une durée de trois ans, actualisée tous les ans en fonction des subventions attribuées et de l'atteinte des objectifs.

LE PPAE

Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi est un dispositif national proposé aux jeunes dirigés vers la Mission Locale par France Travail. La Mission Locale est financée dans ce cadre et doit accompagner **entre 647 et 749 jeunes** par an, avec une obligation d'entretien régulier. Il définit principalement la délégation du suivi des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans. Les jeunes restent cependant inscrits en tant que demandeur d'emploi, et s'ils sont bénéficiaires de l'allocation chômage, c'est France Travail qui gère l'indemnisation.

OBJECTIFS DU DISPOSITIF À LA ML

Renforcer la connaissance réciproque des deux institutions

Orienter les jeunes vers l'offre de service la plus en adéquation avec le besoin

Développer la coopération entre les opérateurs en instaurant des échanges d'information sur le parcours du jeune demandeur d'emploi

Collaborer étroitement avec les agences prescriptrices pour favoriser les positionnements

LES AGENCES FRANCE TRAVAIL PARTENAIRES DE LA MLVOE

Agence de Sarcelles pour les jeunes de :

Sarcelles
Villiers-le-Bel

Agence de Gonesse pour les jeunes de :

Gonesse
Le Thillay
Goussainville
Louvres / Épiais-lès-Louvres
Puisseux-en-France
Vémars / Saint-Witz
Fosses
Roissy-en-France
Vaud'Herland

Agence de Garges-lès-Gonesse pour les jeunes de :

Garges-lès-Gonesse
Bouqueval
Bonneuil-en-France
Arnouville
Écouen
Le Mesnil-Aubry



BILAN CHIFFRE GLOBAL DES ENTRÉES

Localisation	Nombre de jeunes entrés en dispositif									Total
	Mineurs		Sous total	18 - 21 ans		Sous total	22 - 25 ans		Sous total	
	F	H		F	H		F	H		
95 - ANT GARGES-LÈS-GONESSE	0	5	5	52	53	105	36	34	70	180
95 - ANT GOUSSAINVILLE	0	2	2	29	48	77	26	26	52	131
95 - ANT SARCELLES	2	3	5	37	62	99	23	23	46	150
95 - VILLIERS-LE-BEL	2	2	4	34	53	87	19	27	46	137
95 - PERM FOSSES	0	0	0	9	10	19	6	5	11	30
95 - PERM GONESSE	2	5	7	26	34	60	15	14	29	96
95 - PERM LOUVRES	0	0	0	10	7	17	4	4	8	25
PERMANENCE D'ARNOUVILLE	0	0	0	2	4	6	4	2	6	12
RELAIS ESPACE JEUNE	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
À L'EXTÉRIEUR (FORUM, RENCONTRES, AUTRES)	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
Total	6	17	23	200	272	472	133	135	268	763

On constate qu'en 2024, l'objectif maximum est largement dépassé avec 763 jeunes ayant accepté l'accompagnement en suivi délégué de la Mission Locale.

BILAN CHIFFRÉ DES ENTRÉES PAR AGENCE



Agence de Sarcelles : **249** jeunes

Agence de Gonesse : **271** jeunes

Agence de Garges-lès-Gonesse : **243** jeunes



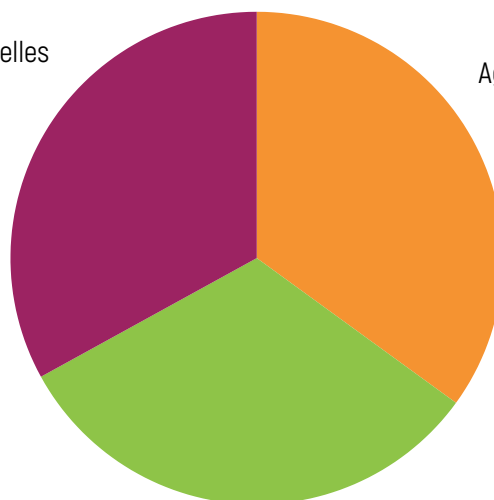
- À noter : les jeunes comptabilisés sont ceux ayant accepté l'accompagnement en suivi délégué dans le cadre d'un entretien.
- Les jeunes n'ayant pas donné suite à l'orientation effectuée par France Travail sont réorientés vers France Travail pour motif « refus ».

RÉPARTITION PAR AGENCE

On remarque une répartition assez équitable entre les orientations par agence. Comme les années précédentes, l'agence de Gonesse reste celle qui oriente le plus vers le suivi délégué de la MLVOE.

Agence de Sarcelles
33%

Agence de Gonesse
35%



Agence de Garges-lès-Gonesse
32%

DÉROULEMENT DES POSITIONNEMENTS

- Une grande majorité des positionnements est effectuée par les conseillers de France Travail dans le cadre d'ESI ou suivis de portefeuille jeunes.
- Quelques informations collectives ont tout de même été organisées pour présenter l'offre de service de la Mission Locale auprès de jeunes convoqués par France Travail :
 - 4 pour l'agence de Gonesse
 - 2 pour l'agence de Garges-lès-Gonesse.



PERSPECTIVES 2025

La convention partenariale prend fin le 31 décembre 2024. Il n'y aura plus de suivi délégué PPAE établi. Ce dispositif laisse place à la nouvelle réglementation en vigueur dans le cadre de la nouvelle loi plein emploi par le biais d'un contrat d'engagement.

La Mission Locale en sera l'un des opérateurs.

Le dispositif d'aides financières départementales

DESCRIPTIF DES AIDES DÉPARTEMENTALES

FAJ FONDS D'AIDE AUX JEUNES

- Jusqu'à 360 euros pour les jeunes de 18 à 25 ans, pouvant être sollicité une fois par année civile.
- Pour tout type de projet en lien avec l'insertion : financement de formation, achat de matériel, frais d'inscription, subsistance, santé, frais en lien avec un nouvel emploi.
- Deux commissions par mois ont lieu afin de présenter les dossiers. Les membres débattent des situations et décident de l'attribution ou non de l'aide.

FAJU FONDS D'AIDE AUX JEUNES URGENCE

- Aide d'urgence attribuée pour la subsistance principalement ou frais de formation, jusqu'à 120 euros.
- Enveloppe allouée à la Mission Locale et gérée en interne pour attribuer aux jeunes suivis selon le besoin.
- Jusqu'à 120 euros pour les jeunes de 18 à 25 ans, pouvant être sollicitée une fois par année civile.



VAL D'OISE TREMPLIN

- Coup de pouce permettant de lever les freins vers l'autonomie et l'épanouissement professionnel.
- Les projets concernés : permis de conduire, achat d'un véhicule ou création d'entreprise (1 000 euros) / formation, études supérieures, mobilité internationale ou frais annexes (jusqu'à 2 000 euros).
- Conditions : Être âgé de 18 à 30 ans, être fiscalement domicilié dans le Val-d'Oise.

Ces aides font parties des dispositifs utilisés par les conseillers de la MLVOE dans le cadre de l'accompagnement global des jeunes suivis. Il permet de lever un frein ponctuel afin de poursuivre le parcours d'insertion socio-professionnelle.

FAJ - BILAN CHIFFRÉ

En 2024, 31 dossiers ont été présentés sur 18 commissions.

27 jeunes ont effectué une demande



18 demandes acceptées

4 demandes ajournées

9 demandes refusées

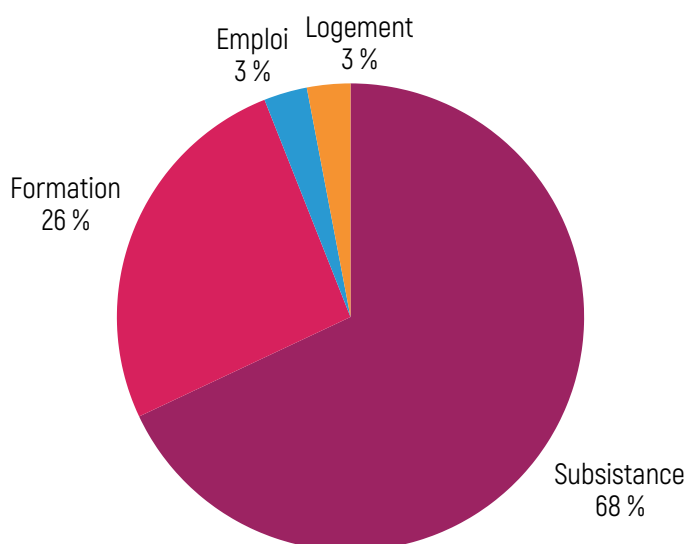
2 acceptées

1 non représentée en commission

1 refusée

TYPLOGIE DES DEMANDES

On constate comme chaque année que le FAJ est sollicité le plus souvent pour une aide à la subsistance. Plus de la majorité des demandes est instruite dans le but d'apporter un appui financier pour subvenir aux besoins de la vie quotidienne.

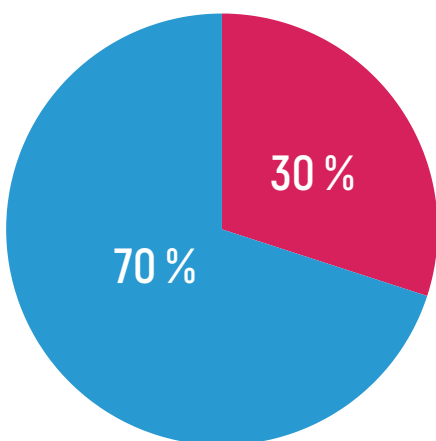


TYPLOGIE DU PUBLIC

DEMANDEUR

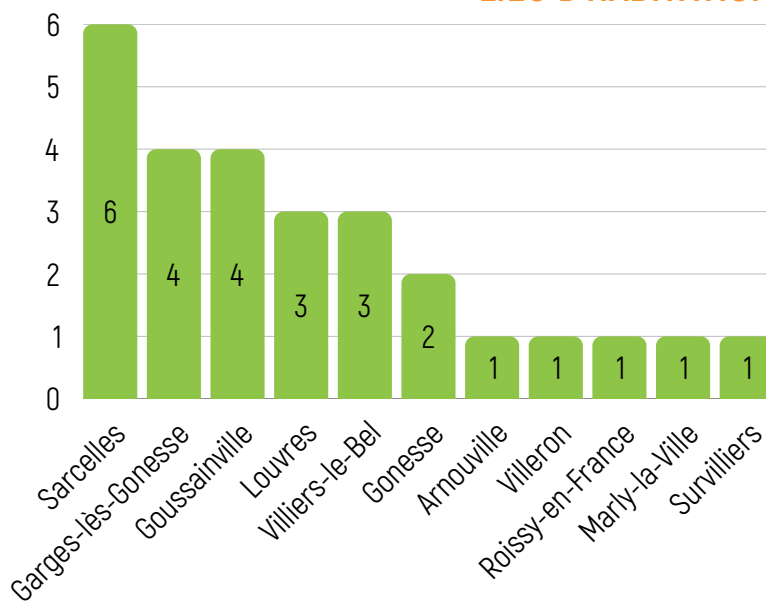
GENRE

● Femmes ● Hommes



On constate que les hommes ont le plus bénéficié du FAJ.

LIEU D'HABITATION



FAJ URGENCE - BILAN CHIFFRÉ

Enveloppe attribuée
pour 2024 :
25 238,55 euros

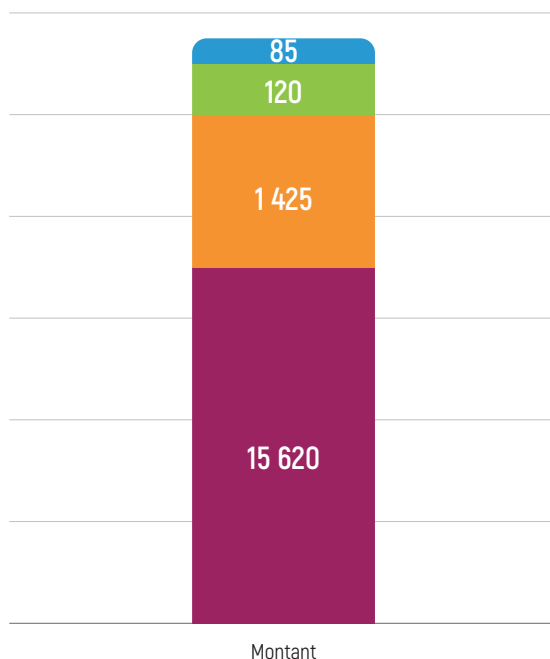
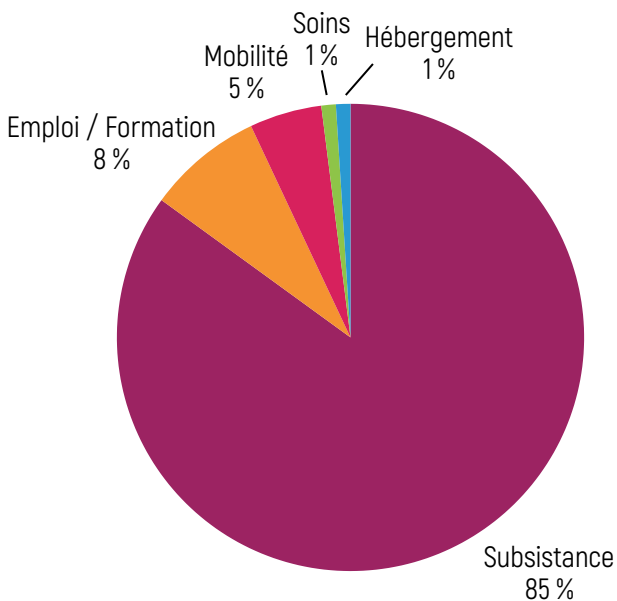


150 jeunes ont bénéficié
de l'aide

17 555 euros utilisés
au 31/12/2024

RÉPARTITION DE L'ATTRIBUTION

NOMBRE DE DEMANDES

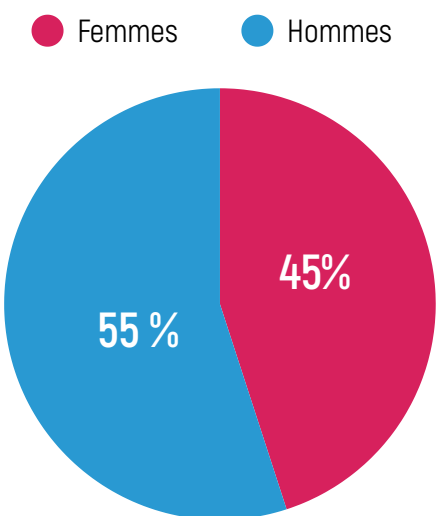


Comme pour le FAJ, on constate que la proportion des demandes effectuées pour la subsistance est très majoritaire, ce qui témoigne de la précarité des jeunes du territoire.

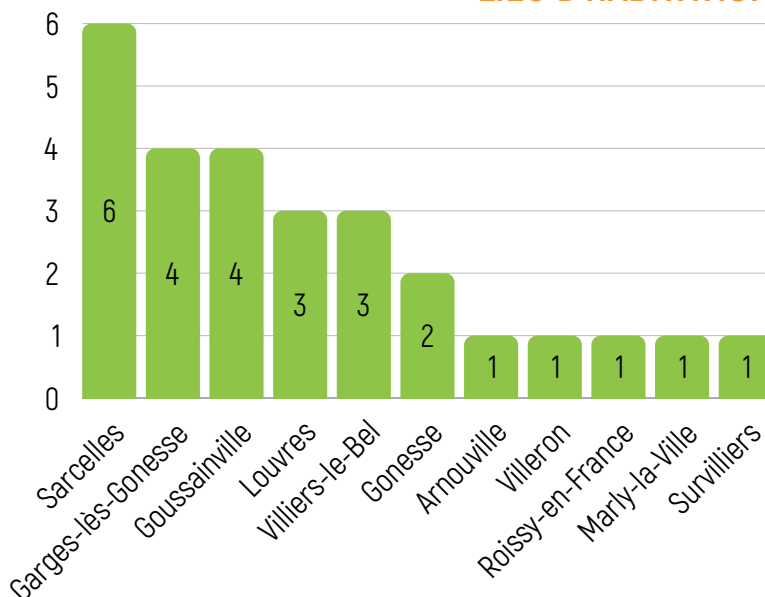
Certaines demandes peuvent être réparties sur plusieurs motifs

TPOLOGIE DU PUBLIC DEMANDEUR

GENRE



LIEU D'HABITATION



La répartition par genre montre une majorité de demandes établies par les jeunes hommes.

Il est démontré que les jeunes de Sarcelles ont le plus bénéficié de cette aide, probablement du fait qu'elle reste la ville la plus peuplée du territoire d'intervention de la MLVOE.

Il est à préciser que Val d'Oise Tremplin est le seul dispositif du département qui peut être établi en autonomie par les jeunes via une plateforme en ligne, donc sans intervention nécessaire d'un prescripteur.

Cette plateforme a été victime de son succès et a mené à une forte sollicitation. Elle a eu pour conséquence l'épuisement des fonds en septembre, avec l'incapacité pour le public d'instruire la demande d'aide le dernier semestre 2024.



BILAN CHIFFRÉ

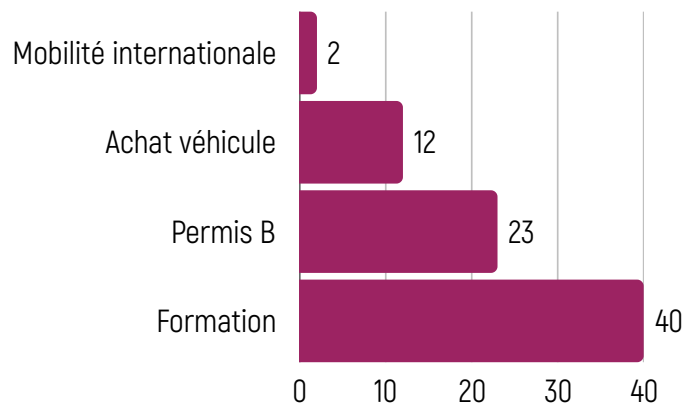
13 commissions ont eu lieu le premier semestre

77 dossiers de jeunes suivis à la MLVOE

Une grande majorité des demandes ont été effectuées par les jeunes eux-mêmes sans appui des conseillers

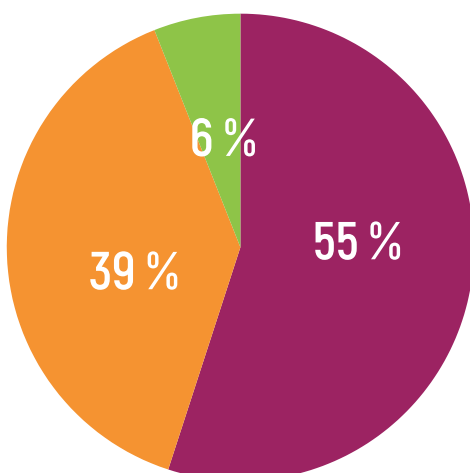
PROJETS SOLLICITÉS

C'est dans le cadre de la formation et plus particulièrement les frais annexes (achat ordinateur, frais d'inscription...) que les jeunes ont sollicité VO Tremplin. La mobilité internationale est la moins représentative car elle concerne plutôt les projets étudiants.



LES AVIS DES COMMISSIONS

● Favorable ● Refusé ● Ajourné

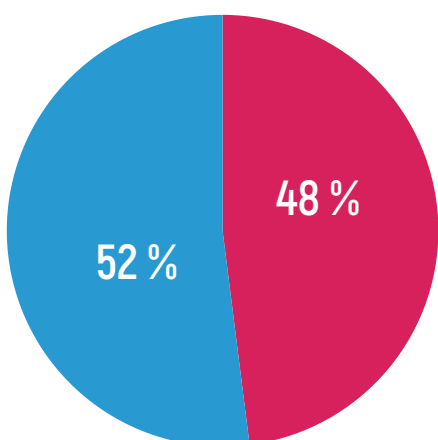


Bien que les avis favorables soient majoritaires, la proportion de refus est tout de même importante. Elle s'explique par le fait que les dossiers sont instruits par les jeunes seuls via la plateforme, ce qui ne favorise pas la mise en valeur du projet et une argumentation développée et bien motivée menant à un accord. En effet, l'appui d'un prescripteur, notamment les conseillers, aurait permis dans un premier temps un pré-diagnostic de la faisabilité, mais également l'instruction d'un dossier solide.

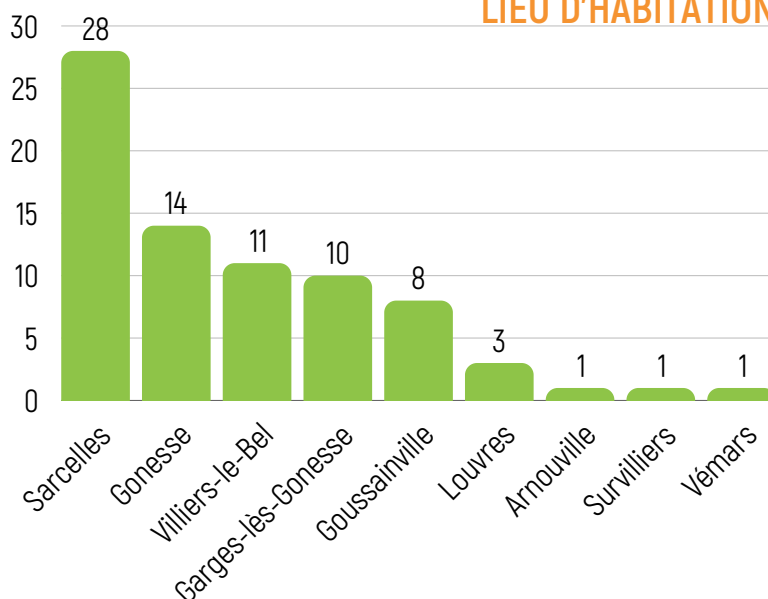
TYPOLOGIE DU PUBLIC

GENRE

Femmes Hommes



LIEU D'HABITATION



Les sarcellois restent toujours en majorité dans l'instruction des demandes.

La demande entre les femmes et les hommes est légèrement plus équilibrée lorsqu'il s'agit de l'aide VO Tremplin. La notion de subsistance n'étant pas concernée dans ce type de demande, elle peut néanmoins expliquer ce facteur si on suppose que les hommes sont plus touchés par la précarité.

L'EPIDE

ÉTABLISSEMENT POUR L'INSERTION DANS L'EMPLOI

L'EPIDE est un dispositif qui permet à des jeunes volontaires de suivre un programme d'insertion professionnelle complet afin de développer leurs connaissances et compétences, construire un projet, s'approprier le savoir-être en entreprise, travailler sur la mobilité en ayant la possibilité de passer le code de la route et s'entraîner sur un simulateur de conduite, et la pratique du sport de manière intensive.

Ils bénéficient d'un hébergement en semaine, d'un service de restauration et d'un uniforme. Tout cela gratuitement et avec rémunération.

L'EPIDE a pour mission d'accompagner des jeunes femmes et hommes dans la réussite de leur projet social et professionnel, grâce à un parcours adapté et individualisé.

2024

Cette année, la collaboration ML / EPIDE s'est accrue depuis que le dispositif peut être proposé à des jeunes dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune. Ainsi, les jeunes en accompagnement renforcé CEJ ou suivis dans un autre cadre peuvent intégrer ce dispositif.

LES CHIFFRES

11 informations
collectives
organisées

53 jeunes
positionnés

25 jeunes présents
aux informations
collectives

19 jeunes
ont intégré
l'EPIDE

On constate cette année un faible nombre de jeunes ayant intégré l'EPIDE de Margny-lès-Compiègne par le biais d'une orientation de la MLVOE.

LE PARTENARIAT EPIDE / MLVOE

Depuis de nombreuses années, la Mission locale Val-d'Oise Est collabore avec le centre EPIDE de Margny-lès-Compiègne, du fait de la proximité, et surtout les possibilités d'accès en transport mises en place par l'EPIDE gratuitement pour les jeunes de notre territoire.

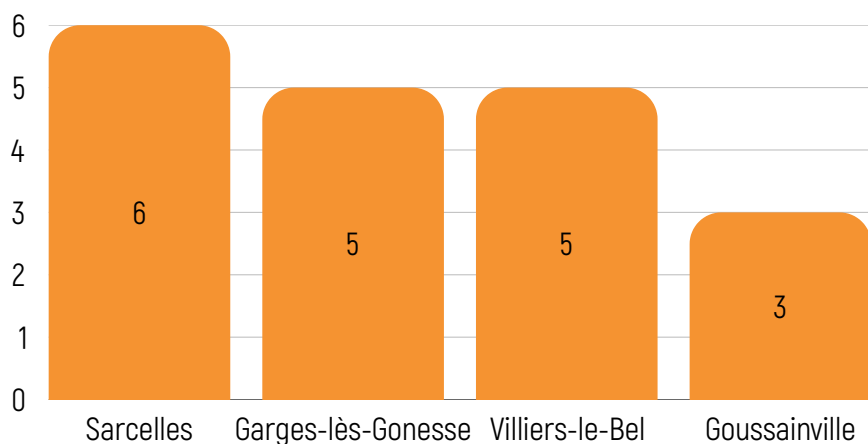
Depuis la création de ce centre, des informations collectives sont organisées dans nos locaux pour permettre aux jeunes de découvrir ce dispositif d'insertion.

Ainsi, une fois par mois, un référent insertion de l'EPIDE anime sur l'antenne de la Mission Locale de Gonesse une réunion ayant pour objectif de présenter l'organisme et ses actions, puis accompagne les jeunes intéressés au centre pour une visite.

Ce partenariat est renforcé notamment car les jeunes de notre territoire représentent environ 80 % des entrées des jeunes du Val-d'Oise sur le centre de Margny-lès-Compiègne.

Les éléments ci-dessous concernent uniquement les jeunes ayant intégré l'EPIDE.

LIEU D'HABITATION

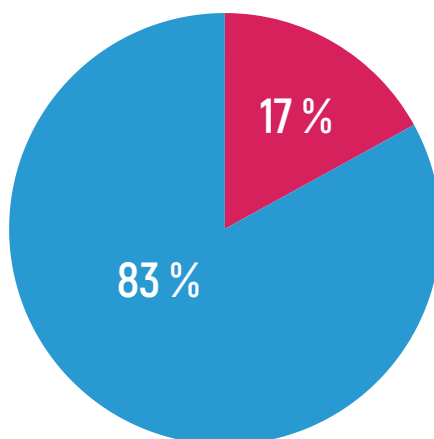


La provenance des villes est assez équilibrée sur les 4 plus importantes antennes de la MLVOE.

GENRE

● Femmes ● Hommes

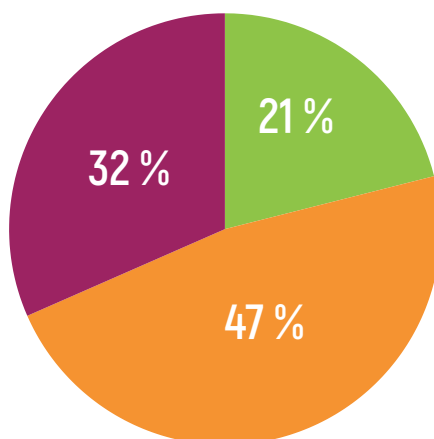
Femmes	3
Hommes	15



Contrairement aux années précédentes, la proportion de femmes ayant intégré l'EPIDE est faible. Elles ne représentent que 17 % des entrées cette année.

TRANCHE D'ÂGE

16 / 18 ans	4
19 / 21 ans	9
22 / 25 ans	6



Les jeunes de 19 à 21 ans représentent quasiment la moitié des entrées à l'EPIDE cette année. Ce qui correspond à la tranche d'âge la plus accompagnée globalement à la MLVOE.

Le dispositif *Mobilité Européenne et Internationale*

Instrument d'éducation citoyenne, d'insertion professionnelle et sociale et de coopération internationale, la mobilité à l'international constitue un champ stratégique de l'action publique en direction de la jeunesse. Reconnue par les pouvoirs publics pour ses effets positifs, elle reste un axe important des politiques d'éducation et de jeunesse tout en étant plébiscitée par les jeunes, qui sont nombreux à la considérer comme **une expérience incontournable dans leur parcours d'insertion et vers l'autonomie.**



DES EFFETS POSITIFS À PLUSIEURS NIVEAUX À SAVOIR

Les jeunes en tirent de **nombreux bénéfices à la fois personnels et professionnels** : l'autonomie, l'interculturalité, l'acquisition de compétences sociales et professionnelles, etc.

Si la mobilité en Europe et à l'international a un impact positif dans le parcours des jeunes, elle constitue aussi **un outil de coopération internationale entre États.**

Pour toutes ces raisons, la Mission Locale Val-d'Oise Est a décidé de créer un espace « **Mobilité Européenne et Internationale** ».

Certains jeunes suivis à la Mission Locale Val-d'Oise Est ont des projets professionnels qui requièrent un niveau de langue étrangère et précisément l'anglais pour favoriser leur insertion professionnelle. Cette mobilité favorise également leur autonomie au sens large et la confiance en soi, des atouts indispensables pour atteindre les objectifs de leur projet professionnel.

En septembre 2022, la Direction de la MLVOE a nommé sa référente Mobilité Européenne et Internationale pour promouvoir ce dispositif et en faire bénéficier les jeunes accompagnés au sein de notre structure.



LE PROGRAMME MIS EN PLACE POUR FAIRE CONNAÎTRE LE DISPOSITIF AUX JEUNES SUIVIS À LA MISSION LOCALE A ÉTÉ LE SUIVANT :

Nous avons conçu un PowerPoint présentant le dispositif que nous avons diffusé à tous les collaborateurs de la structure.

Les collègues sont invités à orienter des jeunes qui ont un projet professionnel en lien avec la relation client quel qu'il soit dans tout secteur d'activité tel que l'aéroport – le commerce international – la création d'entreprise à l'étranger.

Notre partenaire qui n'est autre qu'**Envol Pro** nous accompagne dans ce dispositif.



Des **sessions de recrutement** sont organisées **tous les 3 mois environ** afin de permettre aux candidats de partir en mobilité à l'étranger pendant 3 mois dans les pays suivants :



Les jeunes effectuent un **stage non rémunéré** dans une entreprise dans le **secteur de la relation client**.

Pour cela, nous devons **constituer un dossier de candidature** mais avant, nous recevons les jeunes dans le cadre d'un **entretien individuel** pour leur présenter le dispositif et leur faire part de toutes les pièces à fournir pour monter le cas échéant, un dossier de candidature qui inclut un CV et une LM en français et en anglais et une fiche de liaison motivée pour présenter le candidat et son projet professionnel. Notre référente Mobilité Européenne et Internationale les prépare également à leur oral pour le passage devant le jury de sélection. Nous nous assurons bien entendu qu'ils disposent de papiers à jour – d'une couverture sociale voire une carte européenne d'assuré et qu'ils soient inscrits à France Travail.



NOUS AVONS RÉALISÉ POUR CETTE ANNÉE 2024 :

88 entretiens individuels

10 informations collectives

qui ont réuni au total une quarantaine de Jeune

Nous sommes également invités à être membre du jury du comité de sélection Envol Pro.

Les entretiens individuels nous ont permis d'évaluer leur niveau d'anglais et cela a permis à défaut de présenter leur candidature, les orienter chez **Ressources Formation pour bénéficier de cours d'anglais** dans le but d'obtenir un niveau minimal pour présenter leur dossier à Envol Pro.



POUR 2024 :

5 candidatures seulement ont été présentées à Envol Pro

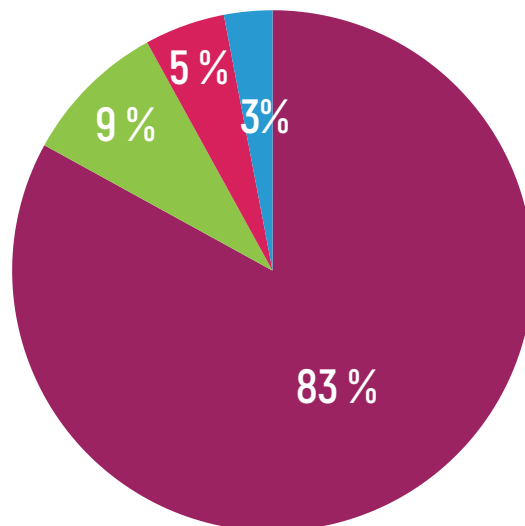
Dont 3 ont été retenues pour partir en Mobilité à Malte

(En 2023, 10 candidatures ont été retenues)

Les informations collectives mises en place depuis février 2024, ont permis à plusieurs jeunes de découvrir le dispositif Mobilité Européenne sans pour autant avoir un projet de partir. Néanmoins, certains envisagent un projet de mobilité dans un proche avenir.

ACTIVITÉS DISPOSITIF MOBILITÉ EUROPÉENNE 2024

- Entretiens individuels réalisés
- Informations collectives réalisées
- Candidatures envoyées
- Candidatures valides Commission Envol Pro



07. Obligation de formation

Le dispositif Obligation de Formation / PAFI TDO et PAE

L'**obligation de formation** est une loi qui s'applique à tous les jeunes de moins de 18 ans en décrochage scolaire. Il s'agit de proposer des solutions de retour à l'école, d'accès à la qualification et à l'emploi ; mise en place par la « **loi pour une école de la confiance** » de 2019, afin qu'aucun jeune ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi. L'objectif est de repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement et de formation les jeunes en risque d'exclusion. Ce sont les Missions Locales qui sont garantes de la mise en œuvre de cette obligation.

Depuis 2023, nous sommes aussi missionnés par l'EN¹ pour accompagner les élèves en voie de décrochage scolaire dans le cadre du dispositif **PAFI TDO**² et des jeunes ayant obtenu ou pas un diplôme dans les filières professionnelles (= terminale CAP ou BAC PRO) sans solution sur Parcoursup dans le cadre du dispositif **PAE**³.

L'OBLIGATION DE FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES

Depuis la mise en place de l'OF en 2019 au sein de la MLVOE, **961 jeunes** ont intégré ce dispositif ; cela concerne les mineurs (16-17 ans).

Sur les 961 jeunes, il y a une forte majorité de sexe masculin ; ce qui représente **64 %**.

RÉPARTITION PAR COMMUNE ET PAR SEXE

Commune	Sarcelles	Villiers-le-Bel	Garges-lès-Gonnesse	Gonnesse	Goussainville	Louvres	Fosses	Arnouville	Total
Masculin	202	116	79	75	101	17	16	6	617
Féminin	98	73	52	33	50	14	11	5	344
Total	300	189	131	108	151	31	27	11	961

¹ EN : Éducation Nationale

² PAFI TDO : dispositif Tous Droits Ouverts

³ PAE : Parcours Ambition Emploi



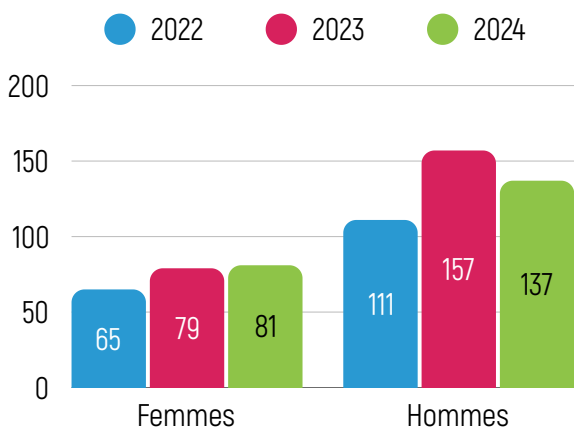
NOMBRE DE JEUNES QUI ONT INTÉGRÉ L'OF POUR L'ANNÉE 2024

RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR COMMUNE

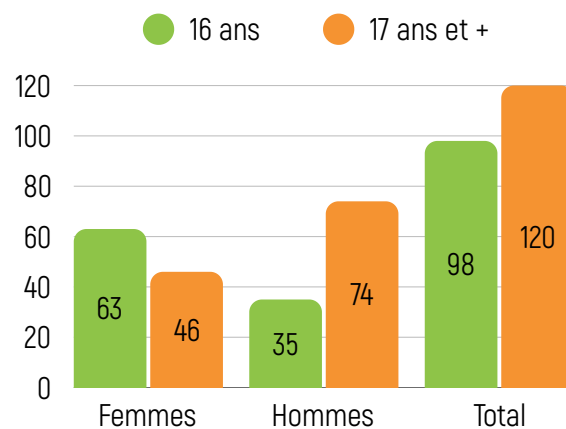
En 2024, **223 jeunes** ont intégré le dispositif OF dont une majorité de sexe masculin avec **63 % contre 37 % de sexe féminin**. On constate que les sites où on a accueilli plus de mineurs dans ce dispositif sont les sites de Villiers-le-Bel, Sarcelles et Goussainville.

Commune	Sarcelles	Villiers-le-Bel	Garges-lès-Gonesse	Gonesse	Goussainville	Louvres	Fosses	Arnouville	Total
Masculin	34	32	9	23	31	4	1	2	140
Féminin	14	22	10	8	14	7	3	0	83
Total	48	54	19	31	45	11	4	2	223

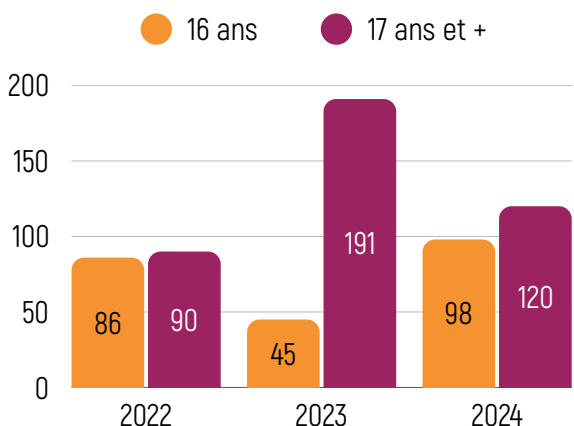
RÉPARTITION PAR SEXE



RÉPARTITION PAR ÂGE ET SEXE



RÉPARTITION PAR ÂGE



En 2024, on constate que les jeunes mineurs sous OF de sexe masculin et âgés de 17 ans sont beaucoup plus nombreux que les filles de la même catégorie d'âge. On passe du simple au double : 46 jeunes de sexe féminin contre 74 de sexe masculin. Toutefois, on remarque une proportion plus importante de fréquentation chez les jeunes filles mineures que les jeunes garçons dans la tranche d'âge de 16 ans (63 contre 35).

RÉPARTITION PAR ANNÉE ET SEXE

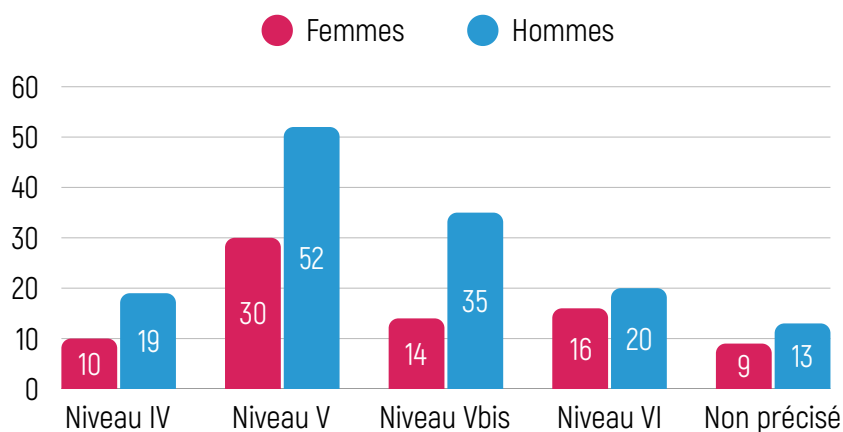
Répartition par sexe	2022	2023	2024	Total
Femmes	65	79	81	225
Hommes	111	157	137	405
Total	176	236	218	630

En 3 ans, nous avons accueilli **630 jeunes** mineurs sous OF au sein de notre structure. Depuis 2022, on remarque une évolution constante de fréquentation des mineurs sous OF de **sexe féminin** au sein de notre MLVOE.



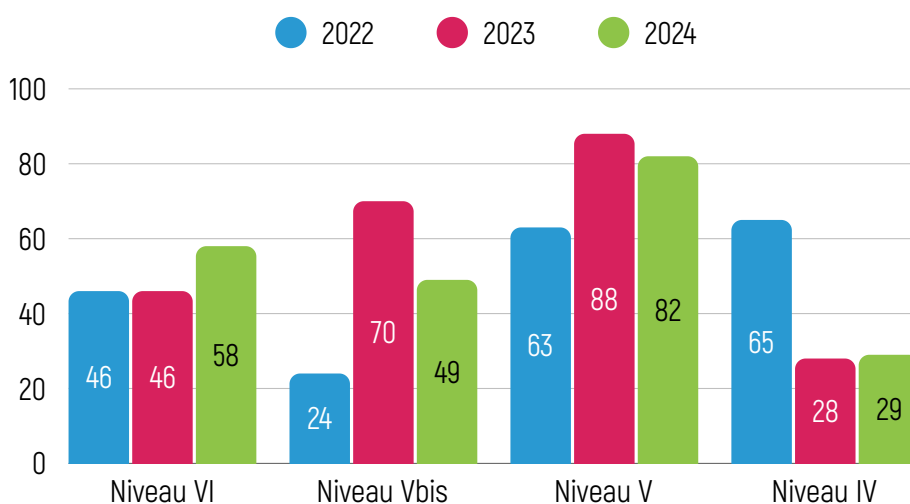
D'après ces graphiques, on constate que le niveau scolaire des jeunes mineurs sous OF est majoritairement de **niveau V** (= cela représente **37.6 %** du public concerné contre seulement **13.3 %** de niveau IV).

RÉPARTITION PAR NIVEAU SCOLAIRE ET SEXE



Pour interpréter ce graphique et les suivants, il faut se référer à l'ancienne nomenclature des niveaux de formation.

RÉPARTITION PAR NIVEAU SCOLAIRE ET PAR ANNÉE



D'après ces données, on constate que le niveau scolaire sans qualification des jeunes sous OF est de manière générale variable selon les années. Le nombre de jeunes sous OF d'un niveau équivalent au bac reste faible.

RESPECT DE L'OBLIGATION DE FORMATION

L'Obligation de Formation est respectée lorsque le jeune poursuit sa scolarité dans un établissement d'enseignement, lorsqu'il est apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle, lorsqu'il occupe un emploi ou effectue un Service Civique ou lorsqu'il bénéficie d'un dispositif d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle en Mission Locale.

En 2024, **126 mineurs** ont respecté l'Obligation de Formation au sein de notre MLVOE, soit **58 %** des jeunes repérés contre **55 % de jeunes mineurs** en 2023.

Respect de l'Obligation de Formation	2022	2023	2024
Oui	114	131	126
Non	62	105	92

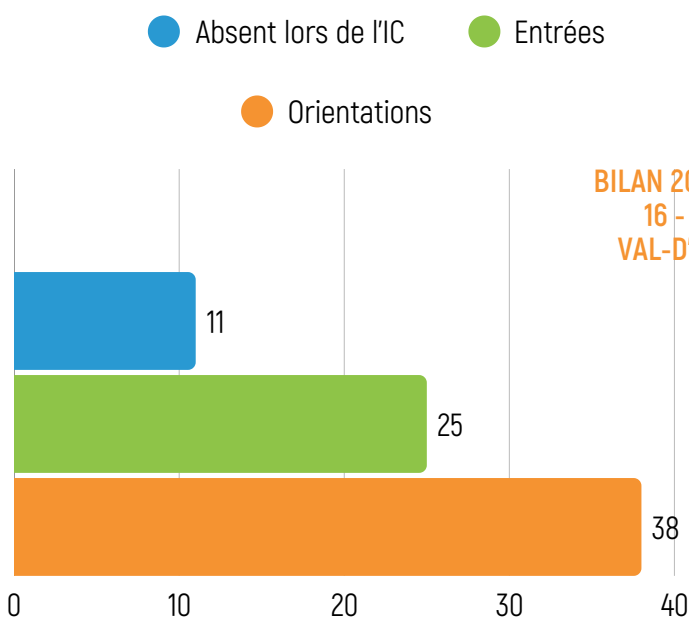
NOMBRE D'ENTRÉES EN DISPOSITIF

Nombre d'entrées en dispositif	2024
CEJ	43
PACEA	22
PPAE	9
PRIJ	26
AFPA PROMO 16 - 18 ans	25
Retour formation initiale	31
Contrat Apprentissage	5
Formation Région	10

Sur les **218 jeunes mineurs sous OF**, **43 jeunes** ont intégré le CEJ au sein de notre MLVOE, ce qui représente **25 %** des jeunes ; **31 jeunes** en formation initiale (18 %), 26 jeunes dans le PRIJ (15 %) et **22 jeunes** dans le PACEA (13 %).

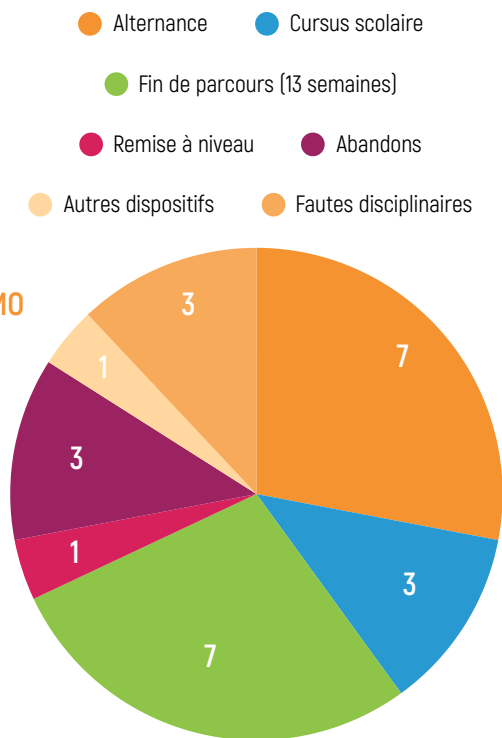


NOMBRE D'ENTRÉES PROMO 16-18 ANS



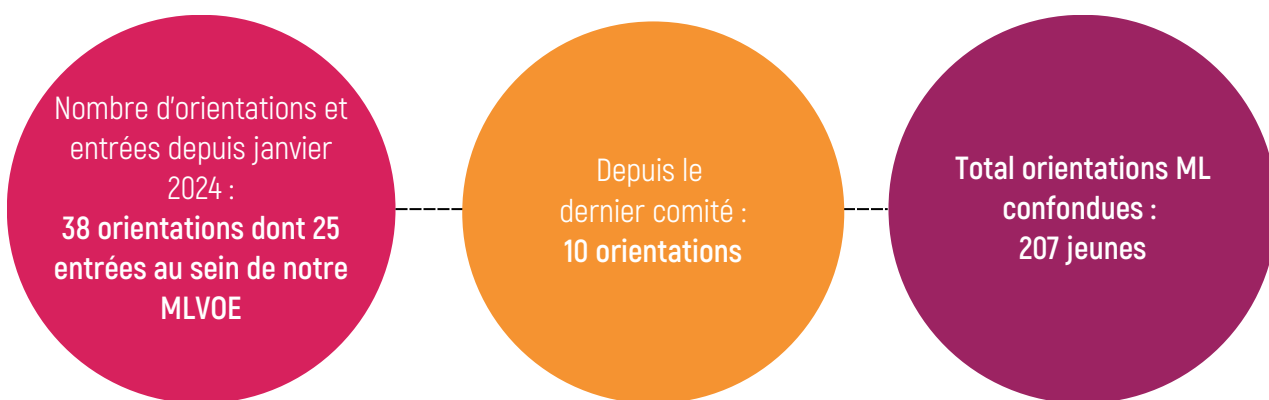
Source : AFPA de Stains

BILAN 2024 PROMO 16 - 18 ANS VAL-D'OISE EST



Source : AFPA de Stains

D'après ces données, il y a eu :

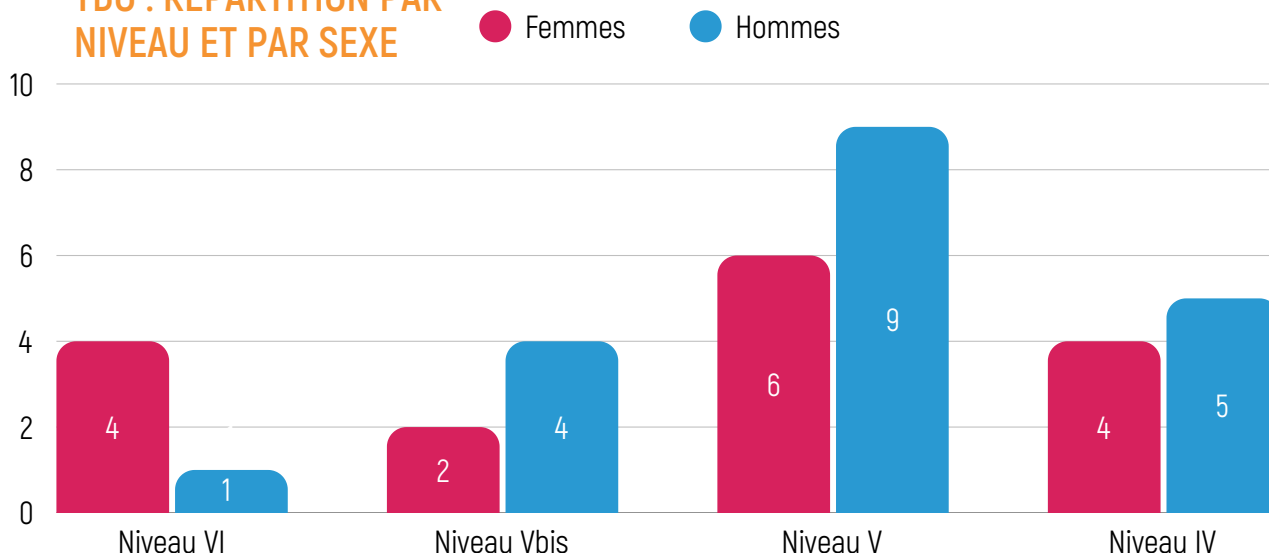


NOMBRE DE FL⁴ CIO, FL TDO ET PAE EN 2024

FL CIO : En 2024, notre MLVOE a traité **103 fiches de liaison** des CIO de Sarcelles et Gonesse contre **74 FL en 2023** dont **53 jeunes majeurs** et **50 jeunes mineurs**. Et nous avons organisé **10 informations collectives OF** en 2024.

PAFI TDO : En 2024, il y a eu **35 jeunes** qui ont intégré le dispositif PAFI TDO dont **16 jeunes de sexe féminin** et **19 jeunes de sexe masculin**. Sur les 16 jeunes filles, **10** sont majeures et **6** mineures. Et sur les 19 jeunes hommes, **15** sont mineurs et **4** sont majeurs.

TDO : RÉPARTITION PAR NIVEAU ET PAR SEXE



En conclusion, nous pouvons dire que le public **de sexe masculin** est plus représentatif que le public **de sexe féminin** dans le cadre du PAFI TDO, ce qui représente **54.3 % de sexe masculin** contre **45.7 % de sexe féminin**. Les jeunes en voie de décrochage scolaire suivi dans ce dispositif touchent essentiellement les jeunes de niveau V sans certification, ce qui représente **43 %**.

PAE : Depuis la mise en place du nouveau dispositif PAE en septembre 2024, il y a eu **12 jeunes orientés** dont **6 jeunes** l'ont intégré en 2024 et actuellement en cours d'accompagnement pour 4 mois (**4 jeunes** de sexe masculin et **2 jeunes** de sexe féminin).

- **Niveau scolaire** : **2 jeunes** ayant obtenu le BAC PRO, **2 jeunes** ayant obtenu le CAP, **1 jeune** de niveau IV et **1 jeune** de niveau V.
- **Âge** : Sur les **6 jeunes** en PAE, **5** sont majeurs (3 âgés de 18 ans, 1 âgé de 19 ans et 1 âgé de 21 ans) et **1 mineur** (= 17 ans).

Ci-dessous, les raisons pour lesquelles les **6 jeunes** n'ont pas intégré le PAE :

- **3 jeunes** absents à plusieurs reprises aux 1er rdv malgré plusieurs tentatives de relance (ABANDON)
- **1 jeune** pas intéressée par le dispositif, veut prendre une année sabbatique,
- **1 jeune** en situation d'alternance,
- **1 jeune** ne faisant pas partie de notre territoire (DOMONT).

Nombre d'interventions dans les LP dans le cadre de la convention MLE pour l'année 2024 : **11 interventions** ont été menées dans les LP : **4 interventions** au lycée Charles Baudelaire de Fosses, **4 interventions** au lycée Arthur Rimbaud de Garges-lès-Gonesse et **3 interventions** au lycée Maryse Condé de Sarcelles.

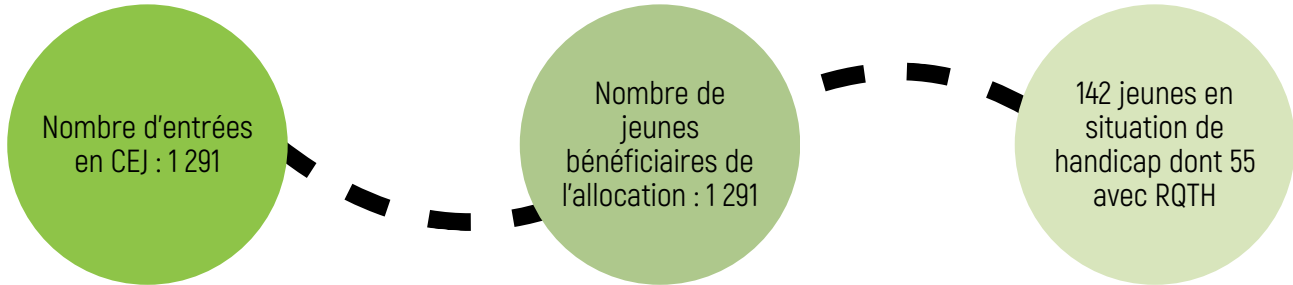
Réunions externes partenaires et internes MLVOE : **24 réunions** (= PSAD, comité de suivi PROMO 16-18 ans, OF, interne MLVOE, des lycées, etc.)

Préconisation 2025 : Mise en place des INFOCOL Mineurs, Projet Pass Certification, Ateliers Avenir pro, Nouveaux référents OF (2 CIP à mi-temps) pour les suivis OF, PAFI TDO, PAE, Développement du partenariat dans notre territoire, Appel aux projet, etc.

08. Le contrat

d'engagement jeune

DONNÉES GÉNÉRALES



JEUNES ENTRÉS EN DISPOSITIF, PAR ÂGE, SEXE ET NIVEAU

Niveau	Nombre de jeunes entrés en dispositif											Total
	Mineurs		Sous total	18 - 21 ans		Sous total	22 - 25 ans		Sous total	26+ ans	Sous total	
	F	H		F	H		F	H		F		
Niveau III+	0	0	0	18	24	42	35	33	68	0	0	110
Niveau IV validé IV	5	6	11	157	173	330	70	62	132	0	0	472
Niveau IV validé V	0	0	0	1	5	6	3	3	6	0	0	12
Niveau IV autre	3	7	10	66	111	177	20	15	35	0	0	221
Niveau V validé V	5	6	11	22	44	66	12	19	31	0	0	107
Niveau V autre	9	20	29	39	56	95	22	21	43	0	0	167
Niveau V bis	3	21	24	19	32	51	3	12	15	1	1	91
Niveau VI	2	8	10	12	24	36	9	12	21	0	0	67
Non précisé	0	3	3	9	12	21	10	10	20	0	0	44
Total	27	71	98	343	481	824	184	187	371	1	1	1 291

JEUNES ENTRÉS EN DISPOSITIF, PAR ÂGE, SEXE, ZONE ET LOCALISATION

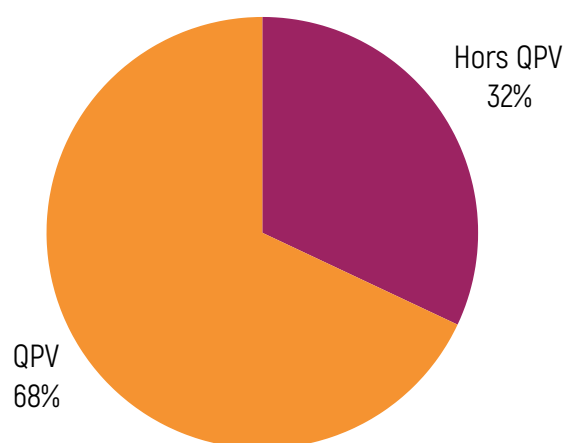
Localisation	Nombre de jeunes entrés en dispositif											Total
	Mineurs		Sous total	18 - 21 ans		Sous total	22 - 25 ans		Sous total	26+ ans	Sous total	
	F	H		F	H		F	H		F		
95-ANT GARGES-LÈS GONESSE	5	15	20	81	97	178	51	36	87	0	0	285
95-ANT GOUSSAINVILLE	5	14	19	58	81	139	20	33	53	0	0	210
95-ANT SARCELLES	7	16	23	98	151	249	53	53	106	0	0	376
95-ANT VILLIERS-LE-BEL	4	5	9	54	83	137	31	37	68	1	1	215
95-ML SARCELLES	1	2	3	2	0	2	0	0	0	0	0	5
95-PERM FOSSES	0	0	0	4	9	13	2	5	7	0	0	20
95-PERM GONESSE	5	15	20	28	39	67	17	17	34	0	0	121
95-PERM LOUVRES	0	2	2	16	15	31	8	6	14	0	0	47
PERMANENCE D'ARNOUVILLE	0	2	2	1	4	5	2	0	2	0	0	9
RELAIS ESPACE JEUNE	0	0	0	1	2	3	0	0	0	0	0	3
Total	27	71	98	343	481	824	184	187	371	1	1	1 291

JEUNES ENTRÉS EN DISPOSITIF, PAR NIVEAU, SEXE, ZONE ET LOCALISATION

Localisation	Nombre de jeunes entrés en dispositif														Total	
	Niveau validé III+		Sous total	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Niveau validé <V		Sous total	Sans diplôme			Sous total
	F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		
95-ANT GARGES-LÈS GONESSE	11	7	18	61	53	114	9	16	25	8	9	17	48	63	111	285
95-ANT GOUSSAINVILLE	4	5	9	37	41	78	7	5	12	0	6	6	35	70	105	210
95-ANT SARCELLES	13	11	24	57	61	118	11	23	34	10	15	25	67	109	176	376
95-ANT VILLIERS-LE-BEL	5	3	8	44	46	90	6	21	27	4	8	12	31	47	78	215
95-ML SARCELLES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	2	4	5
95-PERM FOSSES	0	0	0	4	6	10	0	2	2	0	0	0	2	6	8	20
95-PERM GONESSE	5	5	10	19	23	42	8	7	15	2	6	8	16	30	46	121
95-PERM LOUVRES	2	1	3	10	10	20	1	2	3	1	2	3	10	8	18	47
PERMANENCE D'ARNOUVILLE	1	0	1	1	1	2	1	1	2	0	1	1	0	3	3	9
RELAIS ESPACE JEUNE	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	2	3
Total	41	32	73	234	241	475	43	77	120	26	47	73	211	340	551	1 291

NOMBRE D'ENTRÉES PAR ANTENNES

Antenne	Nombre de jeunes entrés sur la période		Total
	Hors QPV	QPV	
95-ANT GARGES-LÈS GONESSE	50	235	285
95-ANT GOUSSAINVILLE	106	104	210
95-ANT SARCELLES	52	328	380
95-ANT VILLIERS-LE-BEL	63	154	217
95-PERM FOSSES	20	0	20
95-PERM GONESSE	64	58	122
95-PERM LOUVRES	48	0	48
PERMANENCE D'ARNOUVILLE	8	1	9
Total	411	889	1 291



SORTIES DU CEJ



Motif sortie (calculé)	Nb sorties	Dont mineurs à l'entrée	Dont mineurs à la sortie
Emploi durable	129	6	2
Scolarité	27	0	0
Limite d'âge	6	0	0
Sortie à terme	643	36	19
Non respect des engagements	43	8	4
Déménagement	17	2	2
Réorientation autre accompagnement	8	2	1
Rupture d'un commun accord	3	1	1
Abandon du jeune	268	28	20
Accès à l'autonomie	147	7	6
Total	1 291	90	55

LES RESSOURCES HUMAINES DÉDIÉES AU CEJ

ETP dédiés au CEJ : 19

1 Responsable de secteur

1 Chargé de Relations Entreprises

14 Conseillers en Insertion socio-Professionnelle

3 Assistants administratifs

1 cohorte par mois pour environ 108 jeunes

Objectif ferme de 1 291 entrées

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DES JEUNES

Nombre d'entretiens individuels (cumul)	10 128
Nombre d'ateliers proposés aux jeunes	17 883
Nombre d'informations collectives	924
Visites jeunes (sans RDV)	538

CONTACTS ML - JEUNES CEJ



81 592

mails envoyés



1 514

échanges téléphoniques

ACTIONS ET INITIATIVES MAJEURES

SOLUTIONS STRUCTURANTES

	Nombre de jeunes
Intégration à l'E2C	23
Intégration à l'EPIDE	4
Accès à un service civique	11
Réintégration en formation initiale	20
Accès à une formation certifiante	14
Accès à une formation qualifiante	196
Accès à une formation pré-qualifiante	12
Accès à une formation non certifiante	90
Participation à une formation "Promo 16 / 18 ans"	4
Intégration dans un parcours "Promo 16 / 18 ans"	4
TOTAL	378

FORUMS ET ATELIERS

Organisation d'un forum avec un focus sur les métiers de la santé, de la sécurité, et de la culture en septembre 2024 :



Mise en place d'ateliers par les CIP CEJ :

04 MISSION LOCALE DES 2024 **SKILLS**

ATELIER GAGNE EN CONFIANCE

DANS CETTE INTERVENTION

POUR QUI ?
Jeunes diplômés de la Mission Locale Val d'Oise et de l'Est de la Seine.

PRÉREQUIS
Aucun.

MODALITÉS DE L'INTERVENTION
Présentiel.

LIÉB
Mission Locale Val d'Oise et de l'Est de la Seine, Centre de Formation de l'Est de la Seine, Centre de Formation de l'Oise.

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Contactez votre conseiller Mission Locale.

SAISIE SUR I-MILO
MÉTIER : AUCUN EN COURS

03 MISSION LOCALE DES 2024 **SKILLS**

ATELIER J'AI LES CODES

DANS CETTE INTERVENTION

POUR QUI ?
Jeunes diplômés de la Mission Locale Val d'Oise et de l'Est de la Seine.

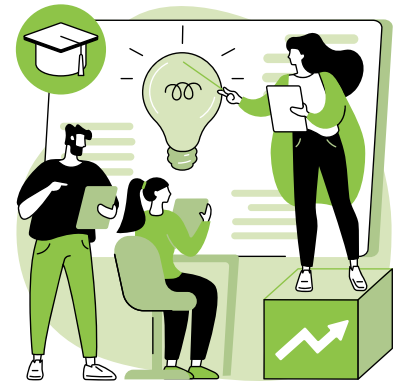
PRÉREQUIS
Aucun.

MODALITÉS DE L'INTERVENTION
Présentiel.

LIÉB
Mission Locale Val d'Oise et de l'Est de la Seine.

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Contactez votre conseiller Mission Locale.

SAISIE SUR I-MILO
MÉTIER : J'AI LES CODES



1. GAGNE EN CONFIANCE

2. J'AI LES CODES



RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES ET PARTENARIATS



Nombre de jeunes ayant effectué une immersion : 281

RÔLE DU CHARGÉ DE RELATIONS ENTREPRISES (CRE)



Interface entre les entreprises partenaires et les jeunes.

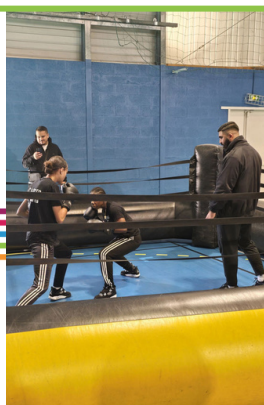
Développement de nouveaux partenariats en fonction des souhaits professionnels des jeunes.

Organisation d'événements :

- Jobs dating.
- Forums métiers.
- Meetings, informations collectives.
- Ateliers et simulations d'entretiens.



RAID AVENTURE ORGANISATION 10/2024



Visite du groupe ADP 12/2024



Visite du CFA AFMAE 11/2024



Visite guidée du tunnelier utilisé pour la construction de la ligne 17 du Grand Paris Express 12/2024

PROGRAMME "FACE À L'EMPLOYEUR"

Programme immersif d'une demi-journée, en 3 étapes :

1. Préparation intensive (CV, simulation d'entretien).
2. Mise en pratique en magasin.
3. Débriefing et conseils personnalisés.



CARTE JEUNE ENGAGÉ – UNE INITIATIVE D'ENVERGURE



Nous avons eu l'honneur d'accueillir Monsieur Mathieu Maucort, délégué interministériel à la jeunesse, pour découvrir l'initiative de la Carte Jeune Engagé. Ce projet, mené en partenariat avec la Mission Locale Val-d'Oise Est, vise à offrir aux jeunes inscrits dans le dispositif Contrat d'Engagement Jeune de nombreux avantages, notamment des réductions sur la mobilité, l'alimentation et la culture.



Lors de sa visite, Monsieur Maucort a échangé avec 10 jeunes participants, permettant un retour constructif sur leurs expériences avec l'application. Ces échanges ont été très enrichissants, et les jeunes ont exprimé leur gratitude, soulignant les bénéfices directs de la carte. Un jeune a par exemple exprimé sa satisfaction en déclarant : « Grâce à vous, ça sera moins cher ! », tandis qu'un autre a évoqué l'impact de ces réductions sur son alimentation, affirmant : « Je pourrais acheter des fruits, des légumes et de la viande. »



En plus de cette visite, le 24 octobre 2024, nos jeunes ont eu l'opportunité d'être reçus à Matignon pour un point d'étape sur la carte, réunissant les principales parties prenantes et les entreprises partenaires. Ce moment a permis aux jeunes de partager leur avis sur cette expérimentation et d'enrichir le projet avec leurs retours.

Nous sommes fiers de participer à cette initiative et espérons qu'elle se développera à l'échelle nationale, avec l'adhésion de nombreuses entreprises pour proposer davantage de remises et de services aux jeunes.

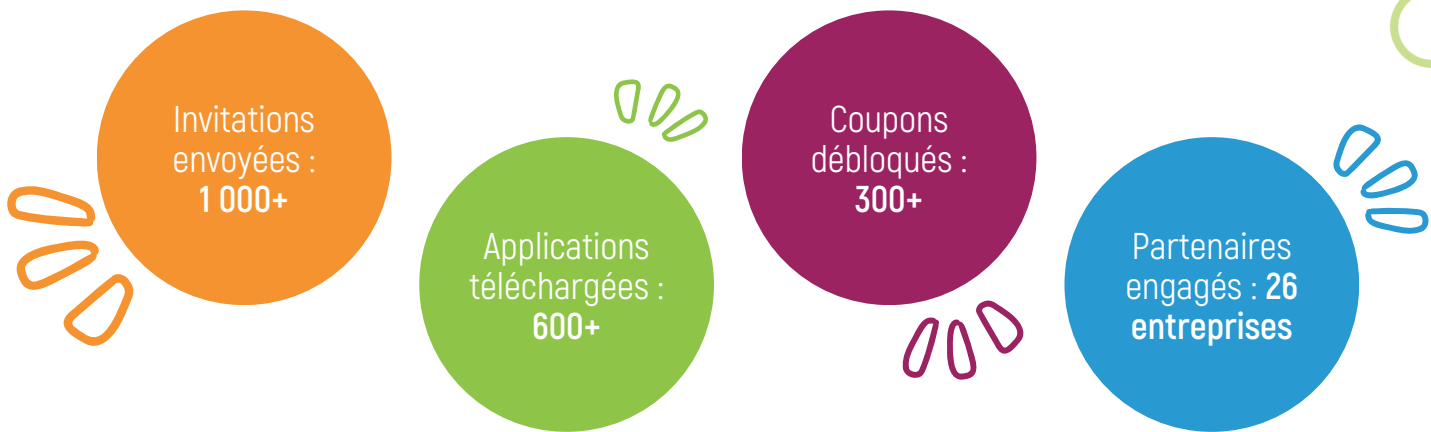
Nous remercions chaleureusement Mathieu Maucort et son équipe pour leur engagement dans ce projet. Ensemble, continuons à soutenir et à accompagner la jeunesse sur le chemin de la réussite !





TikTok réalisé par nos jeunes avec Mathieu Maucort sur le compte de notre jeune "modaxvines"

IMPACT EN CHIFFRES



REMERCIEMENTS



Merci à toutes les équipes, entreprises partenaires, et jeunes engagés pour leur mobilisation. Ensemble, continuons à renforcer les compétences et l'insertion professionnelle des jeunes.



09. Boost'N'Job & Mob

Boost'N'Job & Mob

Cofinancé par le FSE



Le projet prévoit un impact mesurable sur plusieurs aspects clés, avec des objectifs chiffrés qui témoignent de son ampleur et de sa structuration. Voici les principaux indicateurs prévisionnels :

PARTICIPANTS ET RÉPARTITION



521

Jeunes accompagnés au total



258

femmes



263

hommes

Répartition par genre

INSERTION PROFESSIONNELLE



120

Entrées en emploi

ATELIERS ET FORMATIONS



5

Ateliers Inclusion Numérique



5

Ateliers Mobilité



200

Entrées en formation

ACTIONS AVEC LES PARTENAIRES



24

Actions de communication

(newsletters, forums, job datings, réunions d'information, rendez-vous partenaires)

RÉSULTATS ATTENDUS



70%

Taux de réussite au code de la route



150

Rencontres avec les entreprises

(appels téléphoniques et visites sur site)



80

Entreprises et partenaires contactés

Ces données illustrent la portée du projet et ses ambitions en termes d'accompagnement, de formation et d'insertion des jeunes dans le tissu socio-économique local.

10. DÉMARCHE

A.C.T.I.V.E. - 02R

Nouveau dispositif DÉMARCHE A.C.T.I.V.E. - O2R

ACCOMPAGNEMENT - COMPÉTENCE - TERRAIN - IMMERSION - VALEUR - ENTREPRENDRE



Après avoir répondu à un appel à manifestation d'intérêt national concernant l'Offre de Repérage et de Remobilisation (O2R) lancé cet été par les DREETS en lien avec les DDETS, la MLVOE s'est vue nommée "Lauréat" en novembre 2024.

NOTRE MISSION

Porté par la Mission Locale Val-d'Oise Est, le projet DÉMARCHE A.C.T.I.V.E. - O2R vise à **repérer et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 29 ans pour ceux en situation de handicap, confrontés à des difficultés d'insertion socio-professionnelle**. Ce projet est déployé en consortium sous la coordination de la MLVOE, en coopération avec la Mission Locale Plaine de France, et en partenariat avec de nombreux acteurs clés tels que France Travail, Cap Emploi, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, ainsi que les services de l'État et la Préfecture du Val-d'Oise.

Le projet s'articule autour de **trois axes fondamentaux** :



1

Coordination

Les aider à construire un projet professionnel réfléchi, à partir d'une meilleure connaissance d'eux et des métiers possibles et de favoriser leur intégration dans les dispositifs de droit commun, un retour à l'emploi ou une formation professionnelle.

2

Repérage

Repérer les jeunes en rupture via des approches innovantes : repérage numérique, réseaux sociaux et dans les quartiers et zone rurale.

3

Remobilisation

Les remobiliser grâce à un accompagnement sur mesure.



Démarche A.C.T.I.V.E. est un dispositif qui émane de la **Loi Plein Emploi** et qui vise à **repérer et remobiliser des jeunes âgés de 16 à 25 ans en rupture**, communément regroupés sous le terme « **d'invisibles** », c'est-à-dire les jeunes les plus éloignés de l'emploi ou qui ne sont pas inscrits dans un parcours d'insertion suivi par un autre membre du réseau pour l'emploi.

OBJECTIF

1 150
bénéficiaires
sur 3 ans

UN PARCOURS INTENSIF ET SANS COUTURE

Le parcours proposé pour les bénéficiaires du projet est intensif et sans couture, conçu pour accompagner chaque jeune de manière continue et progressive sur une **durée de 4 à 6 mois, avec une possibilité d'extension jusqu'à 9 mois maximum** selon les besoins. Ce **parcours complet allie une remobilisation forte, un accompagnement individuel et des actions collectives, tout en étant adaptable aux spécificités de chaque situation.**

Il consiste en un **repérage**, une **remobilisation** et une **coordination**.

1. RÉPÉRAGE

Le dispositif O2R - Démarche A.C.T.I.V.E est une initiative innovante visant à accompagner les jeunes les plus éloignés du marché du travail vers une insertion durable. Il porte **l'ambition d'une solution d'insertion, d'emploi ou de formation pour les jeunes.**

Un dispositif inclusif pour les publics en difficulté, sortis des radars.

L'équipe dédiée au dispositif intervient auprès des jeunes les plus éloignés de l'emploi et / ou qui ne sont pas inscrits dans un parcours d'insertion ou suivi par un membre du réseau pour l'emploi.

L'objectif est **d'aller à la rencontre des jeunes dans les différentes communes et profiter de la spontanéité du moment pour créer un lien de confiance qui puisse se maintenir dans le temps.** Par la suite, des actions de remobilisation sont proposées.

2. REMOBILISATION

Une remobilisation des jeunes pour lever les freins sociaux, favoriser l'insertion professionnelle et faciliter la prise de contact avec France Travail. Une équipe prendra en charge chaque jeune dans un **processus d'accompagnement individuel et collectif** selon les besoins de ce dernier.

- Développer des partenariats avec des entreprises locales engagées.
- Travailler dans une logique de dynamique des territoires au plus près des besoins des publics en lien avec les collectivités.

Elle dispose de **l'ensemble des offres de remobilisation** telles que : « Atelier CV et LM », « Atelier formation », « Atelier Démarche ACTIVE », « Atelier j'ai les codes », « Atelier Gagnes en confiance », « Lutte contre les discriminations - Égalité, équité genre au travail », « Atelier sur la posture professionnelle et droit du travail », « Numérique », « Sorties culturelles », « Compétences », « Atelier compétences psychosociales », « Atelier parcours santé jeunes CPAM », « Ateliers Santé globale et hygiène de vie », « Atelier mobilité internationale », « Atelier mobilité avec la RATP », « Atelier création d'entreprise - envie d'entreprendre » et « Atelier casier judiciaire ». Chacune de ces actions de mobilisation sera proposée aux candidats, elles constitueront une étape de parcours personnalisée.

Ces activités sont là pour **développer des compétences socioprofessionnelles** utiles pour leur avenir aussi bien personnel que professionnel.

3. COORDINATION TRANSVERSALE

En plus de son rôle central de mise en lien, elle garantit également un **suivi rigoureux** grâce à la consolidation et la transmission des données collectées tout au long du parcours.

L'enjeu de cette équipe multidisciplinaire est de **sécuriser le parcours du jeune** et de **garantir la transformation positive et durable** de ce dernier, en intégrant à son rythme.

4. ACTION DÉPLOYÉE

Le dispositif démarche A.C.T.I.V.E. s'étend sur tout le territoire **Roissy Pays de France** : des espaces urbains aux zones rurales (Mission Locale Plaine de France). Elle prend en compte les **spécificités locales**, telles que le manque d'accès aux services publics, les difficultés de mobilité ou d'accès à la formation.

DISPOSITIF DÉMARCHE A.C.T.I.V.E. - O2R :
AGIR ENSEMBLE POUR REPÉRER
ET REMOBILISER LES 16 - 25 ANS

Le dispositif Démarche A.C.T.I.V.E.
(Accompagnement - Compétence - Terrain
- Immersion - Valeur - Entreprendre) - O2R
(Offre de Repérage et de Remobilisation)
accompagne les jeunes de 16 à 25 ans
dans la construction d'un avenir solide.

NOTRE MISSION :
Repérer les jeunes en difficulté ou éloignés des dispositifs classiques.
Remobiliser à travers un accompagnement personnalisé.
Faciliter l'accès à la formation, à l'emploi ou à des projets structurants.

Pourquoi collaborer avec la Mission Locale Val-d'Oise Est?
Ensemble, nous co-construisons des solutions adaptées pour agir efficacement sur le terrain et répondre aux enjeux d'inclusion et de remobilisation.

CONTACTEZ-NOUS !
✉ projet02r@mlvoe.fr
☎ 01.79.51.78.66
🌐 mlvoe.fr

DÉMARCHÉ A.C.T.I.V.E. O2R
Accompagnement - Compétences - Terrain - Immersion - Valeur - Entreprendre

MISSION LOCALE VAL D'OISE EST
MISSION LOCALE PLaine de France
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PARALLÈLE ET DES SOLIDARITÉS

DISPOSITIF DÉMARCHÉ A.C.T.I.V.E. - O2R :
AGIR ENSEMBLE POUR REPÉRER
ET REMOBILISER LES 16 - 25 ANS

Le dispositif Démarche A.C.T.I.V.E.
(Accompagnement - Compétence - Terrain
- Immersion - Valeur - Entreprendre) - O2R
(Offre de Repérage et de Remobilisation)
accompagne les jeunes de 16 à 25 ans
dans la construction d'un avenir solide.

NOTRE MISSION :
Repérer les jeunes en difficulté ou éloignés des dispositifs classiques.
Remobiliser à travers un accompagnement personnalisé.
Faciliter l'accès à la formation, à l'emploi ou à des projets structurants.

Pourquoi collaborer avec la Mission Locale Val-d'Oise Est?
Ensemble, nous co-construisons des solutions adaptées pour agir efficacement sur le terrain et répondre aux enjeux d'inclusion et de remobilisation.

CONTACTEZ-NOUS !
✉ projet02r@mlvoe-midf.org
☎ 01.79.51.78.66
🌐 mlvoe.fr

DÉMARCHÉ A.C.T.I.V.E. O2R
Accompagnement - Compétences - Terrain - Immersion - Valeur - Entreprendre

MISSION LOCALE VAL D'OISE EST
MISSION LOCALE PLaine de France
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PARALLÈLE ET DES SOLIDARITÉS

11. Le service

chargé de relations

entreprise

La frise des événements emploi 2024



17 septembre

SOS
RENTÉE

18 septembre

LES ESCALES
DE L'EMPLOI

19 septembre

LA TERRASSE
DE L'EMPLOI

19 septembre

SOS
RENTÉE

10 octobre

AFTERWORK
BTP

08 octobre

FORUM
AÉROPORT RECRUTE

26 septembre

PLACE
DE L'EMPLOI

19 septembre

FORUM
ENGAGÉS POUR
L'HUMAIN

14 octobre

SESSION
DE RECRUTEMENT

17 octobre

LES RENCONTRES
DE L'EMPLOI

24 octobre

ACTION BTP
AVEC FRANCE TRAVAIL

28 octobre

FORUM &
AGENCES D'EMPLOIS

13 novembre

FORUM
INTERDÉPARTEMENTAL

07 novembre

JOB DATING
SPÉCIAL INTÉRIM AKTO

06 novembre

FORUM
INTERGÉNÉRATIONNEL

05 novembre

FORUM
SOLUTIONS RENTÉE

20 novembre

EMBARQUE
POUR TON AVENIR

21 novembre

FORUM
VILLIERS VERT

22 novembre

FORUM
EMPLOI CONCORDE

28 novembre

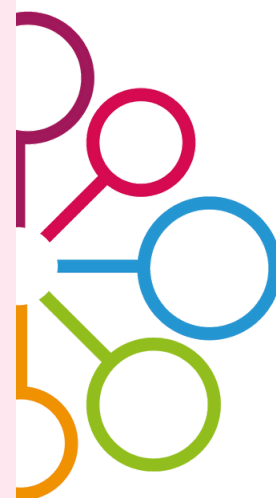
ACTION
INDUSTRIE
FRANCE TRAVAIL

Les Contrats Aidés

Qui peut bénéficier d'un contrat aidé ?

Peuvent être recrutés en contrats aidés, **les jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés), qui sont sans emploi, non qualifiés ou peu qualifiés et connaissant des difficultés particulières d'accès à l'emploi,** soit :

- Les jeunes sortis sans diplôme de leur formation initiale (niveau VI, V bis, V et IV).
- Les jeunes peu qualifiés (de niveau V avec diplôme, titulaires uniquement d'un CAP ou BEP et en recherche d'emploi pendant au moins 6 mois dans les 12 derniers mois).



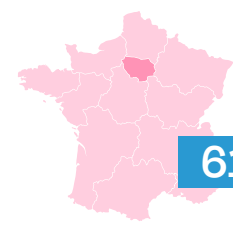
Quels employeurs ?

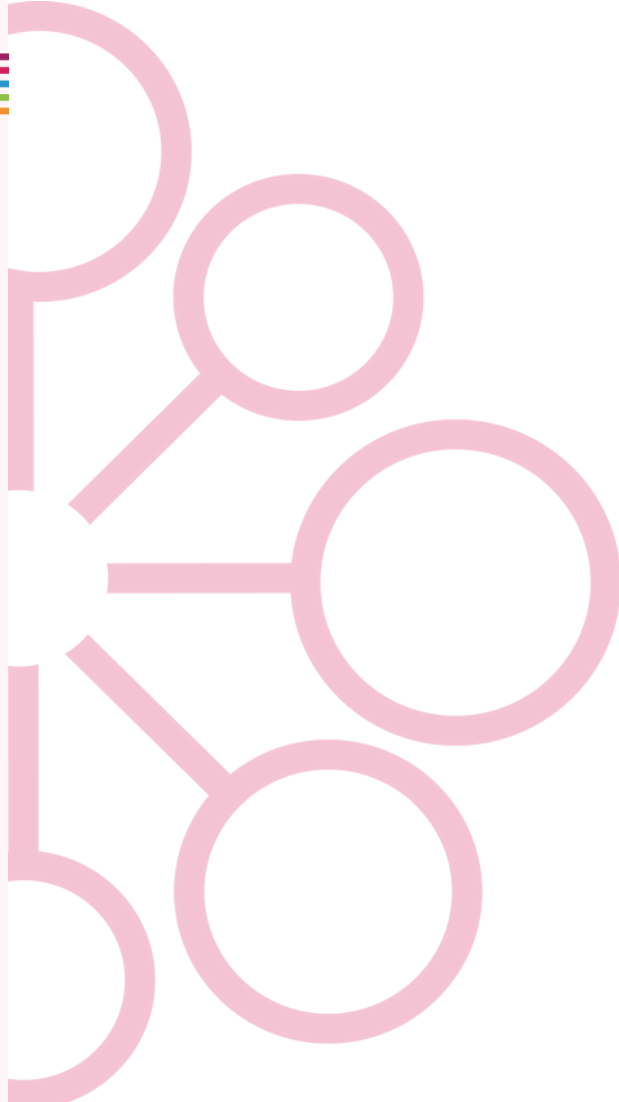
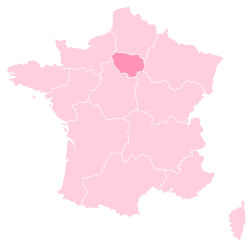
- **Les employeurs du secteur non marchand constituent la principale cible du dispositif.**
- Les organismes de droit privé à but non lucratif : les associations et les fondations.
- Les organismes à but non lucratif de l'économie sociale et solidaire (ESS).
- Les collectivités territoriales et leurs groupements.
- Les autres personnes morales de droit public, à l'exception de l'État.
- Les groupements d'employeurs pour l'insertion et de qualification (GEIQ).
- Les établissements du secteur sanitaire (hôpitaux) et médico-social.
- Les structures d'insertion par l'activité économique (IAE).
- Les personnes morales de droit privé chargées de la gestion d'un service public (organismes HLM).
- **Les employeurs du secteur marchand quelle que soit l'activité exercée sont éligibles aux contrats aidés.**

LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT ET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE (AIDES)

Secteur non marchand :

- 40 % du SMIC brut de 20h à 26h sur 10 mois, pour toute personne sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.
- 60 % du SMIC brut de 20h à 26h sur 10 mois, pour toute personne reconnue travailleur handicapé ou bénéficiaire de l'AAH jusqu'à 30 ans.
- **Nouveauté** : 50 % du SMIC brut de 20h à 26h sur 10 mois, pour toute personne dans le secteur de la petite enfance, du sanitaire et du médico-social.





Secteur marchand :

- 30 % du SMIC brut de 20h à 30h sur 10 mois, pour toute personne de moins de 26 ans sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.
- **Nouveauté** : 47% du SMIC brut de 20h à 30h sur 10 mois, pour toute personne reconnue travailleur handicapé ou bénéficiaire de l'AAH jusqu'à 30 ans.
- **Nouveauté** : 47% du SMIC brut de 20h à 30h sur 10 mois, pour toute personne de moins de 26 ans dans le secteur de la sécurité privé.

CONTRATS AIDÉS SIGNÉS EN 2024

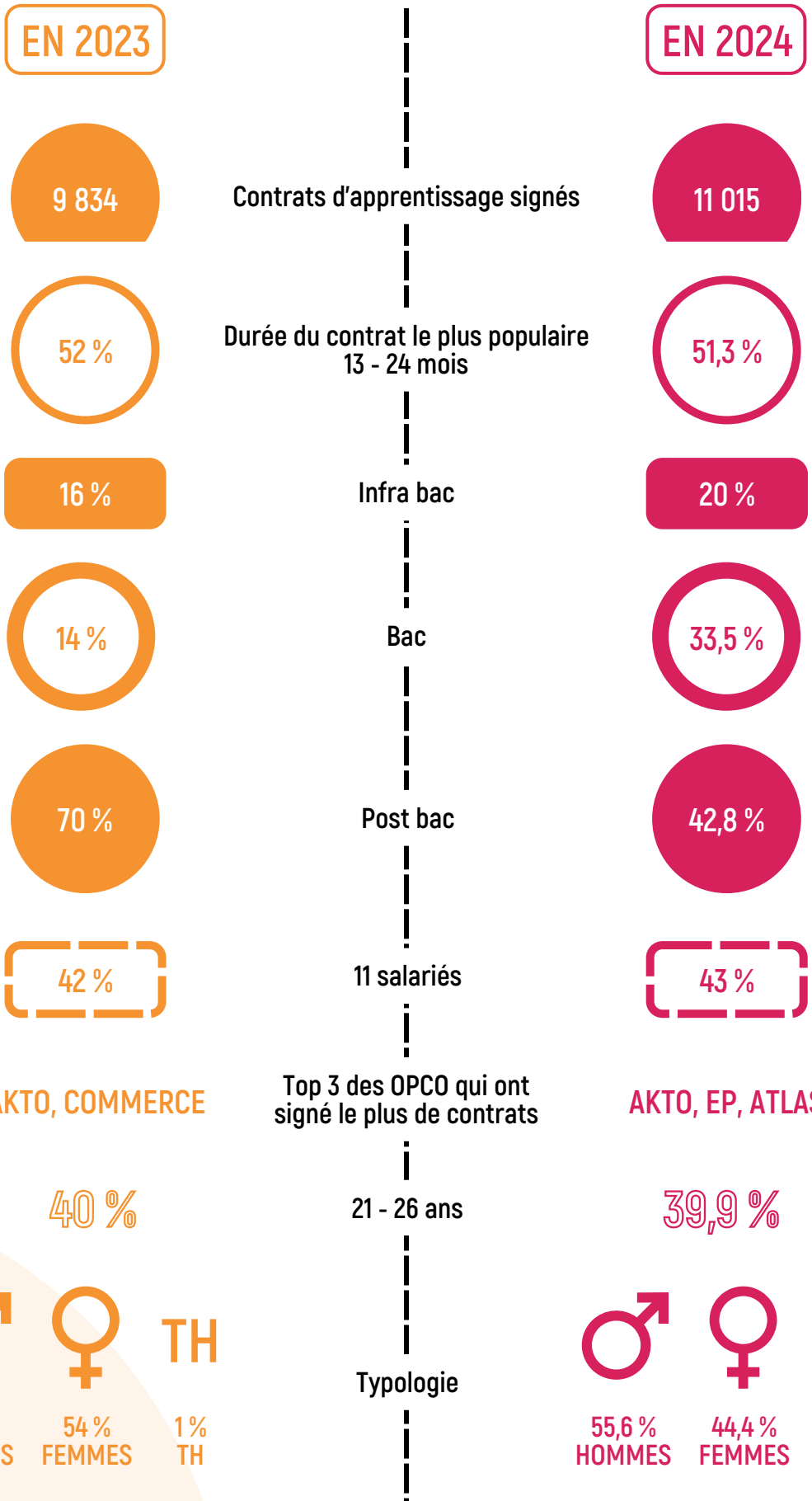


Les chiffres des contrats aidés (en secteur marchand et non marchand) n'ont pas été exponentiels en 2024.

Les taux de prise en charge sans cesse revus à la baisse ainsi que la durée ont peu incité les employeurs à contractualiser des contrats aidés.

De plus, les contrats CUI CIE ont été arrêtés fin mai avec l'impossibilité de pouvoir mettre en place ces mesures permettant à des jeunes d'accéder bien souvent à leur premier emploi.

L'apprentissage dans le Val-d'Oise



12. Accès

au droit

Le Point d'Accès au Droit des Jeunes

Le Point d'Accès au Droit des Jeunes (PADJ), un lieu d'information et de sensibilisation des jeunes à leurs droits - Un accompagnement pour rendre le jeune acteur de droit et autonome dans ses démarches.

Dans le cadre des permanences du PADJ, le travail d'insertion est tout aussi important que la réponse juridique apportée. L'accueil, l'écoute, la transmission d'informations et l'orientation, répondant à un besoin global de la personne, prévalent sur l'indication exclusive du droit proprement dit. L'accompagnement est toujours mené dans une perspective de la transmission des savoirs, afin de permettre au jeune de s'approprier les réponses juridiques et, d'acquérir les premiers réflexes qui lui permettront de devenir acteur sur le terrain du droit.

LE PUBLIC REÇU

En 2024, la tranche d'âge des 22-25 reste largement majoritaire et un public mixte, mais à dominante féminine.

Dans ce tableau sont comptabilisés l'ensemble des jeunes reçus au PAD aussi bien dans le cadre de l'accompagnement global ou du PRIJ (jeunes invisibles).

Âge	Femmes	Hommes	Total
16 - 17 ans	14	18	32
18 - 21 ans	75	93	222
22 - 25 ans	119	147	266
25 ans et plus	17	9	26
Total	225	265	490

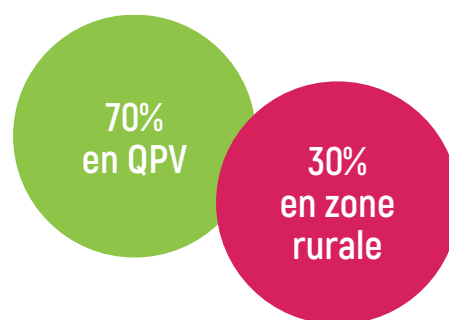
L'une des caractéristiques principales du public reçu tient à la diversité de leurs origines : les lieux de naissance des jeunes suivis se répartissent entre quelques 28 pays répartis un peu partout sur le globe. D'autre part, cette diversité se traduit dans les parcours des jeunes et donc dans leurs situations : jeunes isolés, jeunes hors regroupement familial, jeunes entrés dans le cadre de la

procédure de regroupement familial, jeunes nés en France. Ces différences de statuts ont des conséquences importantes sur les possibilités en termes de formation et d'insertion professionnelle.

La tranche d'âge la plus importante est celle des 22 à 25 ans et nous avons une petite augmentation des jeunes mineurs par rapport à l'année dernière.

Nous constatons également que les femmes restent plus mobilisées dans les démarches d'accès au droit que les hommes.

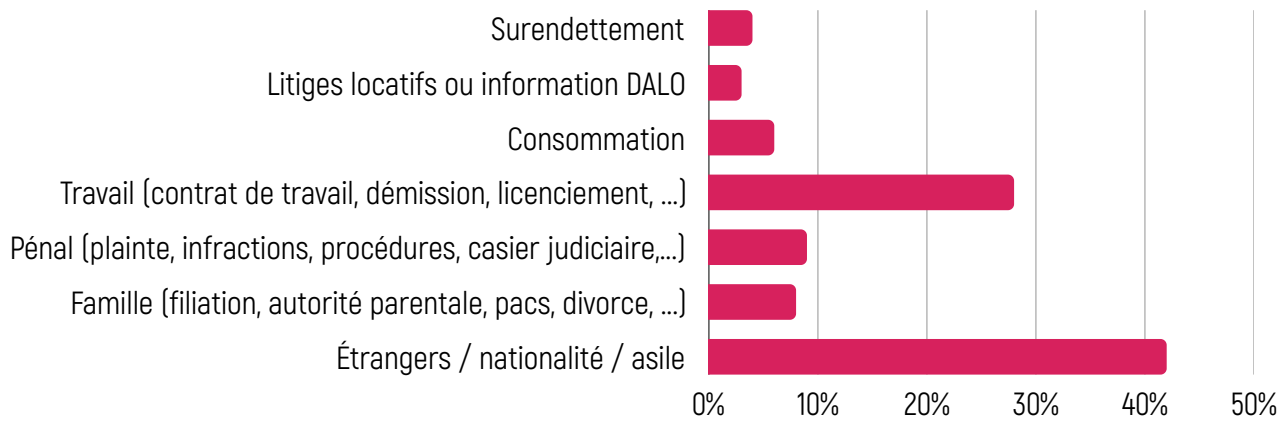
Notre public provient :



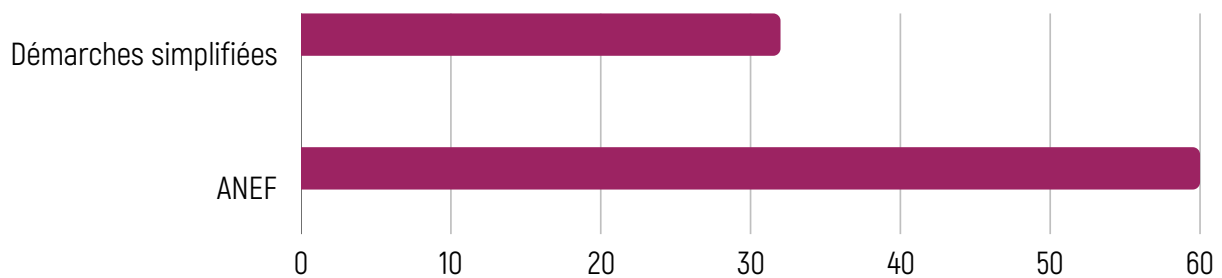
LA NATIONALITÉ DES JEUNES : LA DIVERSITÉ DU PUBLIC REÇU

Femmes	67	16	20	48	69	32	10
Hommes	49	14	18	39	70	26	12
Nationalité	Française	UE	Amérique latine	Maghreb	Afrique subsaharienne	Asie	Autres

LES DEMANDES DE DROIT



LES DÉMARCHES DÉMATÉRIALISÉES (BOP 104)



LE CATALOGUE

24 ateliers portant sur le droit du travail et le casier judiciaire ont été assurés : 106 jeunes sensibilisés



01
NUMÉRO CATALOGUE D'INTERVENTION

DROIT

ATELIER DROIT DU TRAVAIL MLVOE

DANS CETTE INTERVENTION
Accès aux droits
Droit du travail
Échanges et prévention avec une juriste

POUR QUI ?
Tout le public et la Mission Locale Val d'Oise Est

PRÉREQUIS
Aucun

MODALITÉS DE L'INTERVENTION
Présentiel
2 heures
12 jeunes maximum

LIEU
Mission Locale Val d'Oise Est
Antenne de Breteuil
12 Avenue du 8 Mai 1945
95200 Sarcelles

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Consultez votre conseiller Mission Locale

SAISIE SUR I-MILO
*ATELIER DROIT DU TRAVAIL CATALOGUE

L'ATELIER DROIT DU TRAVAIL

Objectif(s)

- Les différents types de contrat de travail (CDD, CDI, les contrats aidés, les contrats à temps partiel, ceux en intérim, saisonnier, ...)
- Les heures supplémentaires,
- Les événements aux contrats de travail
- Les congés payés
- Les différents types de ruptures du contrat de travail (démission, licenciement, rupture conventionnelle, ...)
- Acquérir des connaissances sur différentes thématiques de santé
- Développer les compétences psychosociales
- Être acteur de sa santé
- Identifier des lieux ressources pour répondre aux besoins de santé

Dates des interventions :


- Février 2024**
• 14/02/2024 de 13h45 à 17h00
- Mars 2024**
• 13/03/2024 de 13h45 à 17h00
- Avril 2024**
• 12/04/2024 de 13h45 à 17h00
- Mai 2024**
• 15/05/2024 de 13h45 à 17h00
- Juin 2024**
• 13/06/2024 de 13h45 à 17h00
- Juillet 2024**
• 17/07/2024 de 13h45 à 17h00
- Septembre 2024**
• 13/09/2024 de 13h45 à 17h00
- Octobre 2024**
• 14/10/2024 de 13h45 à 17h00
- Novembre 2024**
• 13/11/2023 de 13h45 à 17h00
- Décembre 2024**
• 12/12/2024 de 13h45 à 17h00


Programme
Un atelier sous forme d'échange en toute convivialité sur :
- L'accès aux droits du travail,
- Questions / réponses avec une juriste

Le Point Santé


INTERVENTIONS INDIVIDUELLES

Les motifs de la première rencontre au POINT SANTÉ concernent :


 Une écoute et un soutien psychologiques dans 67 % des prises de rendez-vous.

 Une aide aux démarches d'accès aux droits (23 %).


 La réalisation du bilan de santé gratuit CPAM (6 %).

 L'accès aux droits (4 %).

Les orientations vers le Point Santé sont effectuées :

 À la demande des conseillers et autres professionnels de la MLVOE dans la majorité des cas (51 %).

 À la demande spontanée des jeunes (39 %).

 À la demande d'un tiers (famille, partenaires, pairs) dans 10 % des cas.

Nombre de personnes accompagnées : 158 jeunes dont 101 femmes (64 %) et 57 hommes (34,5 %)

Nombre total d'entretiens réalisés : 578 entretiens

INTERVENTIONS COLLECTIVES

136

actions collectives de prévention, d'information et d'échange ont été réalisées en 2024 sur des thématiques variées telles que :

- La santé mentale
- La santé mentale et le sport
- Le mal-être et le suicide, les troubles psychiques et la pair-aidance
- La santé globale
- La santé bucco-dentaire et l'estime de soi
- L'accès aux droits et le parcours santé jeunes CPAM
- L'environnement
- La créativité
- Le bien-être et la nature
- L'alimentation éco-responsable, la nutrition
- Le diabète
- La vie affective et sexuelle
- Les conduites addictives
- Les compétences psychosociales
- Le harcèlement et son impact sur la santé...



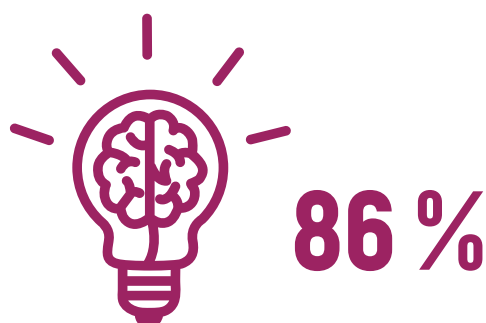
909

participants rencontrés et sensibilisés lors des animations collectives proposées sous forme d'ateliers et de stands de prévention en matière de santé.

LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS LORS DES ACTIONS COLLECTIVES DE PRÉVENTION EN 2024



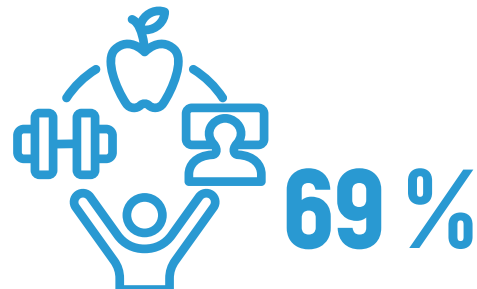
des participants sont très satisfaits des modalités des actions proposées, ce qui témoigne d'une réponse adaptée aux besoins et aux attentes des jeunes par les partenaires et la Mission Locale tant dans la diversité des lieux, des horaires, des thématiques abordées et du format des séances. Dans l'ensemble, l'organisation des interventions, la qualité des animations et la posture des intervenants ont favorisé ce retour positif des participants.



déclarent avoir acquis des connaissances. Cette forte satisfaction s'explique par des contenus pertinents, adaptés au public accueilli et basés sur des supports d'animation à la fois interactifs et diversifiés (quiz, jeux, cartes, vidéos). La posture des intervenants a permis une transmission des informations de manière fluide et pédagogique.



se sentent beaucoup mieux informés après avoir participé aux actions. Les personnes conscientisent l'impact de la prévention sur leur santé. Les échanges avec les professionnels et leurs pairs semblent avoir un retentissement sur le fait de prendre soin d'eux et d'ajuster leurs habitudes de vie.



souhaitent adopter un comportement différent dans leur vie quotidienne après avoir assisté aux séances collectives. Nous constatons que les participants se sont pleinement projetés sur l'amélioration et sur les enjeux de leur hygiène de vie tant personnelle que professionnelle.



La dynamique qualitative et engagée avec nos partenaires, nous a permis de faire valoir la santé comme un véritable levier dans l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Justice - Maison d'arrêt d'Osny

La permanence au sein de la maison d'arrêt a débuté en juillet 2023.

Les missions consistent à accompagner les jeunes détenus et à travailler avec eux sur leur projet professionnel. En outre, il faut préparer leur sortie en les aidant à travailler leurs techniques de recherches d'emploi (travail sur le CV, la lettre de motivation, l'entretien d'embauche etc.) et faire la mise en relation avec les structures extérieures dans lesquelles les jeunes peuvent être potentiellement positionnés. Le référent justice travaille également avec les CPIP des jeunes surtout dans le partage d'informations. Les CPIP orientent également les jeunes lorsqu'ils sont éligibles à l'accompagnement de la mission locale. Le référent s'occupe également d'inscrire les jeunes au sein de la Mission Locale Val-d'Oise Est. La fréquence des permanences est à hauteur d'une permanence hebdomadaire (tous les jeudis).

CHIFFRES

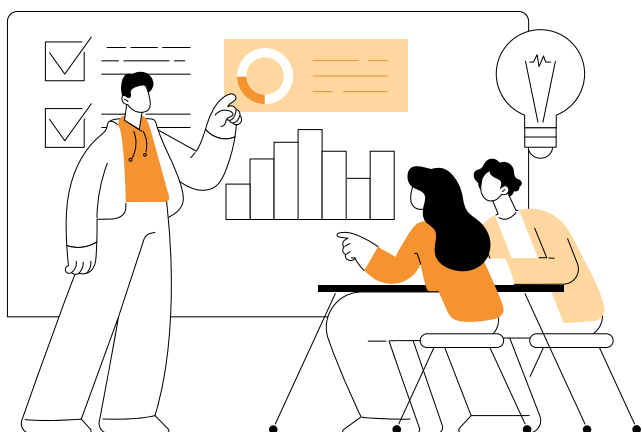
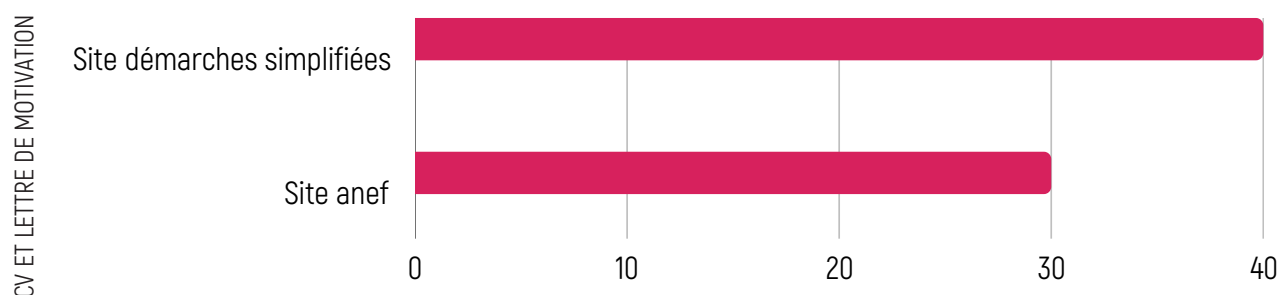
18

jeunes détenus ont été accueillis pour un entretien et pour travailler leur projet professionnel et leur future sortie pour éviter la récidive.

Certains sont en liberté sous surveillance électronique et d'autres sont encore incarcérés.

D'autres jeunes détenus sont en voie d'orientation au sein de la mission locale pour être accompagnés pour leur projet de sortie.

DÉMARCHES D'INSERTION ET TRAVAIL DU PROJET PROFESSIONNEL



L'insertion professionnelle des jeunes en maison d'arrêt représente une démarche cruciale tant pour les détenus eux-mêmes que pour la société. Voici les principales plus-values de cette initiative :

1 *Réduction du taux de récidive*

L'accès à une formation professionnelle et à un emploi augmente les chances de réintégration sociale et économique après la libération.

Un détenu formé et inséré professionnellement a davantage de perspectives pour éviter les comportements délictueux.

2 *Acquisition de compétences et de qualifications*

Les programmes d'insertion permettent aux jeunes détenus d'acquérir des compétences techniques et comportementales directement exploitables dans le marché du travail. Certains obtiennent des certifications ou des diplômes reconnus.

3 *Restitution d'une estime de soi et construction d'un projet de vie*

L'accès à un travail valorisant permet de renforcer l'estime de soi et d'offrir un sentiment d'utilité sociale. Un projet professionnel structuré permet de mieux préparer l'avenir et d'éviter les ruptures sociales post-incarcération.

3 *Responsabilisation et autonomie*

L'insertion professionnelle favorise la responsabilisation face aux devoirs professionnels et sociaux. Elle permet une réappropriation progressive des valeurs liées au travail, à l'engagement et à la persévérance. En somme, la permanence d'une structure dédiée à l'insertion professionnelle des jeunes en maison d'arrêt est un investissement essentiel pour faciliter leur réhabilitation et prévenir la récidive, tout en contribuant à une insertion inclusive.



Mise en place d'un référent discrimination

Dans le cadre de notre engagement national des Missions Locales pour lutter de manière systématique contre les discriminations, la MLVOE a signé la charte d'engagement. Cette charte reflète notre ambition commune d'œuvrer ensemble vers une approche globale permettant d'agir durablement contre les discriminations. Elle met l'accent sur la coproduction des actions, grâce à des initiatives conjointes, et internalisées au sein des Missions Locales.

La démarche d'essaimage a pour objectif de diffuser ces pratiques en formant les participants lors des ateliers. L'objectif est d'internaliser les compétences nécessaires pour mettre en place une approche systématique et efficace dans la lutte contre les discriminations.



Cette démarche repose sur **trois axes principaux** :

1

Travailler nos postures auprès des jeunes :

les accompagner, les sensibiliser et renforcer leur capacité à faire face aux discriminations.

2

Travailler nos postures auprès des entreprises :

les impliquer dans une démarche inclusive et les sensibiliser aux enjeux de la diversité.

3

Travailler nos postures auprès des conseillers :

renforcer leur posture professionnelle afin d'intégrer une approche systématique et inclusive dans leurs pratiques. Cette initiative reflète une volonté forte de transformer durablement les pratiques professionnelles au service de l'égalité des chances.

Un atelier sur la lutte contre les discriminations offre plusieurs plus-values importantes pour les jeunes, tant sur le plan personnel que social :

1. Prise de conscience et éducation

Les jeunes apprennent à reconnaître les différentes formes de discrimination (racisme, sexisme, homophobie, etc.). Ils comprennent mieux les stéréotypes et préjugés qui influencent souvent inconsciemment leurs comportements.

2. Développement de l'empathie

Les ateliers favorisent l'écoute et la compréhension des expériences vécues par les autres. Cela aide à renforcer l'empathie et la solidarité au sein du groupe.

3. Amélioration des compétences sociales

Les jeunes développent des compétences de communication, de débat respectueux et d'argumentation constructive. Ils apprennent à défendre leurs opinions tout en respectant celles des autres.

4. Encouragement à l'engagement citoyen

Les participants sont sensibilisés à leur rôle actif dans la promotion de l'égalité et du respect dans leur communauté. Ils peuvent devenir des acteurs du changement et des ambassadeurs contre les discriminations.

5. Renforcement de la confiance en soi

En comprenant leurs droits et en apprenant à se défendre face aux discriminations, les jeunes gagnent en assurance. Ils développent une meilleure estime d'eux-mêmes.

6. Création d'un environnement inclusif

Ces ateliers contribuent à instaurer une culture du respect et de l'acceptation des différences dans les groupes de jeunes. Un climat inclusif réduit les tensions et favorise la cohésion sociale. LA MLVOE a mis en place des ateliers de sensibilisation auprès des jeunes qui démarreront en 2025.

Préambule

Durant les 4 années (2019-2022) d'expérimentation de l'action « un engagement national des missions locales pour lutter de façon systémique contre les discriminations » financée dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) et de son déploiement prioritairement via des ARML, auprès de missions locales volontaires à s'engager dans la démarche, l'UNML a permis l'essai d'une approche initiée en PACA pour lutter de façon systémique contre les discriminations et développer le pouvoir d'agir de l'ensemble des acteurs : formation des professionnels ; modules à destination des entreprises ; co-animation d'ateliers participatifs à destination des jeunes ;

La présente charte a pour objectif de consolider la démarche engagée à titre expérimental afin d'accompagner et de poursuivre la mobilisation de l'ensemble du réseau en s'appuyant sur cette approche « globale » qui permet d'agir de façon durable sur le système de coproduction des discriminations par des actions conjointes, simultanées et internalisées dans les Missions Locales

Quelques principes partagés dans le réseau des Missions Locales

- Les jeunes accompagnés ont une place centrale dans le cadre des démarches que nous, signataires de la charte, engageons et dans les préconisations générales que nous formulons : « Rien ne se fera sans les jeunes. Toute politique ne peut être entreprise et menée à bien qu'avec celles et ceux à qui elle s'adresse » (Bertrand Schwartz, 2016).
- Nous, signataires de la Charte, privilégions l'information, la sensibilisation, le rappel au droit en termes de mode d'action. Le cas échéant et en cas de situation de discrimination avérée, nous nous engageons à saisir toute instance compétente.
- En tant qu'intermédiaire de l'emploi, nous avons conscience que prévenir et lutter contre les discriminations de manière professionnelle, c'est en premier lieu nous former et de travailler sur nos propres pratiques afin de mieux accompagner les jeunes et de mieux prévenir les pratiques discriminatoires dans l'accès à la formation, aux stages et à l'emploi
- Nous nous engageons parce que la discrimination est un délit, parce qu'elle porte atteinte à la dignité humaine, parce qu'elle est source de souffrance pour les jeunes que nous accompagnons et parce qu'elle empêche l'accès aux droits et aux biens fondamentaux. Les discriminations sont inconciliables avec la vision de l'État de droit que défendent les Missions Locales.

Charte d'engagement national des Missions Locales pour lutter de façon systémique contre les discriminations

Les engagements du réseau national des Missions Locales pour lutter de façon systémique contre les discriminations

Nous nous engageons à renforcer l'égalité de traitement et l'accès au droit.

Engagements auprès de notre public :

1 Mettre en œuvre des ateliers-participatifs pour favoriser la libération de la parole, apporter écoute et attention au récit de la personne qui relate son expérience de la discrimination

2 Informer et sensibiliser les jeunes sur les enjeux de la non-discrimination sous forme d'ateliers participatifs

3 Informer, orienter et accompagner, le cas échéant, les jeunes concernés vers les structures d'accès au droit

4 Valoriser tous les projets conduits par les jeunes eux-mêmes à l'issue des ateliers participatifs ou réalisés dans d'autres cadres

Engagements auprès de nos partenaires :

5 Sensibiliser et informer en diffusant régulièrement des informations et documents concernant la lutte contre les discriminations

6 Mettre en œuvre à destination des entreprises partenaires des modules « objectiver les critères de recrutement ».

7 Renforcer l'accès au droit et l'égalité de traitement en leur rappelant le droit quand leurs pratiques ne le respectent pas

8 Saisir les autorités ou instances compétentes (notamment le Défenseur des droits) des cas de discriminations et de demandes discriminatoires auxquels nous serions confrontés, si les démarches de rappel au droit se révèlent inefficaces.


Engagements dans le cadre de notre organisation :

9 Exercer notre vigilance sur nos propres pratiques, définir des postures professionnelles partagées et appropriées et des procédures internes adaptées visant à écarter de notre part les risques de discrimination directe, systémique ou indirecte.

L'UNML, les ARML et les Missions Locales signataires s'engagent concrètement à mettre en place l'organisation et les moyens nécessaires pour honorer leurs engagements au sein du réseau :

1. En communiquant sur l'engagement national des Missions Locales pour lutter de façon systémique contre les discriminations dans l'ensemble du réseau (UNML info, affichage dans les halls des Missions Locales) et auprès de leurs partenaires opérationnels et institutionnels
2. En nommant un ou plusieurs référents par Mission Locale signataire selon la taille de la structure,
3. En formant tous les salariés des Missions Locales ayant une référence sur le sujet, ayant vocation à mettre en œuvre des ateliers participatifs avec les jeunes ou à organiser des modules de sensibilisation « objectiver les critères de recrutement » à destination des entreprises ; et plus largement l'ensemble des équipes exerçant des missions d'encadrement, un rôle d'intermédiaire et/ou d'accueil des jeunes et notamment les services civiques qui peuvent concourir à l'élaboration de projets en faveur de l'égalité ,
4. En participant régulièrement et activement aux événements du réseau dédiés aux enjeux de prévention et de lutte contre les discriminations ;
5. En développant à l'échelle des territoires un partenariat opérationnel avec les acteurs de l'accès au droit de la non-discrimination (Inspection du Travail, Défenseur Des Droits, Maisons de la Justice et du Droit, avocats spécialisés, syndicats, associations spécialisées etc.).

Marseille, le 13 mai 2022


Stéphane VALLI
Président de l'UNML

La Mission Locale de
s'engage au respect et à la mise en œuvre de cette présente charte

Fait à Saucelles le 20/12/2021

Mission Locale Val d'Aix en Provence
12 Avenue de la République
13000 Saucelles
T : 09 70 79 24 69
SIRET : 389 563 358 000 32
APE : 84 13 Z


Maïka KACHOU
Directrice Adjointe

Mission Locale
12 Avenue de la République
13000 Saucelles
T : 09 70 79 24 69
SIRET : 389 563 358 000 32
APE : 84 13 Z

13. Le service

publics spécifiques

Le Handicap

(Données collectées sur le SI MILO)

350 JEUNES ONT UNE RQTH FIN 2024 (CONTRE 315 EN 2023, 277 EN 2022)

Cette hausse indique une **meilleure identification des besoins spécifiques** des jeunes par les professionnels et résulte d'une **amplification de la communication sur le handicap - plus claire et engageante - auprès des jeunes.**

Une meilleure visibilité des démarches administratives et des bénéfices de la RQTH permet de mieux comprendre comment cette reconnaissance peut les soutenir dans leur parcours de vie.

La sensibilisation sur les droits et les dispositifs d'accompagnement mieux perçue est incitative.

- UNE NOUVELLE CONVENTION PARTENARIALE ÉLABORÉE AVEC UN ESAT DU TERRITOIRE : LES ATELIERS DU VAL-D'OISE (LADAPT).
- MOBILISATION DE TOUS LES PROFESSIONNELS SUR LE PARCOURS DE FORMATION DE L'AGEFIPH.
- DUODAY 2024 : UNE OCCASION PRÉCIEUSE DE SENSIBILISER LES JEUNES ET LES ENTREPRISES.

L'exemple de **Melle DI MASCIO**, agent de sécurité et de prévention, nouvellement qualifiée, illustre parfaitement l'impact de cet événement.

Il favorise des rencontres directes, des échanges concrets, et met en lumière les compétences des jeunes en situation de handicap. Il permet aux jeunes de se projeter dans l'emploi et de se sentir soutenus dans leur parcours.

Son DUO à la Caisse des Dépôts avec la responsable de la sécurité et de la sûreté est un témoignage de l'opportunité qu'offre le DUODAY.



Ce mois-ci, nous avons célébré la Journée Duodays, une occasion unique de promouvoir l'inclusion et la diversité au sein du monde professionnel.

En accueillant une personne en situation de handicap dans l'unité Ingénierie et prévention des risques, SDPI renforce son engagement envers l'égalité des chances.

C'est avec une immense gratitude que nous accueillons les témoignages d'Estelle Zeh DI MASCIO & Véronique EUMURIAN, témoins d'une journée marquée par l'ouverture, le respect et l'espoir d'un avenir où chacun trouve sa place au sein de notre société.



Estelle, quelles ont été vos premières impressions en arrivant dans l'unité ?

J'ai pensé que cela allait bien se passer. Car j'ai été bien accueillie par l'équipe, on m'a immédiatement présentée à tout le monde. Les personnes étaient toutes souriantes, agréables, je me sentie détendue à l'aise tout de suite.

Estelle, qu'est-ce qui vous a le plus marqué durant cette journée ?

Le fait que j'ai pu visiter les locaux (les services sécurité, sûreté, prévention et le PC sécurité) et faire le lien avec ma formation et mes connaissances d'Agent de Protection et de Sécurité. Tout est devenu limpide et prenait tout son sens. C'était très stimulant. J'ai aimé. Également, le travail d'équipe, j'ai découvert qu'on pouvait travailler ensemble : sécurité - sûreté - prévention. Et que cela fonctionnait très bien !

Le projet CAMPUS, avec le flex office, je ne connaissais pas, et j'ai beaucoup aimé les Bubbles que j'ai testé.

Aussi, l'aspect prévention des risques physiques et environnementaux (la Seine peut déborder, je ne le savais pas), les plans de prévention quand il y a des travaux, et je suis au formé au secourisme donc j'étais comme un poisson dans l'eau au milieu des mannequins de formation PSC dans le bureau de l'équipe.

Le projet CAMPUS, avec le flex office, je ne connaissais pas, et j'ai beaucoup aimé les Bubbles que j'ai testé.

Estelle, comment pensez-vous que cette expérience pourrait influencer votre parcours professionnel ?

S'il est passé plein de choses, pendant la journée, et j'ai pu apprécier le dynamisme et la bonne ambiance des équipes. J'ai adoré le déjeuner, beaucoup de choix, et encore de la bonne humeur. On a bien rigolé.

Je sais à quoi m'attendre si je suis embauchée un jour dans une grande société. La sécurité, la sûreté et la prévention peuvent travailler ensemble, c'est vraiment un travail d'équipe. Chacun respecte son cadre, mais j'ai compris qu'on s'adapte ensuite à la demande et qu'on travaille tous ensemble.

Véronique, pourquoi avez-vous décidé de participer à la journée Duodays ?

Pour partager une expérience intense et me mettre un peu à la place d'une personne en situation de handicap, au travail.

Aussi parce que je veux enrichir ma pratique, notamment mes animations de formations secourisme et le travail de manière générale, à la lumière des spécificités d'une relation de travail avec une personne en situation de handicap.

Enfin, parce que ce sujet me touche et concerne ma famille.

Véronique, quelles compétences ou qualités avez-vous remarqué chez la personne que vous avez accueillie ?

Estelle est super avenante, très sociable. C'est comme si nous la connaissions depuis toujours. Comme si c'était notre collègue. Je n'ai jamais vu ça ! Elle est dynamique, motivée, pose des questions pertinentes et précises en corrélation avec ce que nous lui expliquions. Et durant cette journée, les dossiers ont abondé, comme par hasard. C'était particulièrement vivant et interactif avec elle.

Comment cette expérience a-t-elle enrichi votre vision du travail en équipe ?

Grâce à Estelle j'ai compris l'importance d'adapter le travail à la personne en situation de handicap, et pas l'inverse. Elle a exprimé l'importance aussi qu'on s'intéresse à la personne avant de parler de handicap ou de force de travail.

D'ailleurs, quand j'ai postulé pour faire ce duo et que j'ai été acceptée je n'ai à aucun moment voulu connaître son handicap. Je me suis dit, on s'adapte. La bouche est bouchée.

Si vous avez une RQTH, LE DUODAY, c'est pour vous !

DEMANDEZ À VOTRE CONSEILLER DE VOUS INSCRIRE

Deux talents, une mission...
Une journée qui peut tout changer

Le DUODAY permet de découvrir un métier, le fonctionnement d'une entreprise et de construire un réseau professionnel.

Le DUODAY peut déboucher sur un stage et sur la signature d'un contrat de travail (apprentissage...).

Un DUO inscrit sur votre cv, c'est une accroche intéressante !

Personnes en situation de handicap et employeurs, rendez-vous le 21 novembre, créez des duos ensemble.

Inscription sur duoday.fr
N° Vert 0 800 386 329

#DuoDay2024 #S

Si vous avez une RQTH, LE DUODAY, c'est pour vous !

DEMANDEZ À VOTRE CONSEILLER DE VOUS INSCRIRE

Deux talents, une mission...
Une journée qui peut tout changer

Le DUODAY permet de découvrir un métier, le fonctionnement d'une entreprise et de construire un réseau professionnel.

Le DUODAY peut déboucher sur un stage et sur la signature d'un contrat de travail (apprentissage...).

Un DUO inscrit sur votre cv, c'est une accroche intéressante !

Personnes en situation de handicap et employeurs, rendez-vous le 21 novembre, créez des duos ensemble.

Inscription sur duoday.fr
N° Vert 0 800 386 329

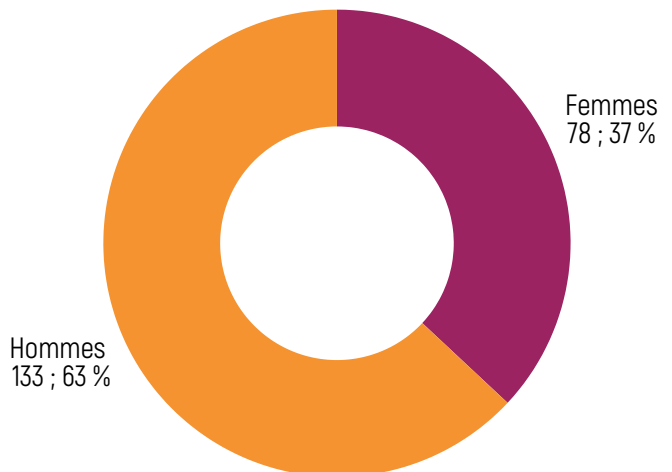
#DuoDay2024 #SEEPH2024



211 JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT POUR FACILITER LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

DONT 2 701 ENTRETIENS

RÉPARTITION PAR GENRE

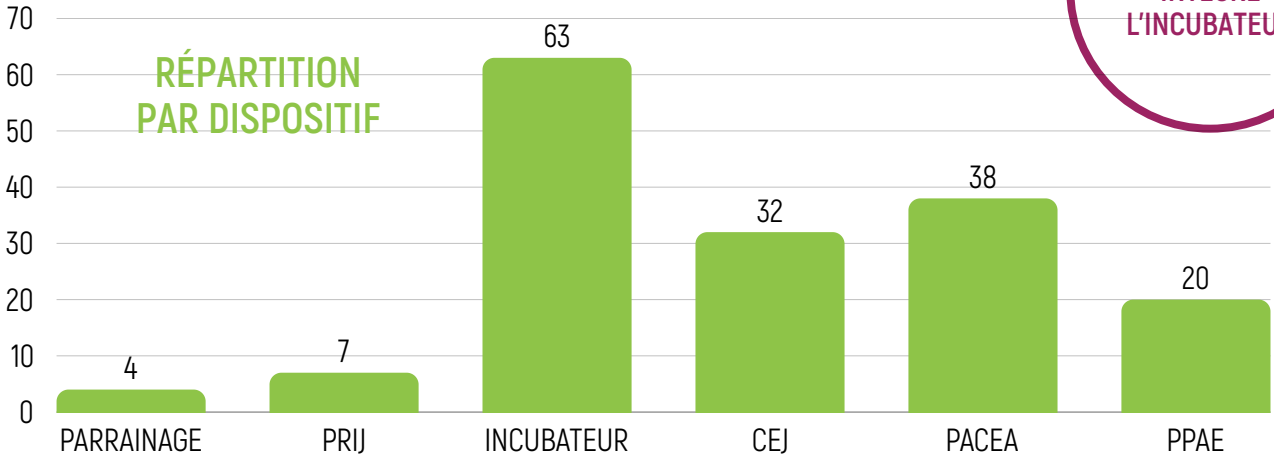




UN NOUVEAU DISPOSITIF EN 2024 : L'INCUBATEUR "NOS DIFFÉRENCES, NOS TALENTS"

Cofinancé par le FSE

63 JEUNES ONT
INTÉGRÉ
L'INCUBATEUR



La MLVOE a répondu à un appel à projet qui lui a permis d'ouvrir le dispositif "L'incubateur : Nos différences, nos talents" destiné à accompagner des jeunes avec des vulnérabilités psychiques (anxiété, phobies, stress, repli sur soi, addictions, déprime, confiance en soi très abîmée...).

Des jeunes vivent avec des fragilités « plus légères », temporaires, qui ne nécessitent pas de soin et pour autant, ils ont besoin d'un accompagnement très soutenant et tout aussi très ajusté pour réussir leur insertion sociale et professionnelle.

Des jeunes peuvent s'éloigner temporairement des services de la Mission Locale en raison d'un état de santé nécessitant de prioriser des soins notamment psychiatriques. Cela souligne l'importance de la santé mentale dans le parcours de ces jeunes et la nécessité de prioriser parfois l'accès aux soins, en particulier pour ceux confrontés à des difficultés psychologiques majeures.

Quand ils se sentent capables, ils peuvent reprendre un suivi à leur rythme, avec des ajustements dans l'accompagnement et en lien avec d'autres structures notamment spécialisées en santé mentale pour assurer une prise en charge globale et coordonnée.

Le contact avec la Mission Locale reste toujours maintenu, une fois qu'une relation de confiance a été établie avec le jeune.

INCUBATEUR
"NOS DIFFÉRENCES, NOS TALENTS"

Un accompagnement vers l'insertion professionnelle pour les jeunes de 16 à 25 ans en situation de troubles mentaux, avec ou sans RQTH.

Intégrer l'INCUBATEUR, c'est intégrer un espace d'échange et de soutien, où tu pourras développer tes compétences, renforcer ta confiance en toi et surmonter les obstacles liés à ton handicap !

TON PARCOURS EN 4 ÉTAPES

- 1 Intègre un groupe de jeunes volontaires.
- 2 Participe à des ateliers personnalisés en partenariat avec le C.A.R.E (compétences psychosociales, communication, droits...).
- 3 Rencontre des Responsables des Ressources Humaines pour favoriser ton embauche.
- 4 Selon tes besoins, participe à des ateliers du catalogue Mission Locale.

✓ Acquisition de compétences
✓ Amélioration de l'estime de soi
✓ Insertion professionnelle durable

Pour plus d'informations, contacte ton conseiller Mission Locale !
ou envoie un mail : y.laya@mlvoe-mlidf.org

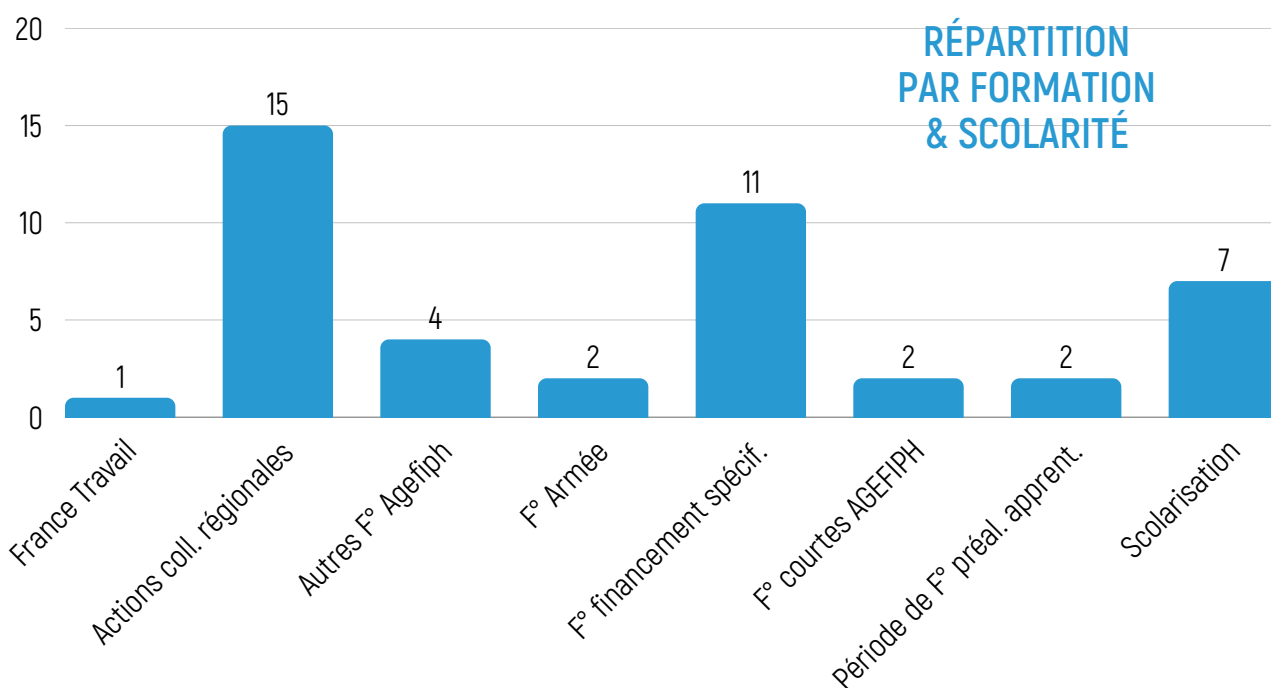
Incubateur
"Nos différences, nos talents"

MISSION LOCALE
le 91000 EST

Cofinancé par
l'Union européenne

val
d'oise
le département

LA MOBILISATION VERS LA MONTÉE EN COMPÉTENCES : UN AXE PRIORITAIRE



Priorité à l'alternance et à la formation : Les accompagnements mettent l'accent sur la nécessité de favoriser des parcours de formation, notamment l'alternance, un moyen efficace de remédier à un parcours scolaire difficile et de monter en compétences. Ils soulignent également l'importance de personnaliser ces parcours en fonction des besoins spécifiques des jeunes dont les parcours scolaires ont été souvent accidentés, interrompus et / ou encore subis avec des filières choisies par défaut.

Réorientation professionnelle liée à l'état de santé : Lorsqu'un jeune rencontre un problème de santé physique ou mental, la réorientation professionnelle devient souvent un enjeu majeur. Cela implique de prendre en compte les capacités et les limites nouvelles du jeune. La question de l'adaptation des formations à ces nouvelles réalités (adaptation des horaires, de la charge de travail, soutien psychologique...) est travaillée.

Ce processus de réorientation se réalise avec une approche humaine et bienveillante, en écoutant les jeunes, en respectant leur temporalité et en les impliquant dans les choix qui les concernent. Il nécessite une écoute active, un suivi régulier et un soutien psychologique adapté.



Orientations vers des structures spécialisées :

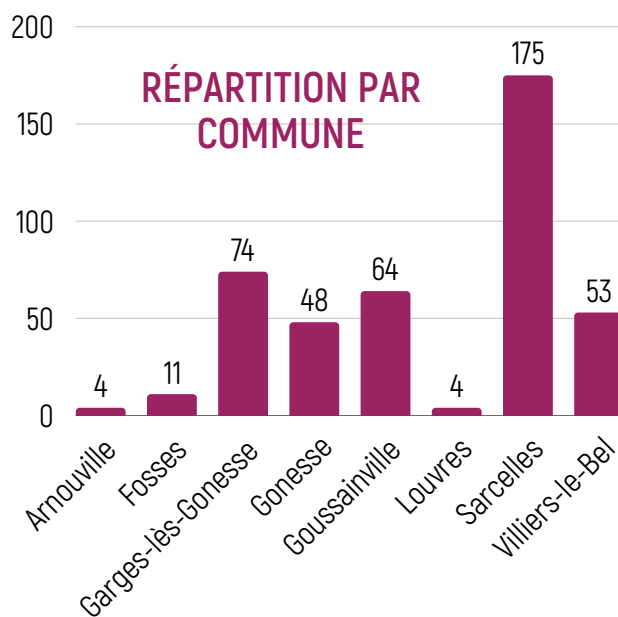
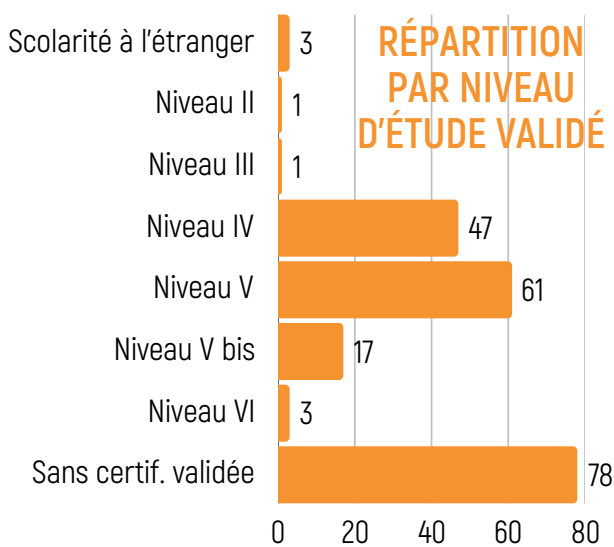
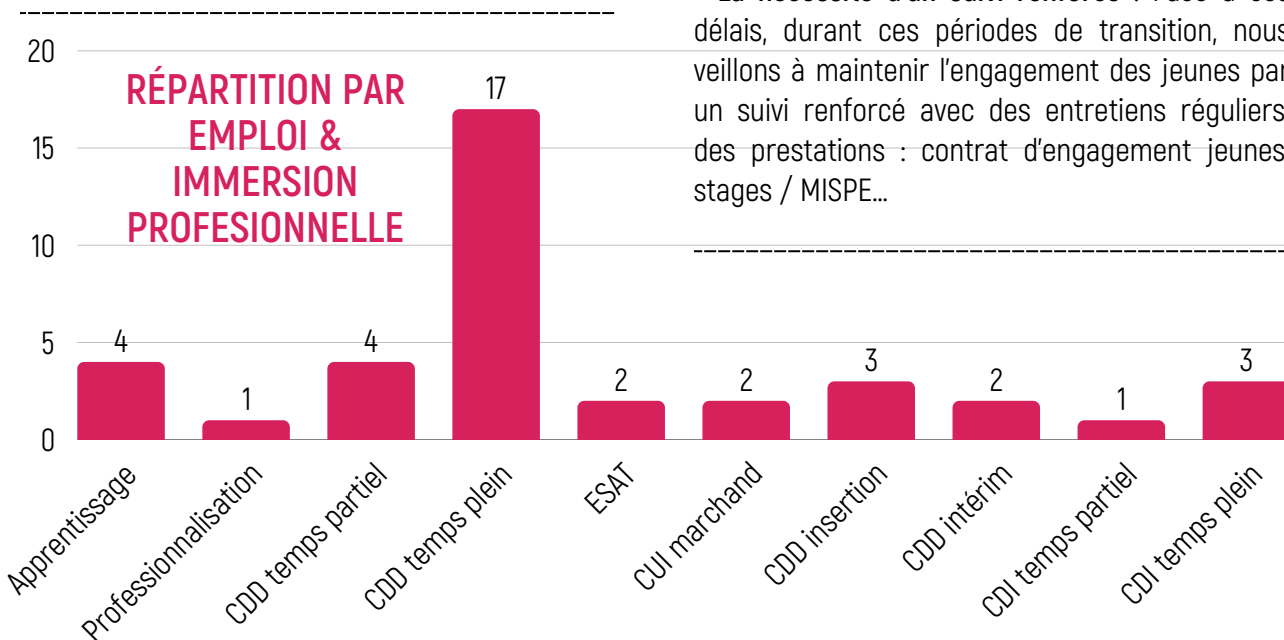
Intégrer des dispositifs spécifiques dans les parcours de réorientation, comme les ESRP (Établissements et Services de Rééducation Professionnelle), les SESSAD PRO, ou encore les structures comme le CAVT HEVEA et Belle Alliance est essentiel pour les jeunes ayant des besoins spécifiques et en difficulté dans les dispositifs de droit commun.

Pour y accéder, il faut passer par une procédure d'ouverture des droits auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

- **Complexité administrative et délais :** La constitution du dossier à soumettre à la MDPH nécessite non seulement un suivi administratif détaillé (avec le CERFA médical et autres pièces justificatives : le temps du corps médical), mais aussi un temps d'attente, celui de l'instruction par la MDPH. Ces délais peuvent être une source de découragement pour les jeunes concernés.

- **L'impact des délais sur l'orientation :** Une fois le dossier validé par la MDPH, il faut encore attendre la disponibilité d'une place dans une formation spécifique.

- **La nécessité d'un suivi renforcé :** Face à ces délais, durant ces périodes de transition, nous veillons à maintenir l'engagement des jeunes par un suivi renforcé avec des entretiens réguliers, des prestations : contrat d'engagement jeunes, stages / MISPE...



ÉVÉNEMENTS : FORUM INSERTION 100 % HANDICAP

« NOS DIFFÉRENCES ONT DU TALENT »



Partenariat avec le PLIE - Roissy Pays de France

Sur l'année 2024, les objectifs PLIE ont été atteints dans le cadre du FSE+.

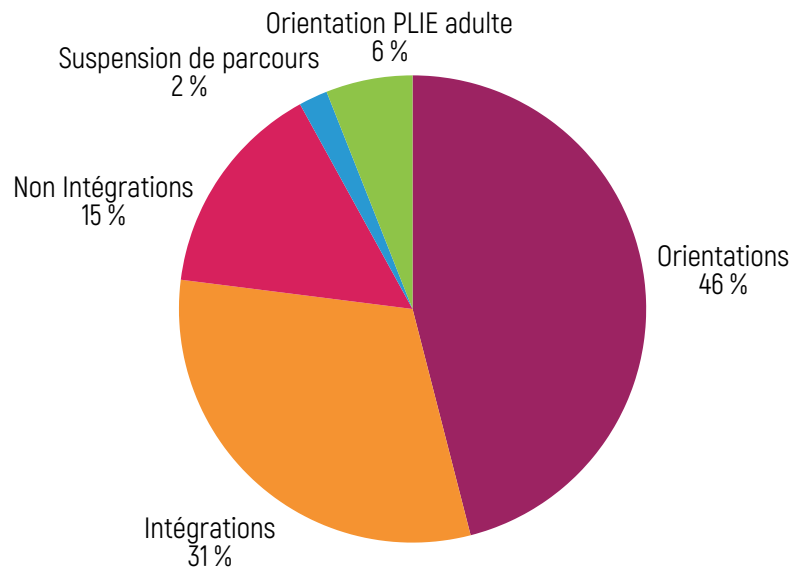
102 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du dispositif PLIE et ont répondu aux attentes du FSE+, dont 40 jeunes intégrés en 2024 et 63 jeunes en suivi actif (avec une répartition de 63 % de femmes et 37 % d'hommes). Les bénéficiaires font preuve d'une forte motivation et d'un réel intérêt pour leur réussite professionnelle et personnelle, garantissant ainsi un accompagnement de qualité.

Des propositions adaptées sont régulièrement faites pour répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires, avec une écoute attentive et une présence constante, essentielles au succès du dispositif.

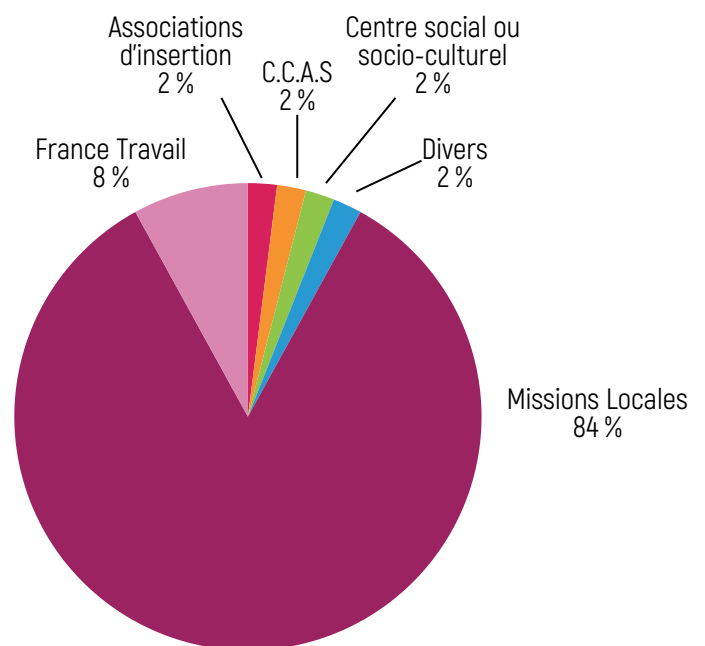
Les bénéficiaires ont respecté leurs engagements et, avec l'aide de leur référent PLIE, ont élaboré des parcours d'insertion cohérents et progressifs. Les principales difficultés rencontrées par ces jeunes concernent principalement la recherche d'emploi, le mode de garde et l'autonomie dans certaines démarches administratives et sociales.

Pour 2025, nous espérons que le dispositif offrira davantage d'opportunités d'actions et d'aides financières, afin de mieux soutenir l'avancement des projets professionnels de nos bénéficiaires.

INDICATEURS - EFFECTIFS PLIE



PRESCRIPTEURS

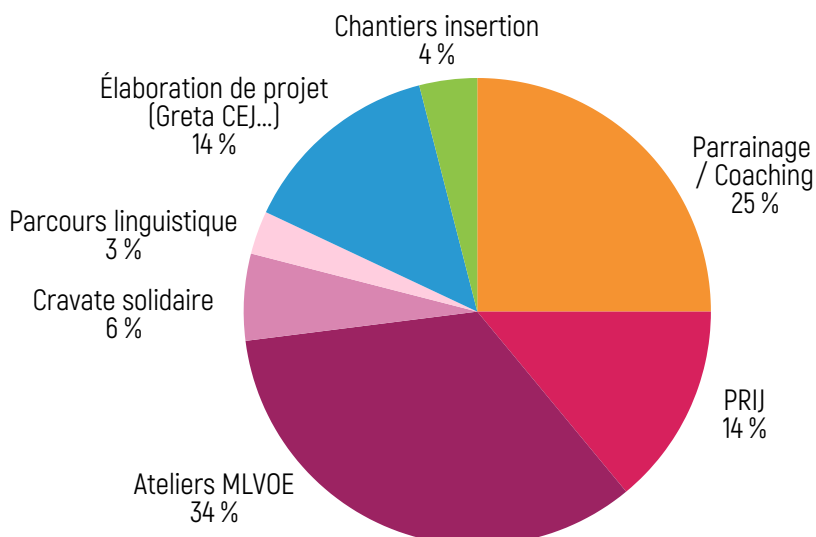


Il y a eu 58 orientations PLIE, dont la majorité provient de notre MLVOE, avec un taux de 84 % pour toutes les antennes. Comme le montre le diagramme ci-dessus, les orientations des partenaires externes sont très rares, ce qui peut être dû à la concurrence sur notre territoire.

La plupart des jeunes PLIE ont pu participer aux ateliers Parrainage / Coaching & actions d'élaboration de projet proposés par la MLVOE et le PLIE, répondant ainsi en partie ou totalement à leurs besoins.

ACCOMPAGNEMENTS	
Entretiens individuels (RP / CCRE)	326
Entretiens téléphoniques	84
Envois et échanges de messages électroniques et SMS	240
Absences au rendez-vous	64
Ateliers / Informations Collectives	85

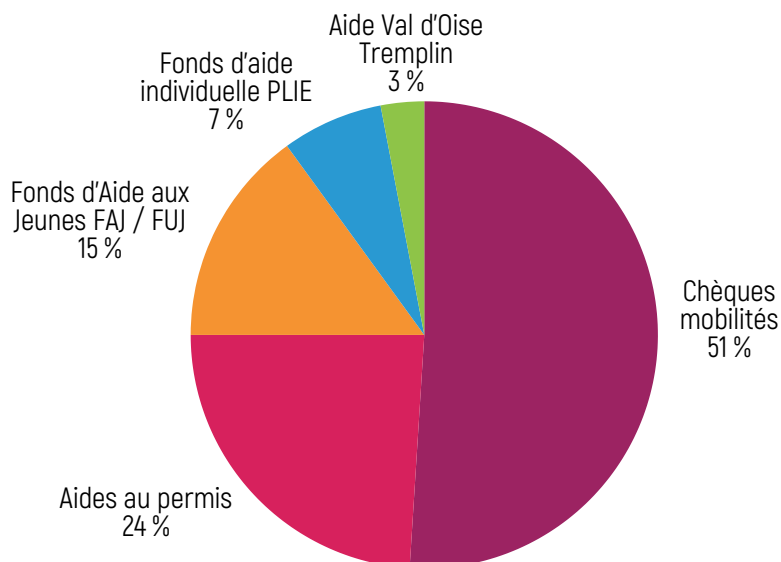
DISPOSITIFS SOLICITÉS



Pendant la période, 326 entretiens individuels, ainsi que 84 appels et 240 échanges par d'autres canaux de communication à distance, ont été réalisés. Cela nous a permis d'atteindre 82 % des objectifs fixés. Il est désormais important de continuer à renforcer les entretiens individuels.

En 2024, un total de 72 demandes d'aides financières a été effectué pour soutenir les participants du PLIE Jeunes. Parmi ces demandes, 37 (soit 51,4 %) concernaient des chèques mobilité, 17 (23,6 %) des aides pour le permis de conduire, 11 (15,3 %) des fonds d'aide aux jeunes (FAJ / FUJ), 5 (6,9 %) des fonds d'aide individuelle PLIE et 2 (2,8 %) des aides Val d'Oise Tremplin..

AIDES SOLICITÉES



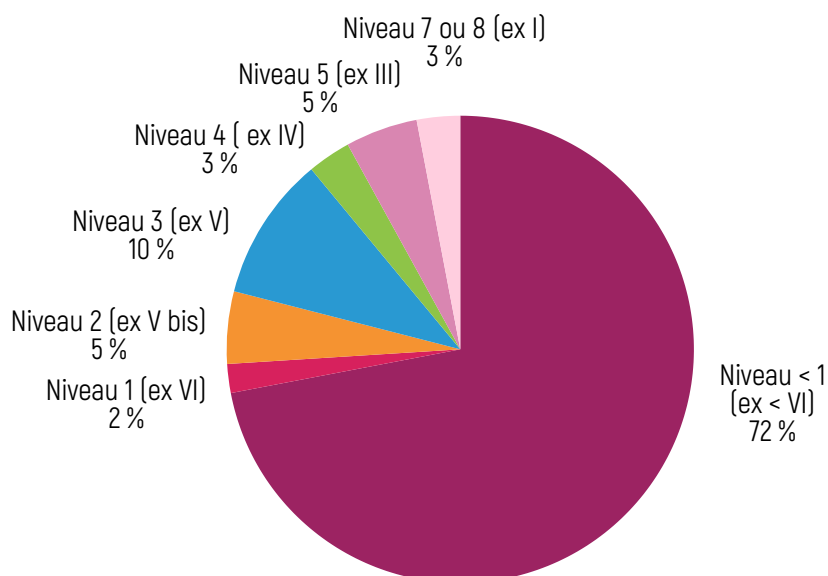
En 2024, la référente PLIE a participé à divers événements, répartis comme suit :

Commissions de validation PLIE (100 % en visio)	20
Réunions de coordination PLIE (100 % en présentiel)	4
Analyses de pratique (50 % visio / 50 % présentiel)	6
Rencontres / échanges partenaires et informations collectives de recrutement	14
Comités de suivi (100 % en présentiel)	5
Réunions internes MLVOE (50 % visio / 50 % présentiel)	7
Formations / Ateliers	7
Séminaires / Forums	6

En résumé, elle a participé à un total de 69 événements répartis entre présentiel et visio.

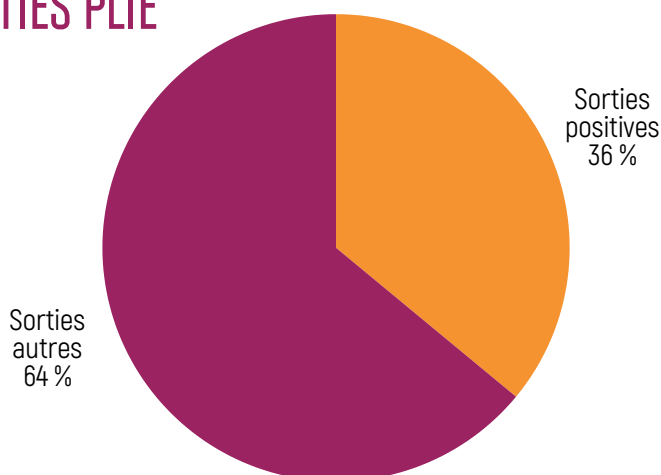
Parmi les **40 jeunes** intégrés au PLIE, plus de **72 %** ont un niveau inférieur au bac, ce qui indique que la majorité d'entre eux sont sans qualifications. La répartition des niveaux est la suivante : 2,5 % ont un niveau 1 (ex VI), 5 % un niveau 2 (ex V bis), 10 % un niveau 3 (ex V), 2,5 % un niveau 4 (ex IV), 5 % un niveau 5 (ex III) et 2,5 % un niveau 7 ou 8 (ex I). Ces résultats soulignent le besoin d'un accompagnement spécifique pour aider ces jeunes à s'insérer professionnellement.

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION



Sur l'année 2024, il y a eu **47 sorties PLIE** dont **17 sorties positives**, ce qui représente environ **36 %** des effectifs PLIE (6 jeunes en CDI, 3 en CDI - temps partiel, 2 jeunes en CDD de + de 6 mois, 1 CDDI, 4 contrats apprentissage, 1 jeune en retour vers le système scolaire) ; et **30 sorties pour autres motifs** (ex : abandon de parcours, maternité, + de 26 ans, ne relève plus du dispositif PLIE, problèmes familiaux ou de santé, déménagement, réorientation PLIE, orientation autres dispositifs et sortie dynamique avec résultat positif).

SORTIES PLIE



DANS LE CADRE DE L'INSERTION SOCIALE

Les jeunes ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé pour résoudre divers problèmes sociaux, permettant de lever les freins à l'emploi.

- **Hébergement** : Démarches pour l'obtention d'un hébergement / logement (SIAO, VISA LOGEMENT, ADEF, ESPACIL).
- **Santé** : Orientation vers le Point Santé et la référente Handicap pour des suivis médicaux, psychologiques et sociaux, ainsi que des démarches de couverture maladie.
- **Démarches juridiques** : Aide pour le renouvellement de documents (titre de séjour, récépissés) et l'accès aux droits via le Point juridique et le PRIJ.

- **Démarches administratives** : Accompagnement pour les démarches en ligne (France Travail, CAF, aide permis B, etc.).

- **Garde d'enfants** : Orientation vers diverses solutions de garde (crèches, assistantes maternelles, haltes-garderies).

- **Aides diverses** : Information sur les aides de la CAF, la PMI, France Travail, CPAM, et l'accès aux droits pour les bénéficiaires d'aides sociales. Cet accompagnement global a permis de surmonter les obstacles sociaux et administratifs rencontrés par les jeunes dans leur parcours vers l'emploi.

Le PIC - PRIJ 100% Inclusion

Le bilan PRIJ 2024 présente les résultats des programmes PIC-NEET 1 et PIC-NEET 2, axés sur le repérage, l'accompagnement et les sorties positives des jeunes. Ce rapport détaille les objectifs, les réalisations et les différentes actions menées dans le cadre de ces initiatives.

OBJECTIFS ET RÉALISATIONS PIC-NEET 1 ET 2



PIC - NEET 1

Objectif : 400 jeunes à repérer dont 80 % à accompagner (soit 320 jeunes) et 60 % en sortie positive (soit 192 jeunes).

7 référents de parcours financés par la DRIEETS et le Conseil Départemental du Val-d'Oise et répartis comme suit :

- 3 pour IMAJ (Garges - Goussainville - Villiers-le-Bel),
- 2 pour l'OPEJ de Sarcelles,
- 1 pour la ville de Villiers-le-Bel,
- 1 pour la Mission Locale Plaine de France.

OBJECTIF RÉALISÉ :

451 repérages dont 234 repérages réalisés par la Mission Locale Val-d'Oise Est

PIC - NEET 2

Objectif : 100 jeunes à repérer dont 80 % à accompagner (soit 80 jeunes) et 60 % en sortie positive (soit 48 jeunes).

2 référents de parcours financés par la DRIEETS et répartis comme suit :

- 1 pour la Mission Locale Plaine de France,
- 1 pour la ville de Louvres.

OBJECTIF RÉALISÉ :

108 repérages dont 14 repérages réalisés par la Mission Locale Val-d'Oise Est

BILAN GLOBAL PIC-NEET 1 + PIC-NEET 2



500

Objectif de repérage

jeunes à repérer dont 80 % à accompagner (soit 400 jeunes) et 60 % en sortie positive (soit 240 jeunes).

9

Référents de parcours

financés par la DRIEETS et le Conseil Départemental du Val-d'Oise.

560

Jeunes repérés

dont 254 réalisés par la Mission Locale Val-d'Oise Est, soit un taux de réalisation de 112%.

REPÉRAGES ET SORTIES POSITIVES 2024 NEET 1

Ville	Répérages	% Repérages	Femmes	Hommes	Sorties positives	% Sorties positives
Villiers-le-Bel	99	22 %	39	60	55	55.5 %
Sarcelles	105	24 %	51	54	50	46.7 %
Garges-lès-Gonesse	82	11 %	33	49	41	50 %
Goussainville	74	16 %	18	56	45	60.8 %
Gonesse	43	9 %	17	26	21	48.8 %
Villeparisis	47	10 %	15	33	20	42.5 %
Total	450	100 %	173	278	232	51.3 %

REPÉRAGES ET SORTIES POSITIVES 2024 NEET 2

Ville	Répérages	% Repérages	Femmes	Hommes	Sorties positives	% Sorties positives
Fosses - Louvres	74	67 %	28	45	29	75 %
Villeparisis	36	33 %	12	24	10	25 %
Total	110	100 %	40	69	39	100 %

DÉTAIL DES SORTIES POSITIVES PAR TYPE

1. Accompagnement SPE

523 jeunes

2. Emploi durable

68 jeunes

3. Alternance

21 jeunes

4. Scolarité

28 jeunes

5. Formation qualifiante

30 jeunes

Détail des sorties positives :

- Sortie du PRIJ vers emploi : **68**
- Scolarité : **28**
- Jeunes en formation qualifiante : **30**
- Jeunes en alternance : **21**
- Accompagnement actif avec raccrochage à un dispositif de droit commun : CEJ (**87**), PACEA (**74**), E2C (**4**), EPIDE, (**3**) etc.



QUELQUES CHIFFRES SUR LE SERVICE PRIJ EN 2024



Clinique juridique

- 13 permanences à Sarcelles
- 47 jeunes positionnés



Accès aux droits PRIJ

- 71 dossiers déposés
- 15 récépissés obtenus
- 8 OQTF (saisine Tribunal administratif)
- 4 déménagements dans un autre département (fin de la procédure)
- 16 dossiers en cours dont démarches simplifiées



Événements et réunions

- 38 GTO dans les territoires du PRIJ
- 4 Réunions partenaires remplaçant 4 GTO
- 1 Conseil de consortium

QUELQUES FORUMS ET ACTIONS

Forums

- Forum inclusion insertion
- Forum des métiers du médico-social
- Journées RAO (Raid aventure)
- Forum "Embarque pour ton avenir"
- Forum "Place de l'emploi"

Actions

- Atelier entreprenariat : BGE Appui aux entrepreneurs
- Atelier : Formation régionale sur les métiers en tension
- Action Opéra de Paris : 2 visites pour découvrir l'envers du décor de l'Opéra Bastille, incluant la scène, les ateliers et les artisans, une visite de l'emblématique Palais Garnier, une répétition de Don Quichotte.
- Opération sécurité
- Tournoi E-Sport (Villeparisis)
- Actions via le Bus mobile dans les QPV (Villeparisis)

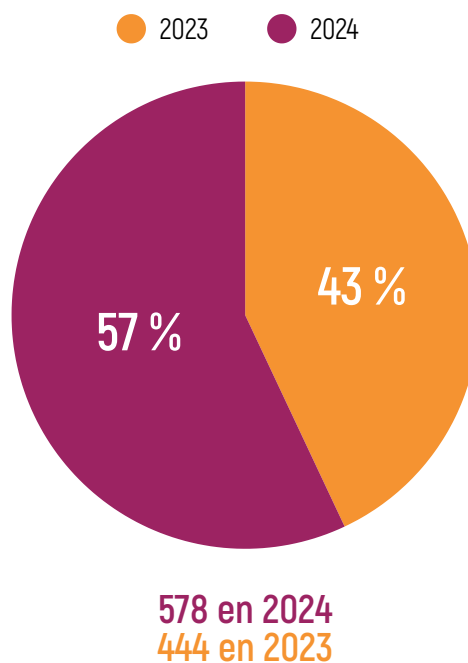


Hébergement / Logement

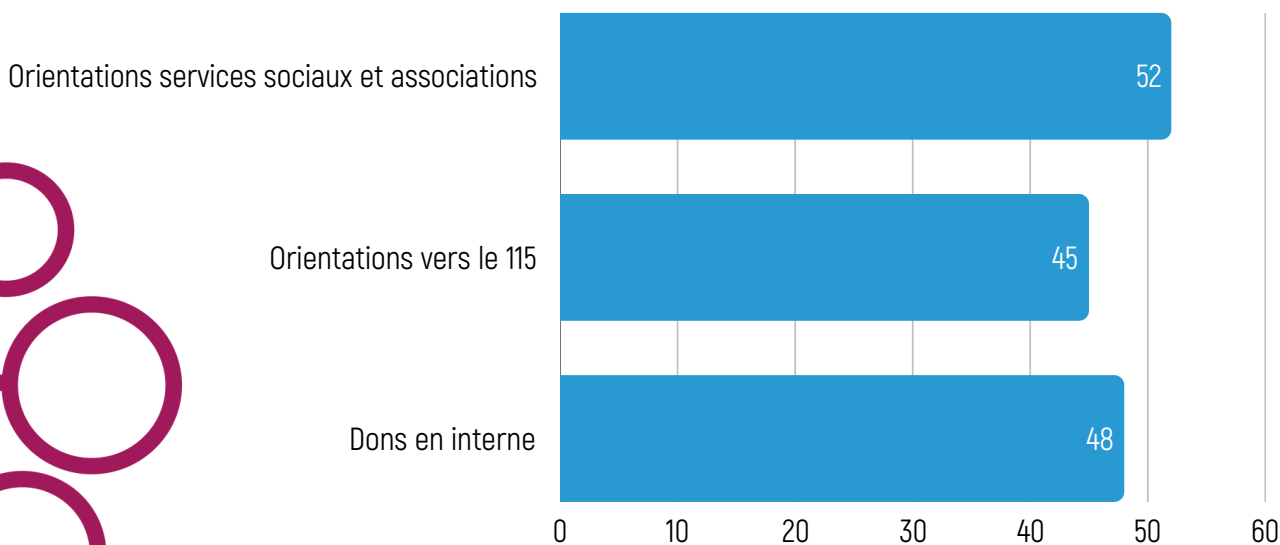
Le logement conditionne pour de nombreux jeunes, la capacité d'accès à la formation et à l'emploi. Cet état, de fait, prend toute sa place au sein de l'accompagnement global et en 2024, la demande d'information sur le logement a augmenté par rapport en 2023.

Au-delà de cette problématique, les jeunes font face aujourd'hui à d'autres difficultés sociales : alimentaires, vestimentaires, d'hygiène et de santé. En 2024 et pour faire face à la précarité et, sur des dons en interne, la MLVOE a distribué pour **48 jeunes** des kits d'hygiène, des denrées alimentaires, de vêtements, de la literie et de la vaisselle. Alors que sur les années antérieures, cette problématique n'a pas été visible et aussi intense sur l'est du Val-d'Oise. Les orientations vers le 115, vers les services sociaux et les associations ont également été en progression en 2024.

DEMANDES INFOS LOGEMENT



NOMBRE DE JEUNES EN GRANDE PRÉCARITÉ



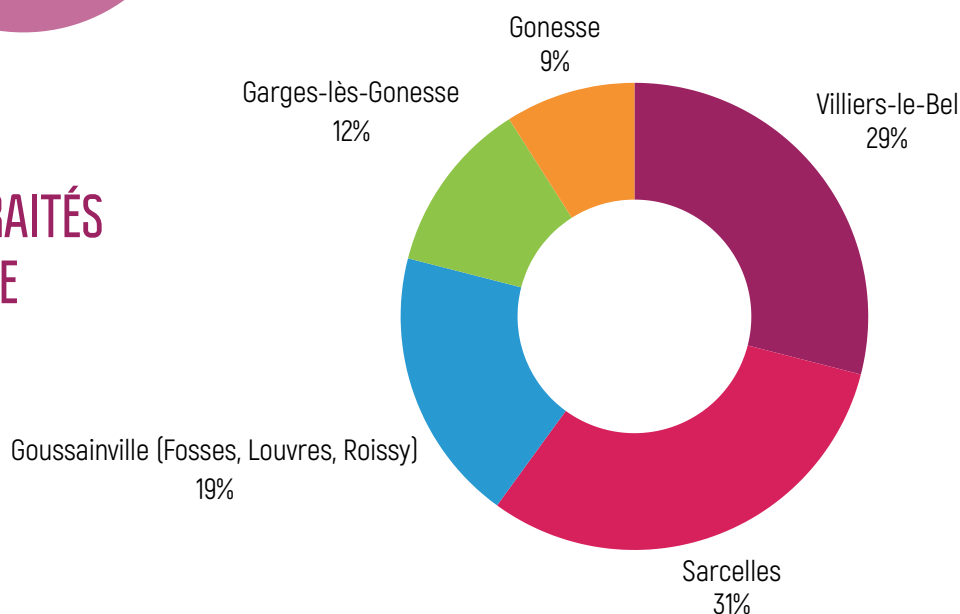
578 jeunes accompagnés à la MLVOE se sont informés sur le volet « hébergement / logement » en 2024

dont : 327 dossiers ont été traités ou sont en cours de traitement (jeunes qui ont souhaité faire une demande d'hébergement / logement)

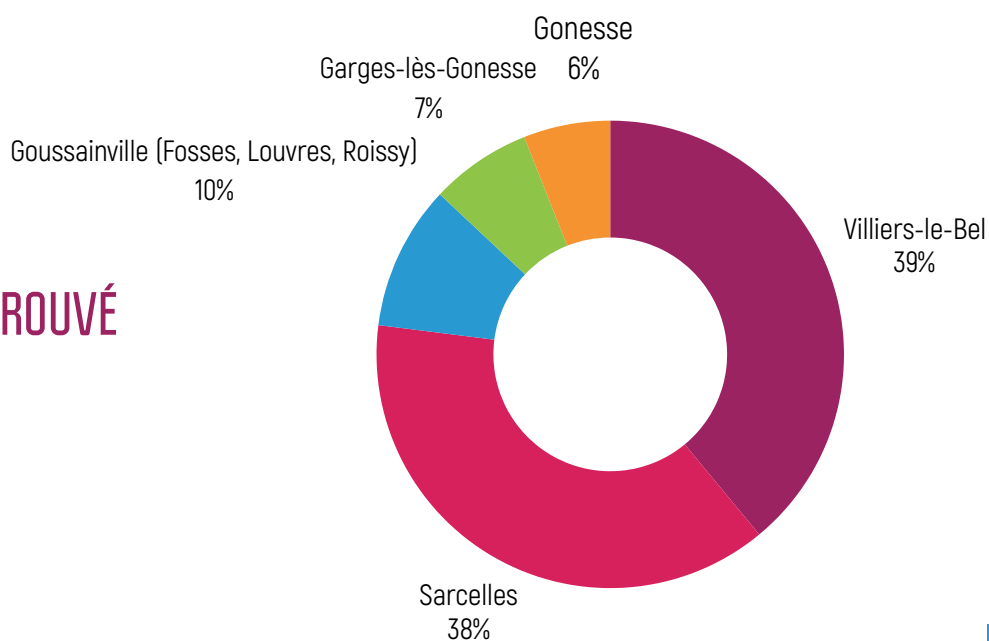
dont 192 ont eu accès à une solution de logement (hébergement par un tiers, colocation, logement temporaire, logement dans le parc social ou privé)



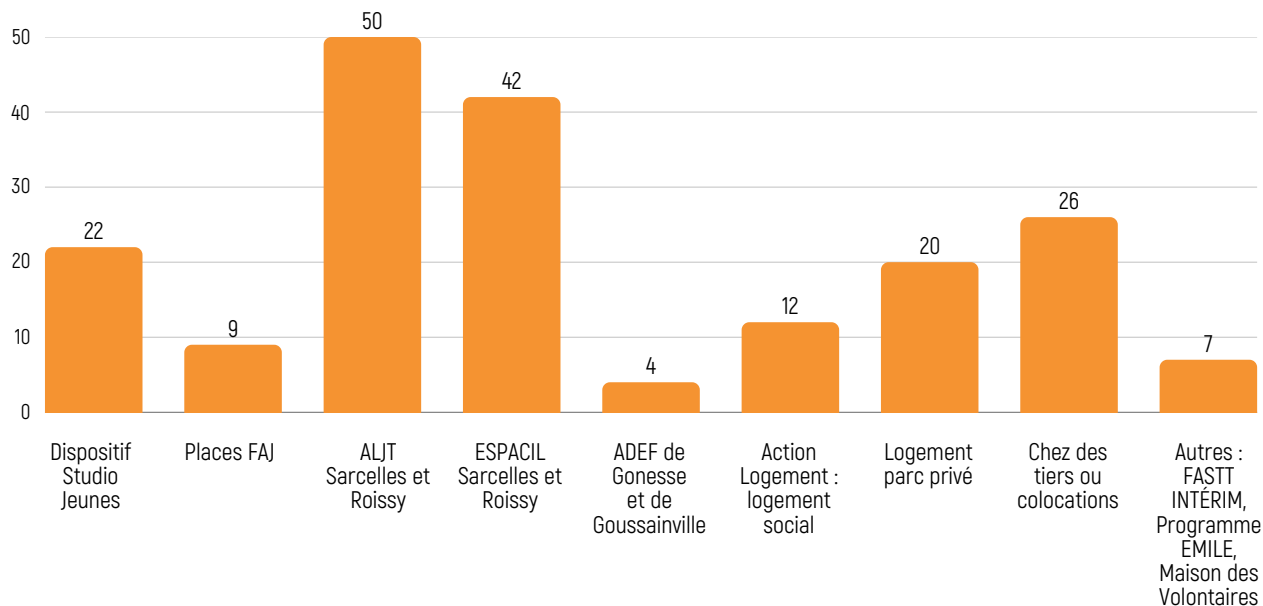
327 DOSSIERS TRAITÉS EN 2024 PAR SITE



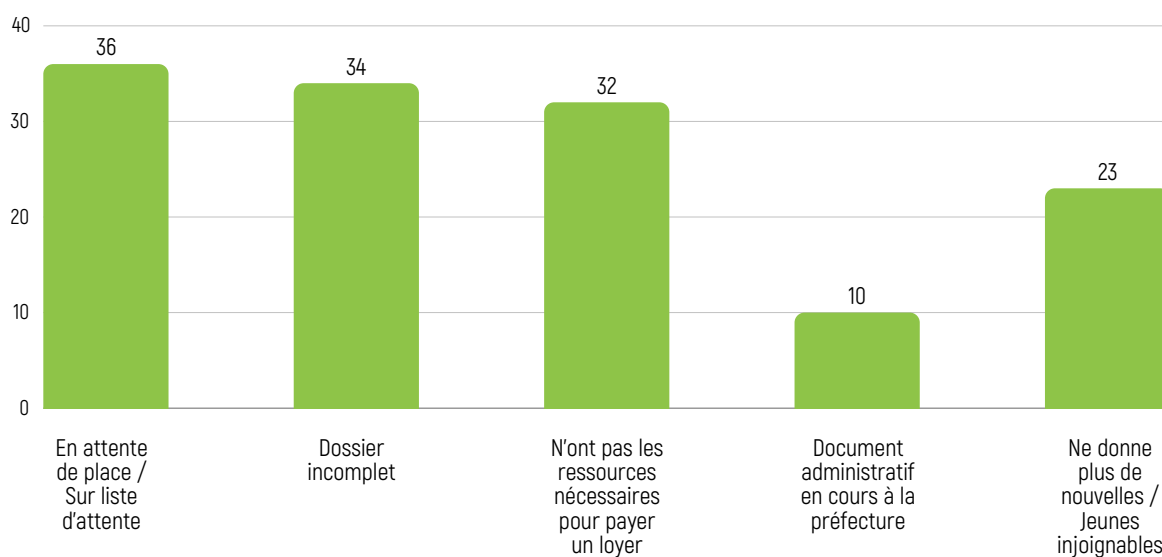
192 JEUNES ONT TROUVÉ UNE SOLUTION



RÉPARTITION DES 192 JEUNES QUI ONT TROUVÉ UNE SOLUTION DE LOGEMENT VERS LES DIFFÉRENTES STRUCTURES PARTENAIRES , ET DISPOSITIFS...



ÉTAT DES 135 DOSSIERS EN COURS DE TRAITEMENT

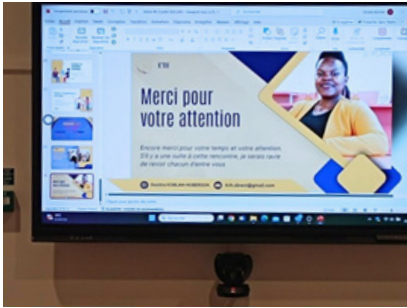


14. Pôle partenariats et parrainages

Les partenariats



Dates	Entreprises	Lieu	Type d'événement	Résultat
14/02/2024	Parc Astérix	Cité des Métiers à Roissy	Session de recrutement	22 jeunes présents
28/02/2024	BNP, RATP, Unis-Cité, France Travail, Galileo, Pro Emploi, Cefiac, PIJ et Ville de Villiers-le-bel	Espace Marcel Pagnol à Villiers-le-Bel	Forum Alternance	175 visiteurs
27/03/2024	Interaction Intérim, Pro Emploi, Samsic, Humando, Ladurée, Aéro Intérim, Adéquat, ISCT	Cité des Métiers à Roissy	Job Dating	93 visiteurs
03/04/2024	Service PRIJ MLVOE	Centre Salvador Allende à Villiers-le-Bel	Réunion Parrainage	4 collègues
16/04/2024	Masterclass "Les 3 bulletins du Casier Judiciaire" avec Malika Kachout	Cité des Métiers à Roissy	Atelier	40 personnes
04/07/2024 01/08/2024 08/08/2024 26/09/2024 29/10/2024 21/11/2024 19/12/2024	PARRAINS / MARRAINES et Cabinet Conseil en RH Mme DESTINE	Cité des Métiers à Roissy et ML de Sarcelles	Atelier R.H, Simulations d'entretien d'embauche et Atelier 10 minutes pour convaincre	80 jeunes
14/10/2024	Parc Astérix	Cité des Métiers à Roissy	Session de recrutement	34 jeunes
28/10/2024	Agences d'Emplois	Cité des Métiers à Roissy	Job Dating	63 visiteurs
13/11/2024	Parc Astérix, Excellence Academy, Astruc, Otessa, WFS, Armelle SAS, Derichebourg Propreté, Extime Duty Free, Airbus Industrie, Enedis, Ladurée, Elis, RATP, StandardAero, C.I.R Forces des Armées de la Seine-Saint-Denis	Cité des Métiers à Roissy	Job Dating Interdépartemental	305 visiteurs
05/12/2024	DDETS + Divers partenaires	DDETS	Réunion Parrainage	



Focus événements

"Forum Emploi Interdépartemental"



400 participants

Deux événements d'ampleur organisés en collaboration avec les Missions Locales Plaine de France (77), Sevrans Tremblay Livry (93), La Cité des Métiers Charles de Gaulle Alliance PCA, Cap Emploi et France Travail Roissy.

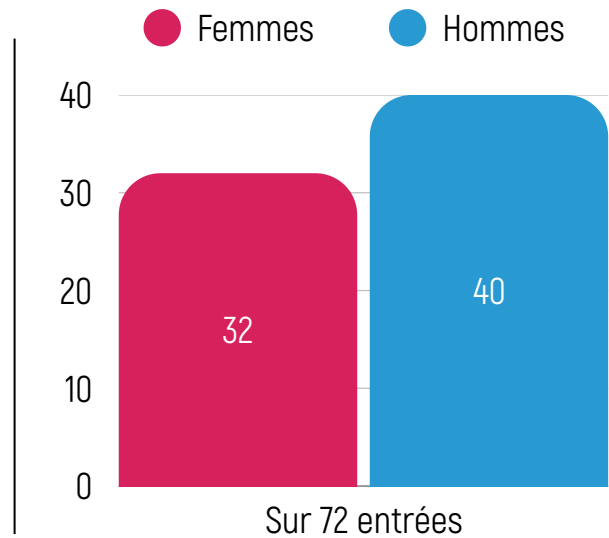


288 participants

Le parrainage

**OBJECTIF :
70 ENTRÉES**

Nous avons atteint, voire dépassé l'objectif de 2024 avec **72 entrées**.



LES SORTIES SUIVANTES

Sur les **72 entrées en dispositif**, certains ont trouvé une solution mais comme certains sont rentrés il y a quelques mois, il est encore trop tôt pour que tous puissent avoir une sortie positive.

Toutefois, nous pouvons observer les **sorties** suivantes :

3
CDI

22
CDD

dont 11
en intérim

1
PMSMP

8
Formation

3
Service Civique



2
Étude universitaire

dont 1 en
Licence et 1
en BTS

55
CEJ

17
PACEA

dont 9 PRIJ
et 2 RQTH

La tendance générale sur l'activité de l'emploi au 3ème trimestre 2024 est mitigée.

Le marché de l'emploi et son fonctionnement ont été profondément impactés par les différentes crises économiques.

Les incertitudes relevées au précédent trimestre n'ont pas semblé trouver de solutions visibles et crédibles.

Les évolutions observées au plan régional ne sont pas plus favorables. Il est à craindre que les mois à venir fassent alors apparaître de nouvelles faiblesses (emploi) ou empirent celles déjà constatées (fréquentation hôtelière).

L'année 2025 s'annonce également difficile, ce qui devrait porter le taux de chômage à 8,5 % de la population active en fin d'année, soit une augmentation d'un peu plus d'un point par rapport au troisième trimestre 2024.

15. Le service

communication

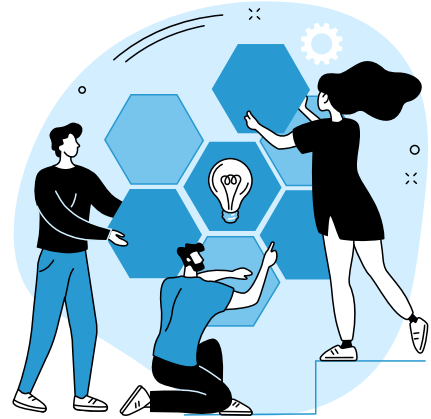
La communication interne

RENFORCEMENT DE NOTRE ÉQUIPE

Cette année, nous avons renforcé l'effectif de notre équipe communication grâce au recrutement d'une alternante, d'un stagiaire et de deux services civiques.

D'une aide précieuse, ils ont su apporter une diversité de compétences et de points de vue, tout en stimulant la créativité de chacun.

Leur présence a enrichi notre équipe sur le plan humain, tout en renforçant notre capacité à innover et à répondre aux besoins des différents services.



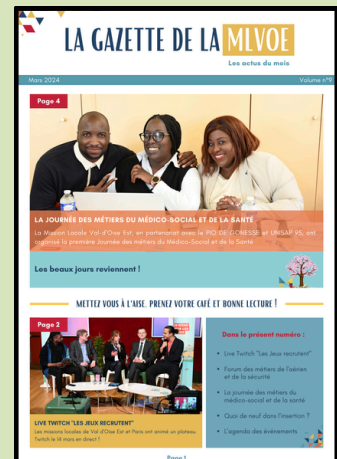
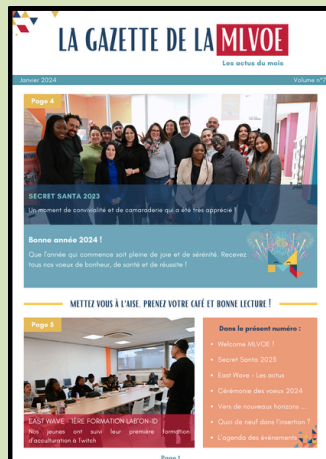
LAB EXPRESSION DES JEUNES

Les jeunes qui ont intégré notre Lab Expression des Jeunes ont pu suivre leur deuxième formation Twitch en visioconférence, animée par LAB'ON-ID et qui portait sur la gestion des réseaux sociaux.

Ainsi, ils ont pu comprendre le fonctionnement des réseaux sociaux afin d'acquérir les compétences stratégiques et pratiques pour y développer efficacement leur présence et leur audience dans un contexte professionnel ou personnel.

LA GAZETTE

3 volumes de la **Gazette** diffusée en interne ont été réalisés.



La communication externe

RÉSEAUX SOCIAUX

Nous constatons une **augmentation** de nos nombres d'abonnés sur LinkedIn, Facebook et Instagram ; et une augmentation minime sur Youtube.



LINKEDIN

1 457

+ 291



FACEBOOK

1 143

+ 160



INSTAGRAM

656

+ 77



X

185

-

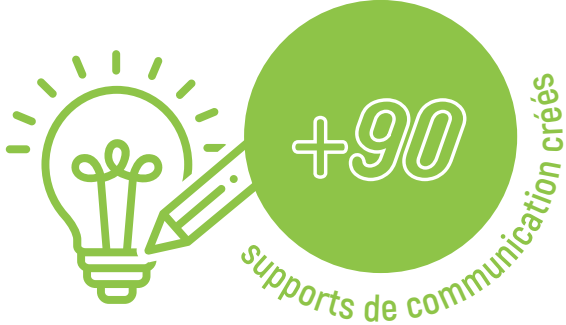


YOUTUBE

66

+ 1

SUPPORTS DE COMMUNICATION



Soit **1,4 fois** plus que l'année 2023 !





Affiche du court métrage

Nos jeunes du Lab Expression des Jeunes ont participé au VOX MILO Festival 2024 ; un festival de créations audiovisuelles, sonores et scénaristiques réalisées par les jeunes accompagnés par les missions locales.

Pour cette édition, ils ont choisi de réaliser un court-métrage mystérieux et dramatique intitulé "REVENGE".

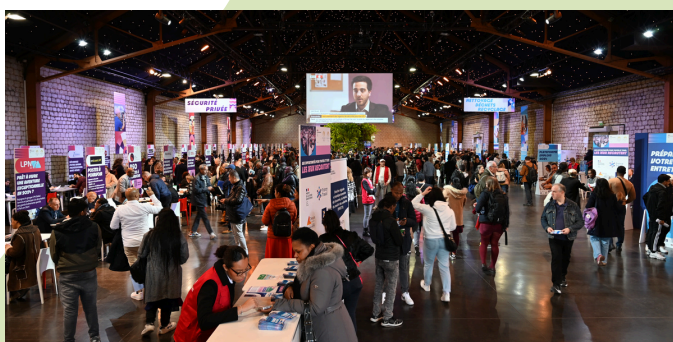
Ils n'ont pas lésiné sur les moyens ! De la conception à la réalisation, ils ont passé plusieurs semaines à prouver leur ingéniosité, que l'on constate à travers leur court-métrage et une très belle affiche !

LIVE TWITCH "LES JEUX RECRUTENT"

La Mission Locale Val-d'Oise Est et la Mission Locale de Paris ont animé ensemble, un plateau Twitch le 14 mars 2024, en direct, mettant en avant les secteurs d'activité qui recrutent à l'occasion des Jeux ; lors du forum de recrutement "Les Jeux recrutent", organisé aux Docks d'Aubervilliers.

Une première pour nos jeunes, qui ont fait l'expérience d'incarner le rôle de présentateur pour certains et d'appui pour la régie et l'organisation pour d'autres.

Ce fut une expérience plus qu'enrichissante ! Elle aura permis à nos jeunes du Lab Expression des Jeunes de développer leurs soft skills, notamment la prise de parole en public, la gestion du stress, l'adaptabilité et l'écoute.



16. Notre année 2024

en quelques dates et nos

perspectives pour 2025

14 février



Les Rencontres de l'Emploi

7 mars



Forum des métiers de l'aérien et de la sécurité

14 mars



Live Les Jeux recrutent

25 avril



Forum "L'emploi pour tous"

23 avril



Séminaire "Ensemble pour l'insertion"

8 Avril



Rencontre entre nos jeunes CEJ et Mathieu Maucourt, délégué interministériel à la jeunesse, à la ML de Sarcelles

DU 3 au 7 juin



La 15ème édition de la Semaine du Logement des Jeunes

19 juin



Forum "Nos différences ont du talent"

09 juillet



En route vers les JOP

26 septembre



La Place de l'Emploi

19 septembre



Forum "Engagés pour l'humain"

10 septembre



Action de prévention, d'information et de sensibilisation sur le mal-être et le suicide des jeunes

26 septembre



4ème édition des Trophées de l'Égalité des Chances

24 octobre



Nos jeunes ont été reçus à Maignon pour un point d'étape dédié à la "Carte Jeune Engagé"

10 décembre



Découverte d'un nouveau parcours éducatif et sportif dans les locaux de l'association APELS

Focus événement "En route vers les JOP"

EN ROUTE VERS
LES JOP

Billetterie populaire en faveur des jeunes défavorisés, issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.



La Mission Locale Val-d'Oise Est a été lauréate d'un appel à projet pour faire bénéficier à des jeunes issus des quartiers populaires de l'attribution de billets permettant d'assister aux épreuves des JOP Paris 2024.

OBJECTIFS DE L'ÉVÉNEMENT POUR LA MISSION LOCALE

- Permettre aux jeunes du territoire d'assister à un événement d'ampleur mondiale dont l'accès semble inabordable.
- Profiter de cette aubaine qui est offerte à notre public dans le but d'ouvrir à la culture du sport, à un sentiment d'appartenance à la nation.
- Promouvoir des disciplines sportives, initier à certaines activités.
- Promouvoir la réussite des sportifs de haut niveau du territoire pour susciter des vocations.
- Sensibiliser aux valeurs du sport : respect, fairplay, diversité, différence.



MARDI 9 JUILLET 2024

STANDS D'INITIATION AUX SPORTS
STAND SANTÉ/NUTRITION
EXPOSITION SUR LES JOP

DE 10H À 16H
REPAS OFFERT

EN ROUTE VERS LES JOP

MINI TOURNOI DE FOOTBALL FÉMININ ET MASCULIN À PARTIR DE 18 ANS

TENTE DE GAGNER TA PLACE POUR LES JOP !

PARC DES SPORTS ET DES LOISIRS
AVENUE DU CHAMP BACON, 95400 VILLIERS-LE-BEL

Avec le soutien du secrétariat d'Etat chargé de la Citoyenneté

Avec la collaboration de : FC VILLIERS LE BEL, SOC GIRL, ÉCOLE ETRE

REPUBLICAIN FRANÇAIS, République Française, TOUS JEUX, Les Missions Locales, CRE

Ticket valable pour un billet pour les Jeux Olympiques ou Paralympiques

★★★★★

CONCERNANT L'ÉVÉNEMENT



Date :
Mardi 9 juillet 2024 de 10h à 16h



Lieu :
Parc des sports à Villiers le bel



Partenaires sollicités :
Creative, Actions d'avenir,
Service des sports de VLB,
FC Villiers-le-Bel



Un groupe de 35 jeunes du centre SJT

11 jeunes du CEJ de France Travail de Sarcelles

30 personnes hors public ML se sont présentées spontanément

LES CHIFFRES

Les participants ont tiré au sort une place selon les disciplines qui nous avait été attribuées par l'ANCT.



76 jeunes

ont bénéficié de billets pour les JO



dont **49**

habitant en QPV



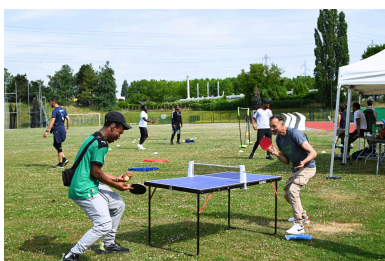
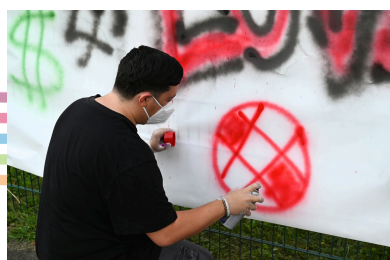
60 jeunes

ont bénéficié de billets pour les JP



dont **38**

habitant en QPV



Nos perspectives pour 2025



Une ambition intacte dans un contexte exigeant

L'année 2025 s'ouvre dans un contexte financier national contraint, marqué notamment par une baisse des financements publics et une nécessaire optimisation des moyens. Malgré ce cadre tendu, la Mission Locale de notre territoire maintient le cap : celui d'un accompagnement de qualité, au plus près des besoins des jeunes.

Cette ambition renouvelée s'appuie sur une conviction forte : les difficultés budgétaires ne doivent pas freiner notre mission d'utilité publique. Bien au contraire, elles appellent à plus de coopération, d'innovation et de solidarité. L'engagement de nos équipes et de nos partenaires reste entier pour faire vivre une insertion durable et équitable.

1. CEJ : Maintenir l'intensité malgré la baisse des moyens

Le **Contrat Engagement Jeune**, pilier de notre action, demeure un levier central d'insertion pour les jeunes les plus en difficulté. En 2025, malgré une diminution des subventions, notre objectif reste inchangé : proposer un **accompagnement intensif**, individualisé et dynamique, afin de sécuriser les parcours et de favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation.

2. O2R : Intensifier le repérage et la remobilisation

Le déploiement du dispositif **O2R – Offre de Repérage et de Remobilisation**, en partenariat avec la Mission Locale Plaine de France sous l'initiative commune « Démarche A.C.T.I.V.E. », constitue un axe majeur pour les trois prochaines années. En 2025, ce projet montera en puissance pour aller à la rencontre des jeunes en rupture, les remobiliser et les raccrocher au Service Public de l'Emploi. Cette action ciblée renforce notre capacité à intervenir avec agilité, en lien étroit avec les acteurs de terrain engagés dans la lutte contre l'exclusion.

3. Aller-vers et équité territoriale : amplifier la proximité

Notre stratégie « hors les murs » sera consolidée avec le **déploiement de solutions mobiles**, telles que les tournées des Bus Destination Emploi, les permanences dans les quartiers et les zones rurales encore peu couvertes. L'enjeu est clair : garantir un accès effectif et équitable aux services d'accompagnement, quels que soient l'environnement ou la situation du jeune.



4. Loi Plein Emploi : s'aligner pour mieux coopérer

L'année 2025 sera également marquée par une montée en synergie avec les orientations de la **Loi Plein Emploi**. L'objectif: favoriser une coopération renforcée avec France Travail, CAP Emploi, le Conseil Départemental du Val-d'Oise et les partenaires de l'écosystème de l'emploi de la Task Force Entreprise Roissy Pays de France intégrant la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, la DDETS 95, la DDETS 77, la Maison de l'Emploi Roissy Pays de France et la Mission Locale Plaine France afin contribuer à une offre de service lisible, fluide et coordonnée. La Mission Locale Val-d'Oise Est entend jouer pleinement son rôle dans cette dynamique nationale, en garantissant sa spécificité d'accompagnement global.

5. Qualité et gouvernance : renforcer notre socle

La **démarche de labellisation nationale**, en voie d'achèvement, constituera un jalon structurant en 2025. Ce processus engageant nous amènera à poursuivre nos efforts en matière de qualité de service, de clarté du pilotage et d'évaluation de notre impact. Il renforcera notre rôle en tant qu'acteur public de proximité, reconnu pour son exigence, sa transparence et son engagement territorial.

6. Jeunesse et citoyenneté : valoriser l'engagement des jeunes

Enfin, nous renforcerons notre action dans le champ de la **remobilisation citoyenne**, en soutenant davantage de projets initiés par les jeunes : actions culturelles, environnementales ou solidaires, mentorat, participation au Service Civique... Nous croyons en la jeunesse comme moteur de transformation, et souhaitons lui offrir les espaces, les outils et les leviers pour devenir pleinement actrice de son parcours.

En 2025, plus que jamais, la Mission Locale se tiendra aux côtés des jeunes de notre territoire. Résolument tournée vers l'action, ancrée dans son territoire, agile face aux contraintes et fidèle à ses valeurs, elle poursuivra sa mission avec force, pour que chaque jeune trouve sa voie, son rythme, sa place.







Contact



01 79 51 78 66



contact@mlvoe.fr



mlvoe.fr



Suivez-nous !

@Mission Locale Val d'Oise Est

@mlvaldoiseest



*Au service des jeunes de
16 à 25 ans pour l'accès
à l'emploi et à l'autonomie !*